SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

MEMORIAL DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG.

Memorial des Großherzogthums Luxemburg.

Jeudi, 29 décembre 1887. № 65. Donnerstag, 29. Dezember 1887.

Loi du 28 décembre 1887, autorisant la perception des impôts pour 1888 et allouant un crédit provisoire pour les dépenses de l'État du mois de janvier de la même année.

Nous GUILLAUME III, par la grâce de Dieu, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, etc., etc., etc.;

Notre Conseil d'État entendu;

De l'assentiment de la Chambre des députés;

Vu la décision de la Chambre des députés du 16 décembre courant et celle du Conseil d'État du 23 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote;

Avons ordonné et ordonnons:

Art. 1er. Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1887, y compris l'impôt sur les mines et minières faisant l'objet de la loi du 5 mars 1884, seront recouvrés pendant l'année 1888, d'après les lois et tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Art. 2. Il est ouvert au Gouvernement un crédit provisoire de 600,000 frs. pour couvrir les dépenses à effectuer pendant le mois de janvier 1888, conformément au projet de budget pour cet exercice.

L'exécution de cette disposition sera réglée par arrêté royal grand-ducal.

Gesetz vom 28. Dezember 1887, wodurch die Erhebung der Steuern während 1888 ermächtigt und ein provisorischer Credit zu Ausgaben während des Monats Januar dess. Jahres bewilligt wird.

Wir Wilhelm III, von Gottes Gnaden, König der Niederlande, Prinz von Oranien-Nassau, Großherzog von Luxemburg, 2c., 2c., 2c.;

Nach Anhörung Unseres Staatsrathes;

Mit Zustimmung der Kammer der Abgeordneten;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordnetenkammer vom 16. Dezember 1887, und derjenigen des Staatsrathes vom 23. desselben Monats, gemäß welchen eine zweite Abstimmung nicht stattfinden wird;

Haben verordnet und verordnen:

Art. 1. Die am 31. Dezember 1887 bestehenden directen und indirecten Steuern, einschließlich der durch das Gesetz vom 5. März 1884 vorgesehenen Minensteuer, sollen während des Jahres 1888 gemäß den Gesetzen und Tarifen, welche deren Vertheilung und Einnahme regeln, erhoben werden.

Art. 2. Es ist der Regierung ein provisorischer Credit von 600,000 Franken zur Deckung der während des Monats Januar 1888 nach Maßgabe des Budget-Entwurfes für besagtes Dienstjahr zu bewirkenden Ausgaben eröffnet.

Die Ausführung dieser Bestimmung wird durch Königl.-Großh. Beschluß geregelt.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Au Loo, le 28 décembre 1887.

GUILLAUME.

Les membres du Gouvernement :

ED. THILGES.
P. EYSCHEN.
H. KIRPACH.
M. MONGENAST.

Arrêté royal grand-ducal du 28 décembre 1887, concernant l'exécution de l'art. 2 de la loi qui précède.

Nous GUILLAUME III, par la grâce de Dieu, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, etc., etc., etc. ;

Vu l'art. 2 de la loi de ce jour, qui ouvre au Gouvernement un crédit provisoire de 600,000 francs pour les dépenses courantes du mois de janvier 1888, conformément au projet de budget de cet exercice ;

Sur le rapport de Notre Conseil de Gouvernement ;

Avons arrêté et arrêtons :

Les dispositions de Notre arrêté du 21 décembre 1875, qui règle l'exécution de la loi du même jour, concernant l'allocation d'un crédit provisoire pour les dépenses du mois de janvier 1876, sont rendues applicables à l'art. 2 de la loi susvisée.

Au Loo, le 28 décembre 1887.

GUILLAUME.

Les membres du Gouvernement :

ED. THILGES.
P. EYSCHEN.
H. KIRPACH.
M. MONGENAST.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz in's „Memorial" eingerückt werde, um von Allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Im Loo, den 28. Dezember 1887.

Wilhelm.

Die Mitglieder der Regierung :

Ed. Thilges.
P. Eyschen.
H. Kirpach.
M. Mongenast.

Königl. Großh. Beschluß vom 28. Dezember 1887, wodurch die Ausführung des Art. 2 des vorstehenden Gesetzes geregelt wird.

Wir **Wilhelm** III, von Gottes Gnaden, König der Niederlande, Prinz von Oranien-Nassau, Großherzog von Luxemburg, 2c., 2c., 2c. ;

Nach Einsicht des Art. 2 des Gesetzes vom heutigen Tage, welches einen provisorischen Credit von 600,000 Franken zur Deckung der laufenden Ausgaben des Monats Januar 1888 nach Maßgabe des Budgetentwurfes für besagtes Dienstjahr eröffnet ;

Auf den Bericht Unseres Conseils der Regierung ;

Haben beschlossen und beschließen :

Die Bestimmungen Unseres Beschlusses vom 21. Dezember 1875, wodurch die Ausführung des Gesetzes vom nämlichen Tage, betreffend die Bewilligung eines provisorischen Credites zur Deckung der Ausgaben des Monats Januar 1876 geregelt wird, sind auf Art. 2 des obenbezogenen Gesetzes anwendbar erklärt.

Im Loo, den 28. Dezember 1887.

Wilhelm.

Die Mitglieder der Regierung :

Ed. Thilges.
P. Eyschen.
H. Kirpach.
M. Mongenast.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Beschluß vom 27. Dezember 1887, wodurch das deutsche Reichs-Gesetz vom 21. Dezember 1887, betreffend die Abänderung des Zolltarifs, veröffentlicht wird.

Der General-Director der Finanzen;

Nach Einsicht der Art. 2 und 3 des Vertrags vom 8. Februar 1842, des § 8 des Schlußprotokolles zum Vertrage vom 21./31. Dezember 1853, des Art. 2 des Gesetzes vom 23. Januar 1854, sowie des Königl.-Großh. Beschlusses vom 1. März 1854, und in Anbetracht der Dringlichkeit;

Nach vorheriger Berathung der Regierung im Conseil;

Beschließt:

Die Bestimmungen des deutschen Reichs-Gesetzes vom 21. Dezember d. J., betreffend die Abänderung des Zolltarifs, treten von den in demselben bezeichneten Zeitpunkten ab auch im Großherzogthum Luxemburg in Kraft.

Luxemburg, den 27. Dezember 1887.

Der General-Director der Finanzen,
M. Mongenast.

---

§ 1. — Der durch die Bekanntmachung vom 24. Mai 1885 (Reichs-Gesetzbl. S. 111)*) veröffentlichte Zolltarif wird in nachstehender Weise abgeändert:

1. In Nr. 9, Getreide und andere Erzeugnisse des Landbaues, erhalten die Positionen a, b α, β, γ, δ, c, e und f folgende Fassung:

a) Weizen	5	Mark.
b) α) Roggen	5	„
β) Hafer	4	„
γ) Buchweizen	2	„
δ) Hülsenfrüchte	2	„
c) Gerste	2,25	„
für 100 Kilogramm.		
e) Mais und Dari	2	„
f) Malz (gemalzte Gerste und gemalzter Hafer)	4	„
für 100 Kilogramm.		

2. In Nr. 25 c wird der Zollsatz Hefe aller Art mit Ausnahme der Weinhefe von 42 Mark auf 65 Mark für 100 Kilogramm erhöht.

3. In Nr. 25 q wird der Zollsatz

a) der Position 1 α Kraftmehl, Puder, Stärke, Stärkegummi, Kleber, Arrowroot, Sago und Sagosurrogate, Tapioka, von 9 Mark auf 12,50 Mark,

b) der Position 1 β, Nudeln, Maccaroni, von 10 Mark auf 13,50 Mark;

c) der Position 2, Mühlenfabrikate aus Getreide und Hülsenfrüchten, nämlich geschrotene oder geschälte Körner, Graupe, Gries, Grütze, Mehl; gewöhnliches Backwerk (Bäckerwaare), von 7,50 Mark auf 10,50 Mark für 100 Kilogramm erhöht.

4. Die Anmerkung zu Nr. 25 s, Reis zur Stärkefabrikation unter Kontrole, 3 Mark für 100 Kilogramm, fällt weg.

---

*) Vergleiche Memorial pro 1885, Nr. 39.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

§ 2. — Die im § 1 festgesetzten neuen Tarifsätze für Weizen, Roggen, Hafer, Gerste, Mais und Dari, Malz, (Nr. 9 α, b α und β, c, e und f) und Mühlenfabrikate aus Getreide (aus Nr. 25 q 2) sind mit der im § 9 Absatz 2 des Vereinszollgesetzes vom 1. Juli 1869 (Bundes-Gesetzbl. S. 317)*) angegebenen Wirkung vom 26. November 1887 ab gültig.

Insoweit die in diesem Gesetze genannten Gegenstände bis zum 15. Januar 1888 in Folge von Verträgen eingeführt werden, welche nachweislich vor dem 26. November d. J. abgeschlossen sind, werden die bis jetzt gültig gewesenen Zollsätze erhoben.

Der hiernach erforderliche Nachweis kann durch alle in der deutschen Civilprozeßordnung zugelassenen Beweismittel erbracht werden.

Die betreffenden Ansprüche sind bei Verlust des Rechts innerhalb vier Wochen nach der Publikation dieses Gesetzes bei der Amtsstelle, an welcher die Waare zur Eingangsabfertigung angemeldet wird, geltend zu machen.

Die Bestimmungen in vorstehenden Absätzen 2, 3 und 4 finden, wenn die Kontrahenten über die Tragung des Zolles für den Fall einer Erhöhung derselben schriftliche Vereinbarung getroffen haben, keine Anwendung.

Im Uebrigen tritt dieses Gesetz vom 1. Januar 1888 in Kraft.

Bekanntmachung, betreffend die Nothwendigkeit von Uebergangsscheinen bei Sendungen von Wein nach dem Großherzogthum Baden.

Jede nicht unter Zollcontrole stattfindende Sendung von Wein aus Luxemburg nach dem Großherzogthum Baden, gleichviel ob der Transport auf der Eisenbahn oder auf andere Weise geschieht, muß von einem Uebergangsschein begleitet sein, ausgenommen:

1. Der Transport von Wein in Mengen von nicht mehr als 5 Liter (wobei jede Flasche von geringerem Inhalt als ein Liter wie eine Literflasche behandelt wird),
2. Der Transport von Weinproben in Flaschen von nicht mehr als je ¼ Liter Gehalt,
3. Der Transport von Wein in Mengen unter 20 Liter, welchen Reisende zu ihrem eigenen Gebrauch mit sich führen,
4. Die mit der Post erfolgenden Weinsendungen.

Diese Bestimmungen finden auch auf die Durchfuhr von Wein durch das Großherzogthum Baden Anwendung; jedoch bedarf es eines Uebergangsscheines nicht, wenn die Durchfuhr unmittelbar mittelst Eisenbahn oder Dampfschiff, d. h. in der Weise stattfindet, daß der Transport die Eisenbahn oder das Schiff im Großherzogthum nicht verläßt.

Wenn bei verzollten oder aus einer unter zollamtlicher Aufsicht stehenden Niederlage für verzollte Waaren bezogenen Sendungen im Großherzogthum Baden die steuerfreie Einfuhr oder Einlage verlangt werden soll, so muß dies auf dem Uebergangsschein bemerkt und die zollamtliche Bestätigung über die vollzogene Verzollung der Waare sowie über deren unmittelbaren Bezug aus dem Zollauslande beziehungsweise aus der Niederlage beigefügt sein.

Luxemburg, den 27. Dezember 1887.

Der General-Director der Finanzen,
M. Mongenast.

---

*) Vergleiche Memorial pro 1869, Nr. 34.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Arrêté du 24 décembre 1887, portant renouvellement partiel de la Commission du phylloxéra.

LE MINISTRE D'ÉTAT, PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT ;

Revu l'art. 2 de son arrêté du 7 juillet 1887, réglant le mode de nomination des membres de la commission centrale du phylloxéra ;

Sur la proposition de M. le président de la dite commission ;

Arrête :

Art. 1er. MM. *de la Fontaine*, commissaire de district à Luxembourg, *Lenné*, propriétaire à Reckingerhof, et *Decker*, conférencier agricole, tous les trois membres sortants de la commission centrale du phylloxéra, sont nommés pour un nouveau terme d'une année, à partir du 1er janvier 1888.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Mémorial* et un exemplaire en sera transmis à chacun des intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 24 décembre 1887.

Le Ministre d'État, président du Gouvernement,
ED. THILGES.

Beschluß vom 24. Dezember 1887, die theilweise Erneuerung der Centralcommission für Reblausangelegenheiten betreffend.

Der Staatsminister, Präsident der Regierung;

Nach Einsicht seines Beschlusses vom 7. Juli 1887, die Ernennung der Mitglieder der Centralcommission für Reblausangelegenheiten betreffend;

Auf den Vorschlag des Präsidenten genannter Commission;

Beschließt:

Art. 1. Die HH. de la Fontaine, Distriktscommissar zu Luxemburg, Lenné, Gutsbesitzer zu Reckingerhof, und Decker, Wanderlehrer, alle drei austretende Mitglieder gen. Commission, sind vom 1. Januar 1888 ab für einen neuen Zeitraum von einem Jahre ernannt.

Art. 2. Gegenwärtiger Beschluß soll im „Memorial" veröffentlicht und ein Exemplar desselben jedem der Commissionsmitglieder als Ernennungsurkunde übermittelt werden.

Luxemburg, den 24. Dezember 1887.

Der Staatsminister, Präsident der Regierung,
Ed. Thilges.

Avis. — Justice.

Par arrêté royal grand-ducal du 21 décembre 1887, M. Pierre *Muller*, troisième greffier-adjoint près le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommé deuxième greffier-adjoint près ce même tribunal.

Par le même arrêté, M. Michel *Cravatte*, candidat-greffier à Diekirch, a été nommé troisième greffier-adjoint près le tribunal de Luxembourg.

Luxembourg, le 28 décembre 1887.

Le Directeur général de la justice,
P. EYSCHEN.

Bekanntmachung. — Justiz.

Durch Königl.-Großh. Beschluß vom 21. Dezember c. ist Hr. Peter Muller, 3. Hilfsgerichtsschreiber beim Bezirksgerichte zu Luxemburg, zum 2. Hilfsgerichtsschreiber bei demselben Gerichte ernannt worden.

Durch denselben Beschluß ist Hr. Michel Cravatte, Gerichtsschreibercandidat zu Diekirch, zum 3. Hilfsgerichtsschreiber beim Bezirksgerichte zu Luxemburg ernannt worden.

Luxemburg, den 28. Dezember 1887.

Der General-Director der Justiz,
P. Eyschen.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Avis. — Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Par arrêté royal grand-ducal du 21 décembre courant ont été promus dans l'administration de l'enregistrement et des domaines :

1° au grade de vérificateur de 1re classe, M. Louis *Thilges*, vérificateur de 2e classe ;

2° au grade de vérificateur de 2e classe, M. Louis *Dumont*, vérificateur premier commis de la direction ;

3° au grade de premier commis de la direction, M. Paul *Clemen*, receveur au bureau de Clervaux ;

4° au grade de receveur au bureau de Clervaux, M. Charles *Dumont*, contrôleur garde-magasin du timbre ;

5° au grade de contrôleur garde-magasin du timbre, M. Charles *Capus*, second commis de la direction.

Luxembourg, le 22 décembre 1887.

Le Directeur général des finances,
M. Mongenast.

Bekanntmachung. — Einregistrirungs- und Domänen-Verwaltung.

Durch Königl.-Großh. Beschluß vom 21. Dezember 1887, sind in der Einregistrirungs- und Domänen Verwaltung befördert worden:

1° zum Verifikator 1. Klasse, Hr. Ludwig Thilges, Verifikator 2. Klasse;

2° zum Verifikator 2. Klasse, Hr. Ludwig Dümont, Verifikator 1. Commis der Direktion;

3° zum 1. Commis der Direktion, Hr. Paul Clemen, Einnehmer zu Clerf;

4° zum Einnehmer zu Clerf, Hr. Karl Dümont, Kontroleur und Stempelbewahrer;

5° zum Kontroleur und Stempelbewahrer, Hr. Karl Capus, 2. Commis der Direktion.

Luxemburg, den 22. Dezember 1887.

Der General-Director der Finanzen,
M. Mongenast.

Arrêté concernant la publication du rapport général de la Chambre de commerce pour l'année 1886.

Le Ministre d'État, Président du Gouvernement;

Vu le rapport général sur la situation du commerce et de l'industrie du Grand-Duché pendant l'année 1886;

Arrête :

Le rapport susmentionné sera publié comme annexe au *Mémorial* de la présente année.

Luxembourg, le 29 décembre 1887.

Le Ministre d'État, Président du Gouvernement,
Ed. Thilges.

Beschluß, die Veröffentlichung des allgemeinen Berichtes der Handelskammer für das Jahr 1886 betreffend.

Der Staatsminister, Präsident der Regierung;

Nach Einsicht des allgemeinen Berichtes der Handelskammer über die Lage des Handels und der Industrie des Großherzogthums während des Jahres 1886;

Beschließt:

Erwähnter Bericht soll als Beilage zum „Memorial" dieses Jahres veröffentlicht werden.

Luxemburg, den 29. Dezember 1887.

Der Staatsminister, Präsident der Regierung,
Ed. Thilges.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Avis. — Commission d'agriculture.

Par arrêté royal grand-ducal du 28 décembre courant ont été nommés membres de la Commission d'agriculture pour un terme de six ans, à partir du 1er janvier 1888 :

MM. Félix *Putz*, propriétaire et député à Bourglinster ; J. *Souvignier*, propriétaire à Bissen ; Ch. *Risch*, fils, propriétaire à Cap ; et *Gaasch-Alberty*, agriculteur à Lenningen.

Luxembourg, le 29 décembre 1887.

Le Ministre d'État, Président du Gouvernement,
ED. THILGES.

Avis. — Bourses d'études.

Une bourse d'études de la fondation *Seyler*, pour études à faire à l'Athénée, réservée à des jeunes gens de la ville de Luxembourg, est vacante depuis le 1er octobre dernier.

Les prétendants à la jouissance de cette bourse sont invités à me faire parvenir leurs demandes, accompagnées des pièces justificatives de leurs droits, pour le 15 janvier prochain au plus tard.

Luxembourg, le 28 décembre 1887.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Avis. — Téléphones.

Il est porté à la connaissance du public que l'agence des postes à Bascharage est reliée au réseau téléphonique central de Luxembourg depuis le 28 de ce mois.

Luxembourg, le 29 décembre 1887.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Bekanntmachung. — Ackerbau-Commission.

Durch Königl.-Großh. Beschluß vom 28. Dezember d. J. sind zu Mitgliedern der Ackerbau-Commission auf die Zeitdauer von sechs Jahren, vom 1. Januar 1888 ab, ernannt worden die HH. Felix Pütz, Eigenthümer und Deputirte zu Burglinster; Joh. Souvignier, Eigenthümer zu Bissen; K. Risch, Sohn, Eigenthümer zu Cap, und Gaasch-Alberty, Landwirth zu Lenningen.

Luxemburg, den 29. Dezember 1887.

Der Staatsminister, Präsident der Regierung,
Ed. Thilges.

Bekanntmachung. — Studienbörsen.

Eine Studienbörse der Stiftung Seyler, zu Gunsten am Athenäum studierender junger Leute aus der Stadt Luxemburg, ist seit dem 1. Oktober letzthin fällig.

Bewerber um den Genuß derselben sind gebeten, mir spätestens vor künftigem 15. Januar ihre Gesuche mit den Belegstücken einzureichen.

Luxemburg, den 28. Dezember 1887.

Der General-Director der Finanzen,
M. Mongenast.

Bekanntmachung. — Telephonwesen.

Es wird hiermit zur öffentlichen Kenntniß gebracht, daß die Postagentur in Niederkerschen seit dem 28. d. M. mit dem Centralnetze in Luxemburg telephonisch verbunden ist.

Luxemburg, den 29. Dezember 1887.

Der General-Director der Finanzen,
M. Mongenast.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Chemins de fer et minières Prince-Henri. — Recettes des lignes.

1er Réseau. (*Minières, Attert, Sûre*: 141 kilom.)

RECETTES.		Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.
Du 1er au 30 novembre 1887 . . .		fr. 18,417 39	fr. 149,317 19	fr. 711 31	fr. 168,445 89
Du 1er janv. au 31 octobre 1887* .		203,959 32	1,533,464 83	4,907 40	1,742,331 55
Id. 30 novembre .	1887	222,376 71	1,682,782 02	5,618 71	1,910,777 44
	1886	215,620 07	1,497,059 72	6,514 51	1,719,194 30
Différence en faveur de .	1887	6,756 64	185,722 30		191,583 14
	1886			895 80	

Produit kilométrique correspondant à { 1887 fr. 14,809 40, soit par jour-kilomètre fr. 40,57.
1886 » 13,324 54, » » » fr. 36,51.

2e Réseau. (*Ligne de Wiltz*: 10 kilom.)

Du 1er au 30 novembre 1887. . . .		1,163 20	2,851 50	3 40	4,018 10
Du 1er janv. au 31 octobre 1887* . .		14,849 45	20,658 61	95 50	35,603 56
Id. 30 novembre . .	1887	16,012 65	23,510 11	98 90	39,621 66
	1886	16,158 26	29,995 94	132 53	46,284 73
Différence en faveur de .	1887				
	1886	145 61	6,485 83	33 63	6,663 07

Produit kilométrique correspondant à { 1887 fr. 4,329 91, soit par jour-kilomètre fr. 11,86.
1886 fr. 5,058 06, » » » fr. 13,86.

* Recettes arrêtées au 31 août.

Chemins de fer secondaires. — Lignes de Luxembourg-Mondorf-Remich et de Cruchten-Larochette.

Longueur en exploitation : 41 kilomètres.

RECETTES.		Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.
Du 1er au 30 novembre. . . . / Du 1er janv. au 31 octobre .	1887	fr. 6,795 45 / 85,322 00	fr. 2,059 20 / 34,243 35	fr. 369 00 / 3,739 20	fr. 9,223 65 / 123,304 55
Du 1er janv. au 30 novembre	1887	92,117 45	36,302 55	4,108 20	132,528 20
	1886	96,158 05	33,728 30	4,108 20	133,994 55
Différence en faveur de	1887	. . . . .	2,574 25	. . . . .	. . . . .
	1886	4,040 60	. . . . .	. . . . .	1,466 35

Produit kilométrique correspondant à { 1887 fr. 3,526 25.
1886 fr. 3,565 27.

Luxembourg.— Imprimerie de la Cour V. Bück.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

MÉMORIAL DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Memorial des Großherzogthums Luxemburg.

Jeudi, 29 décembre 1887. (ANNEXE au N° 65.) Donnerstag, 29. Dezember 1887.

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA

Situation du Commerce et de l'Industrie du Grand-Duché de Luxembourg

pendant l'année 1886

lu et adopté en séance de la Chambre de commerce le 15 septembre 1887.

Pendant la campagne écoulée, l'industrie et le commerce en général se sont encore très ressentis de la crise toujours persistante ; le malaise général dans les affaires est constaté également dans les pays voisins.

En ce qui concerne les industries existantes dans le Grand-Duché, la marche de leurs affaires est indiquée sous les rubriques afférentes.

Si nous insérons dans ce travail, contrairement aux errements suivis pour notre dernier rapport, des données statistiques générales sur le mouvement des services des chemins de fer, des postes, télégraphes et téléphones, ainsi que sur quelques branches se rattachant à l'agriculture, c'est que ces renseignements sont consultés avec intérêt à l'étranger, où ne paraît pas le *Mémorial* officiel du Grand-Duché, qui les publie périodiquement. Ces renseignements, d'ailleurs, ne manqueront pas de donner à l'étranger une idée sur l'importance de nos relations et de nos transactions commerciales.

Pour la première fois nous sommes en état de fournir, aussi exactement que possible — grâce à la bienveillante coopération de l'administration supérieure des douanes — un aperçu des importations par les bureaux de douane du Grand-Duché pour la consommation et le commerce, ainsi que des exportations et du transit des marchandises par les mêmes bureaux.

Relations extérieures.

MM. P. *Eyschen*, chargé d'affaires du Grand-Duché à Berlin ;
H. *Vannerus*, chargé d'affaires du Grand-Duché à Paris ;
Eug. *Bastin*, consul général à Paris (rue du Faubourg-St-Honoré, 153) ;
G. *de Laveleye*, consul à Bruxelles (rue de la Banque, 6) ;
G. *Schneider*, consul à Vienne (Maximilianstrasse, I, 5).

Consulats étrangers.

M. J. *Van Damme*, consul général de Belgique à Luxembourg, chargé en même temps par interim des fonctions de consul d'Italie en la dite ville.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Suivant arrangement intervenu entre le Gouvernement grand-ducal et le Gouvernement néerlandais, à la date du 7 janvier 1880, les agents diplomatiques et consulaires de ce dernier pays sont autorisés à prêter leur concours aux sujets Luxembourgeois, à leur donner toute aide et protection et à leur rendre tous services qui, d'après les règlements et instructions en vigueur, doivent être rendus en pareil cas à des sujets Néerlandais. — Cette autorisation toutefois ne s'étend pas aux légations royales à Paris, à Bruxelles et à Berlin, ni aux consulats des Pays-Bas en ces villes et à Vienne, où le Grand-Duché a des agents spécialement accrédités.

Contributions.

		Montant des contributions pour tout le pays.		Dont pour la ville de Luxembourg.	
		1886.	**1885.**	**1886.**	**1885.**
Contribution foncière	fr.	951,572	948,429	60,131	59,306
» mobilière	»	504,742	483,356	217,127	212,741
» patentes	»	13,924	14,790	3,917	4,077
» sur les mines : loi de 1863 .	»	21,536	25,098	»	»
» » redevances .	»	41,895	44,544	»	»
» personnelle	»	81,222	81,716	7,264	7,060
» sur les chevaux	»	42,668	42,788	1,974	1,926

Accises.

Les droits d'accises payés à l'État ont été sur

		en **1886.**	en **1885.**
les bières de.	fr.	99,547	104,775
les eaux-de-vie	»	190,949	212,921

Ville de Luxembourg.

Foires aux draps.

Année 1886. — Nombre de pièces de draps, 1570 ; de flanelle, 95 ; de molleton, 92 ; fil de laine, 625 kilos.

Foires aux cuirs.

Cuir fort, 16,045 kilos ; cuir d'empeigne, 12,094 k. ; cuir de vache, 42,411 k. ; déchets, 1,760 k. ; peaux de mouton, 6,428 k. ; peaux de veau, 1,337 k.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Abattoir communal à Luxembourg.

Bétail abattu : Agneaux, porcelets au-dessous de 25 kilos, 5 ; moutons et chèvres, 4,940 ; porcs, 4,377 ; veaux, 6,710 ; vaches et génisses, 851 ; bœufs et taureaux, 866 ; nombre de têtes de bétail, 17,749 ; poids, 1,229,392 kilos ; droits d'abattage, fr. 34,080 34.

Taxes communales d'octroi à Luxembourg.

L'octroi a produit :

	en 1886.	en 1885	en faveur de 1886.
1° en droits généraux	fr. 214,203 50	207,952 87	
2° droits d'accises sur les bières fabriquées dans l'intérieur de la ville.	» 8,869 50	8,283 75	
	fr. 223,073 »	216,236 62	fr. 6,836 37

Voici la production des diverses catégories du tarif :

Boissons	fr. 51,619 70	52,087 37
Comestibles	» 93,269 65	89,429 91
Fourrages	» 14,390 55	13,311 52
Combustible	» 33,995 17	33,500 42
Matériaux de construction	» 26,245 22	24,522 75
Droits d'expédition	» 3,552 70	3,384 65
	fr. 223,073 »	216,236 62

Incendies.

Renseignements statistiques extraits des rapports officiels de la gendarmerie royale grand-ducale et concernant les incendies qui se sont produits dans le Grand-Duché pendant l'année 1886.

1° Nombre des incendies	152
2° Nombre des bâtiments :	
a) couverts en chaume etc.	78
b) couverts en dur	122
c) assurés	129
d) non assurés	71
3° Dommages causés aux bâtiments non assurés :	
a) couverts en chaume etc.	fr. 45,230
b) couverts en dur	» 107,087
4° Dommages causés aux bâtiments assurés :	
a) couverts en chaume etc.	fr. 61,775
b) couverts en dur	» 769,895
Total des dommages	fr. 983,987

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Caisse d'épargne du Grand-Duché de Luxembourg.

(*Ouverte le* 25 *septembre* 1859.)

Intérêts bonifiés en 1885 et jusqu'au 30 juin 1886 : 3.60 pCt. ; à partir du 1er juillet 1886 : 3 pCt.
Maximum du livret, fr. 1,000. — 24 bureaux annexes et auxiliaires.

Résumé des opérations et de la situation des années 1885 et 1886.

	1885.	1886.
1° Nombre de livrets existants au 31 décembre 1885 .	7,093 00	
2° » délivrés en 1886.		1,649 00
3° » soldés en 1886		1,244 00
4° » existants au 31 décembre 1886 .		7,498 00
5° Avoir moyen par déposant	466 61	482 83
6° Avoir total des déposants en principal et intérêts à la fin de l'exercice	3,309,673 99	3,620,258 21
7° Versements. — Nombre	6,657 00	6,941 00
» Somme	884,811 44	969,692 53
8° Moyenne des versements par déposant.	132 91	139 70
9° Remboursements. — Nombre	3,774 00	4,246 00
» Somme.	682,270 44	767,926 14
10° Moyenne des remboursements	180 78	180 85
11° Rapport du nombre des déposants à celui des habitants du pays	1/30	1/28
12° Excédant des versements sur les remboursements .	202,541 00	201,766 39
13° Intérêts bonifiés aux déposants dans le courant de l'exercice sur les livrets remboursés pour solde	7,019 78	7,036 38
14° Intérêts bonifiés aux déposants à la fin de l'exercice. — (Intérêts capitalisés.)	101,815 97	101,781 45
15° Caisse d'épargne scolaire, fondée en 1874 et fonctionnant dans les communes de Luxembourg, Itzig, Rollingergrund et Walferdange :		
Nombre total des dépôts depuis 1874 . .	13,402 00	14,412 00
Montant total des dépôts	88,587 99	98,684 39
16° Portefeuille	3,246,480 06	3,484,739 24
17° Fonds de réserve	6,234 21	25,723 94

Situation financière au 31 *décembre* 1886.

ACTIF.	FR.	CT.
1. Numéraire en caisse . .	19,968	61
2. Disponible à la banque .	237,031	62
3. » chez les agents comptables du pays .	11,921	68
4. Divers.	28,999	37
5. Portefeuille	3,484,739	24
	3,782,660	52

PASSIF.	FR.	CT.
1. Avoir des déposants . . .	3,620,258	21
2. Frais d'administration. .	19,277	47
3. Bénéfices de cours sur effets publics réservés.	117,400	90
4. Fonds de réserve . . .	25,723	94
	3,782,660	52

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Banque Internationale à Luxembourg.

La Banque Internationale a distribué pour l'exercice 1886 un dividende de 7.20 pCt. contre 6.50 pCt. pour l'exercice précédent.

Dans son rapport sur l'exercice 1886, la direction de la Banque signale comme ayant influencé défavorablement le résultat de l'exercice, le taux exceptionnellement bas de l'intérêt; des bénéfices résultant d'affaires spéciales ont établi la compensation.

Au commencement de l'année, la Banque a étendu ses relations en commanditant l'ancienne maison Reverchon & Cie à Trêves.

Suivant son bilan au 31 décembre 1886, la Banque dispose, outre son capital de 20 millions de francs, d'une réserve de fr. 5,745,721 48 et d'un fonds de prévision d'un million.

Elle avait placé

en portefeuille	fr.	3,535,710 53
en effets publics	»	6,668,613 91
en reports et prêts sur nantissement	»	6,853,998 92
en prêts hypothécaires	»	824,802 17
en commandites	»	10,357,800 00
en comptes courants	»	13,490,459 52

L'escompte des effets de commerce s'est élevé à fr. 49,694,141 08.

La circulation des billets de banque a été de fr. 1,069,725 contre fr. 849,725 en 1885.

Brasseries.

Cette industrie continue à suivre une marche ascendante : nos usines, munies d'appareils et outils les plus perfectionnés, fournissent aujourd'hui une bière qui est à même de tenir fortement en échec la concurrence que nos brasseries ont à subir de la part de l'Allemagne.

Les droits d'accises payés à l'État pendant l'année 1886 se sont montés à fr. 99,546 75, chiffre qui correspond à une production de 79,637 hectolitres de bière environ.

Quoique ce chiffre soit légèrement inférieur à celui de l'année précédente, la cause n'en est pas à attribuer à l'industrie en général ; elle provient plutôt de ce qu'une brasserie importante du plat-pays a sensiblement réduit sa fabrication.

La brasserie de Diekirch a exporté en 1886 en Allemagne 4,628 hectolitres, en France 5,150 hectolitres, en Belgique 1,277 hectolitres.

L'importation dans le Grand-Duché de bières du Zoll-Verein a été de 5000 à 6000 hectolitres ; celle de bières de Bavière de 2216 hectolitres, chiffre assez minime en face d'une production indigène de 79,637 hectolitres, ce qui fait conclure que la population sait justement apprécier le produit des brasseries luxembourgeoises.

Commerce de chevaux dans le Grand-Duché.

Depuis des années le Gouvernement grand-ducal, dans sa sollicitude pour l'agriculture, a cherché à améliorer la race chevaline du pays et est arrivé à créer un type de cheval qui gagne de jour en jour en réputation. Le commerce de chevaux a pris depuis quelques

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

années une extension considérable qui ne se borne pas seulement aux chevaux élevés dans le pays. Les marchands importent des pays limitrophes un grand nombre de chevaux ayant à peu près le même genre que le cheval du pays, genre que l'on est arrivé à apprécier à l'étranger par ses qualités. Sa résistance à la fatigue, sa force et son allure régulière le rendent propre pour la culture légère, l'exploitation des Trams et des houillères.

A cause de la demande continuelle de ces chevaux, le commerce a presque complètement changé de face ; ainsi des foires autrefois très importantes, comme Soleuvre et Bascharage, ne sont presque plus fréquentées et les foires de Helpert et Heiderscheid tendent à disparaître.

Les propriétaires qui journellement ont occasion de vendre leurs chevaux chez eux, trouvent avantage à le faire, car non seulement les chevaux se présentent sous un aspect plus favorable pour la vente en sortant de leurs écuries, mais les propriétaires s'évitent aussi des frais de voyage et des désagréments souvent inutiles.

Il n'y a plus que les foires tenues dans les grandes localités reliées aux chemins de fer et présentant le plus de facilités pour les expéditions, qui soient encore fréquentées par les acheteurs.

A Ettelbruck nous avons plusieurs foires importantes ; celle qui s'y tient au mois de janvier peut être considérée comme une des mieux fréquentées du pays.

Après Ettelbruck nous avons celles de Diekirch, Mersch et Lintgen qui, au printemps, sont assez bien suivies.

Les foires d'Echternach, quoique dans un centre de chevaux, ont à vaincre beaucoup de difficultés avant de bien réussir, car par sa situation près de la frontière, ces foires ont déjà eu beaucoup à souffrir par la prohibition des chevaux.

Les plus importantes et où il se fait tous les mois de grandes transactions, sont les foires de la ville de Luxembourg. A Luxembourg et dans son plus proche voisinage habitent le plus grand nombre de marchands de chevaux. En y venant, les amateurs du pays et de l'étranger sont presque sûrs d'y trouver de quoi faire leur choix et y ont de grandes facilités pour leurs expéditions. Par ces motifs, acheteurs et vendeurs y sont toujours en grand nombre et les foires de Luxembourg ont acquis une importance à laquelle aucune autre localité du pays ne peut prétendre.

C'est à Luxembourg que l'administration des chemins de fer peut le plus facilement tenir à la disposition du public le matériel nécessaire aux expéditions.

En dehors des chevaux vendus dans le pays pour l'étranger, on expédie à la gare de Luxembourg plus de 3000 chevaux, venant de Belgique, de Hollande, d'Angleterre en destination pour l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Grâce à la prévoyante attention de l'administration des chemins de fer et de son personnel à la gare de Luxembourg, les dispositions sont toujours prises de manière à procurer aux marchands les waggons nécessaires pour faire opérer ces sortes d'expéditions, ce qui est d'un grand intérêt pour ce commerce.

Il est seulement à regretter que le quai servant au chargement et au déchargement d'un si grand nombre de chevaux soit parfois encombré de tonneaux de pétrole, ce qui présente un grand inconvénient. Il serait de toute nécessité que l'administration des chemins de fer voulût remédier à cet état de choses.

Des rapports sur l'état sanitaire des bêtes exposées en vente aux foires de l'année 1886, il résulte que l'on a exposé en vente environ 8500 chevaux, dont plus de la moitié, soit 4500

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

ont été vendus. De ces 4500 chevaux vendus, on estime qu'il y en au moins 2500 qui ont été exportés. A ces chiffres il faut ajouter au moins un nombre de 3000 chevaux vendus la veille ou l'avant-veille des jours de foire, dont la plupart pour l'étranger.

On peut donc admettre qu'il a été vendu dans le Grand-Duché pour l'étranger environ 5500 chevaux, tant du pays qu'importés. La valeur moyenne du prix de ces chevaux peut être fixée à 700 francs par tête.

Le commerce de chevaux constitue une grande ressource pour l'agriculture.

Distilleries

ayant employé des matières

	farineuses,	des fruits,
en 1886	824	554
en 1885	723	921.

Faïencerie de Septfontaines près Luxembourg.

La situation de la faïencerie est restée sensiblement la même en 1886 qu'en 1885.

Le chiffre du personnel employé était de 203 au lieu de 206.

Le poids des matières premières arrivées par le chemin de fer a été de

	en 1885	en 1886
Matières diverses	1,240,000 kilogr.	1,660,000 kilogr.
Houille	3,000,000 »	2,830,000 »
	4,240,000 kilogr.	4,490,000 kilogr.
Celui des produits expédiés de	1,150,000 »	1,250,000 »

Il y a malheureusement à signaler une tendance générale à la baisse, dont on ne saurait prévoir la fin.

Établissement de V. Thibeau à Limpersberg-Luxembourg.

Art religieux. — Statuts en terre cuite inaltérable.

L'extension importante que cette nouvelle industrie a prise dès 1884-1885, s'est maintenue également pendant l'année 1886.

L'écoulement des produits de cet établissement se fait en Allemagne, Alsace-Lorraine, Angleterre, Autriche, Australie, Bavière, Belgique, France, Italie, dans les États-Unis d'Amérique et en Hollande.

L'Établissement céramique Utzschneider & Jaunez à Wasserbillig

n'a rien de particulier à signaler dans la marche de ses affaires pendant la campagne de 1886.

Le nombre de ses ouvriers est resté le même qu'en 1885 (135) ;

la quantité des matières employées a été de 9,100,000 kilogr. ;

la houille consommée . . . . . 3,290,000 »

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Les terres proviennent en grande quantité des provinces rhénanes ; le combustible est fourni par le bassin de Sarrebruck.

L'écoulement de ses produits s'est fait, comme auparavant, dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Allemagne, en Belgique, en Hollande et en France.

Ganterie.

L'année 1886 a été moins défavorable pour la ganterie que l'année précédente. Toutefois cette industrie se ressent encore du malaise des affaires en général.

Un nouvel établissement a été fondé par la division en deux de l'une des anciennes Maisons. Il y a maintenant cinq fabriques de gants dans le pays, sans en compter une ou deux qui n'ont aucune importance. Une de ces fabriques a mégisserie et teinture, une autre a teinture et fait mégisser à façon ; une troisième a mégisserie et fait teindre à façon. En outre, il existe deux établissements de mégisserie et une fabrique de teinture, qui travaillent pour l'industrie du pays et de l'étranger.

Le nombre total des ouvriers et ouvrières peut être évalué à 1500. Il a diminué parce que la couture à la main est maintenant pour ainsi dire complètement remplacée par la couture à la machine.

La production du pays est d'environ 50,000 douzaines par an.

Les prix de la matière première et de la marchandise fabriquée ont baissé en 1886 ; ceux de la main-d'œuvre sont toujours les mêmes.

Usine à gaz.

(*Société anonyme à Luxembourg.*)

La fabrique de gaz a produit, pendant l'année 1886, 709,895 mètres cubes de gaz ; la consommation en houille a été de 2,324,485 kilos ; le nombre des ouvriers employés a été de 24, et le salaire payé à ces derniers s'est élevé à la somme de fr. 23,568 03.

Horticulture. — Culture des roses. — Arboriculture.

Ces branches qui appartiennent, par leur nature, à la section de l'agriculture, ont fixé, ces dernières années, notre attention en raison de l'importance des transactions commerciales auxquelles elles donnent lieu.

L'*horticulture* s'étend à-peu-près sur le Grand-Duché tout entier. Les établissements situés aux alentours de la capitale disposent, en grande proportion, de l'exportation dans cette branche. La culture du rosier y prend avec un élan de jour en jour plus accentué la plus large part, grâce aux sacrifices et au travail incessants de nos horticulteurs.

L'exportation du rosier se fait principalement en Allemagne, en Russie, en Amérique du

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Sud, en Autriche-Hongrie, en Angleterre, en Hollande, en Espagne ; mais l'exportation vers les pays-sud, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, est devenue plus difficile par suite de la convention phylloxérique.

L'exposition universelle d'Anvers a ouvert un débouché assez important à l'exportation de rosiers du Grand-Duché vers la Belgique.

Nos cultivateurs de rosiers ont remporté aux expositions et aux concours, tant à l'étranger que chez nous, les premières palmes ; ils occupent environ 150 ouvriers.

Arboriculture. — Il existe dans le Grand-Duché neuf pépinières établies par l'État : à Luxembourg, Grevenmacher, Redange, Arsdorf, Diekirch, Ettelbruck, Hosingen, Weiswampach et Wiltz.

Ces pépinières ont beaucoup contribué, depuis nombre d'années, au reboisement des forêts communales et particulières ; elles sont exclusivement réservées pour le reboisement des propriétés forestières du Grand-Duché.

A côté de ces pépinières officielles, nous voyons une grande étendue de terre affectée par des pépiniéristes privés à la culture des arbres fruitiers : sur les hauteurs dans les environs de Luxembourg, sur les hauteurs de Strassen, dans la vallée de Mersch, à Diekirch et à Echternach. Ces pépiniéristes fournissent amplement le pays ; ils écoulent de plus une grande partie de leurs produits en Allemagne, en Alsace-Lorraine, en Belgique et en Hollande.

Les produits de l'arboriculture de provenance du Grand-Duché sont bien appréciés à l'étranger.

Industrie lainière.

Nos fabriques n'ont pas eu de résultat satisfaisant à enregistrer pendant l'année 1886. Cette industrie souffre du malaise général : excès de production et, par suite, dépréciation du produit fabriqué.

La forte hausse de la matière première ne s'est pas étendue dans la même proportion au produit fabriqué et les bénéfices s'en sont ressentis.

La société des « Draperies luxembourgeoises », dont la production est restée stationnaire, a pu maintenir le nombre d'ouvriers occupés précédemment.

Le marché français étant approvisionné par son établissement en France, cette société s'est vue forcée, par suite de sa puissance de production, d'étendre davantage ses relations dans les pays d'outre-mer. Les essais faits ayant donné des résultats assez satisfaisants, il est probable que l'exportation de ses produits prendra un plus grand essor.

La fabrication de la bonneterie prend de jour en jour un plus grand développement ; elle occupe à Pulfermuhl 400 ouvriers, fait courir 130 métiers circulaires et emploie au-delà de 90,000 kilos de laine, représentant une production de 25,000 douzaines de gilets et caleçons environ, destinés presque entièrement au marché allemand. Son outillage perfectionné lui permettant d'établir des prix de revient très bas, cette branche d'industrie laisse plus de marge que les autres produits en laine.

La manufacture royale grand-ducale de Knaff frères, à Larochette, qui occupe environ

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

110 à 120 ouvriers, écoule ses produits dans le Grand-Duché, la Belgique et principalement l'Allemagne. Cette usine possède lavoir, teinturerie, filature, tissage à la main ainsi que tissage mécanique.

L'industrie lainière tombe de plus en plus en décadence dans les localités de Larochette, Esch-sur-Sûre et Wiltz ; les petits drapiers ont pour la plupart cessé la fabrication par suite des prix trop peu rémunérateurs du produit fabriqué.

La consommation d'Esch-sur-Sûre se réduit à 12,000 kilos de laine.

L'industrie de la laine à tricoter continue à donner des résultats satisfaisants.

Meunerie.

Nous n'avons rien de marquant à relever pour l'année 1886 dans la marche de l'industrie meunière, qui est restée dans les conditions générales de notre dernier rapport, tant pour la fabrication que pour le mouvement des affaires.

Cependant la seconde moitié de l'année a été moins favorable par suite d'une baisse constante des produits secondaires (sons et issues), dont la vente a été très difficile et qui descendirent à des prix rarement aussi bas. Cette mévente avait une des causes principales dans une très forte récolte de l'avoine dont les qualités ordinaires subirent une dépréciation exceptionnelle et remplacèrent, pour une large part, les produits meuniers. Un autre motif de cette baisse fut la grande abondance des pommes de terre.

Nos moulins eurent moins recours au marché d'Anvers et travaillèrent principalement les blés du pays et aussi des blés allemands des contrées rhénanes.

Les prix des farines n'ont éprouvé que de très légères fluctuations dans le courant de l'année.

Huilerie.

Concernant les huileries nous nous référons en partie à nos renseignements de 1885 ; nous pouvons pourtant constater qu'en général, en 1886, la fabrication a été plus active et à prix plus rémunérateurs.

Industrie minière et métallurgique de 1886.

Minières.

Nombre d'exploitations		60
Production totale en tonnes		2,361,372
Valeur totale	fr.	5,795,320
Nombre d'ouvriers occupés		3,025

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Hauts-fourneaux.

Nombre d'établissements 8
21 hauts-fourneaux, dont 20 ont marché pendant 797 semaines.
Production totale en tonnes 400,644
dont 148,089 tonnes, fontes d'affinage,
» 176,599 » » Thomas,
» 75,956 » » moulage.
Valeur totale . . . . . fr. 14,920,210
Nombre d'ouvriers employés 1,732

Fonderies.

Nombre de fonderies (y compris celle de Dudelange) 7
Production totale (pièces moulées). 2,585
dont 443 tonnes poterie,
» 2,142 » pièces de machines, colonnes, plaques en fonte, etc.
Nombre d'ouvriers occupés 178

Laminoirs.

Il y a deux laminoirs, celui des hauts-fourneaux et forges de Dudelange et celui de la société des mines et hauts-fourneaux de Differdange, cette dernière société déclarée en faillite et dont le laminoir marche sous la direction de curateurs.

Production totale . . . . . 28,154 tonnes.
Fers marchands, fers spéciaux, lingots, billettes et platines en acier Thomas.
Les lingots, billettes et platines en acier Thomas sont produits à Dudelange.
Valeur de la production . . . . . fr. 2,489,051
Nombre d'ouvriers employés 401

Comme nous le disions dans notre dernier rapport à la fin de l'année 1885, on ne pouvait espérer une reprise prochaine pour l'industrie métallurgique ; l'année qui vient de s'écouler a été, au contraire, bien dure pour l'industrie du fer : la crise s'était fait sentir avec plus d'intensité encore qu'en 1885.

La situation de l'année 1886 se résume par la diminution de la production et de la vente, par l'augmentation des stocs et des prix tellement réduits comme on ne les avait jamais vus.

Enfin, vers les mois de novembre et de décembre 1886, une reprise, produite par les besoins considérables de produits sidérurgiques en Amérique, laissait prévoir pour l'industrie métallurgique des jours meilleurs et faisait espérer la fin de la crise. Les exportations vers l'Amérique augmentaient, de grandes et nombreuses adjudications pour travaux de chemins de fer en Allemagne ont donné un certain élan à l'industrie et les prix des produits s'en sont ressentis immédiatement. Bref, on pouvait augurer de l'année 1887 qu'elle allait être plus propice pour l'industrie sidérurgique du Grand-Duché que les années précédentes.

Nous donnons ci-après le relevé avec les plans graphiques de la production minière, métallurgique et des fonderies, de 1868 à 1886 inclusivement, montrant à première vue le développement de l'industrie métallurgique dans le Grand-Duché.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Production — Minières.

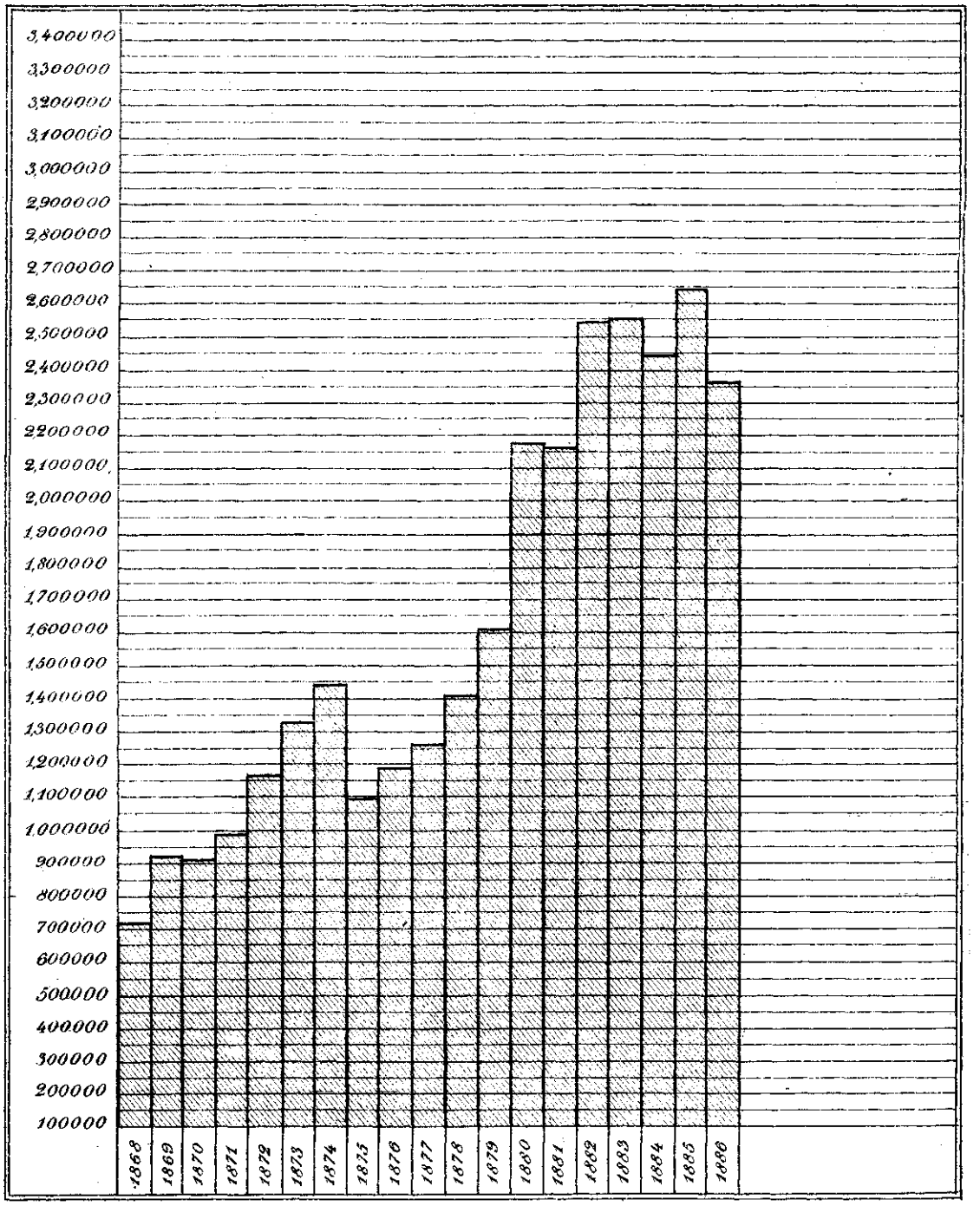

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Production — Fonte.

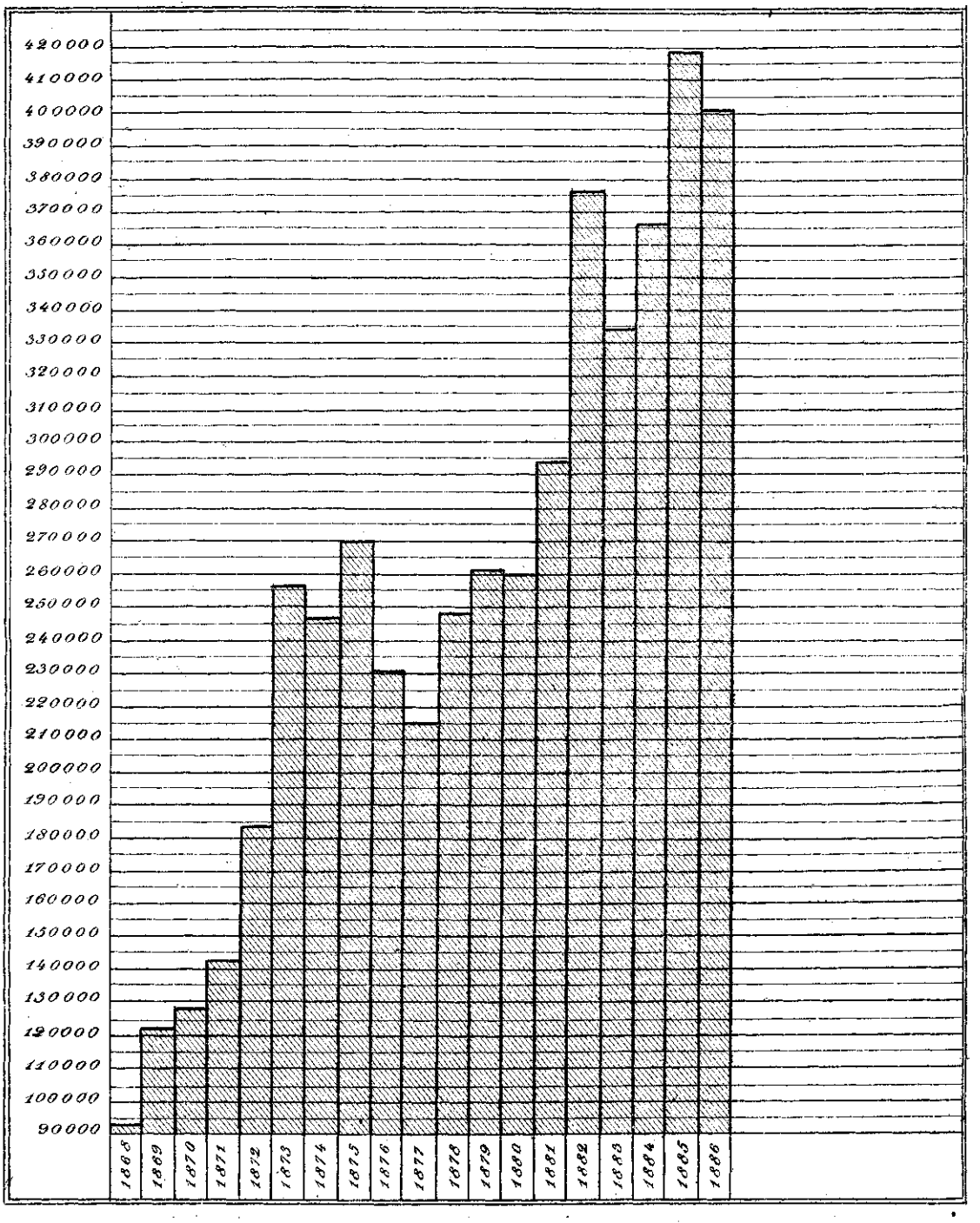

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Production — Fonderies.

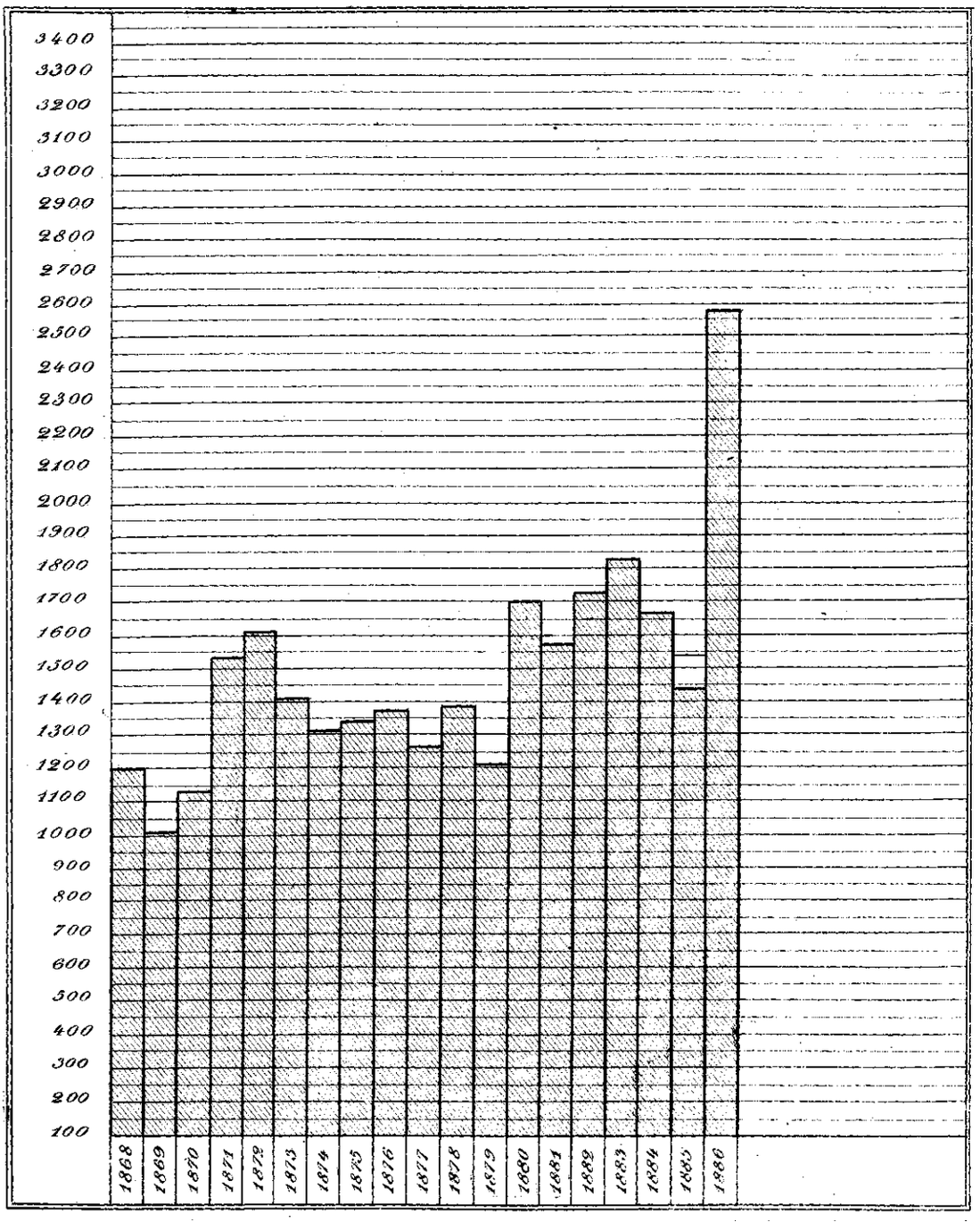

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

RELEVÉ

de la production minière, métallurgique et des fonderies pendant les années 1868 à 1886.

I. Minières du Grand-Duché.			II. Hauts-Fournaux.		III. Fonderies.	
ANNÉE.	PRODUCTION. TONNES.	OUVRIERS.	PRODUCTION. TONNES.	OUVRIERS.	PRODUCTION. TONNES.	OUVRIERS.
1868	722,059	1933	93,408	800	1200	125
1869	924,382	1824	122,554	1175	1011	130
1870	911,695	2316	128,300	915	1141	105
1871	990,499	2203	142,897	1180	1536	125
1872	1,174,334	2472	184,573	1701	1615	130
1873	1,331,743	2732	256,449	1908	1413	122
1874	1,442,668	2913	246,600	1577	1310	118
1875	1,090,845	1810	270,377	1366	1341	130
1876	1,196,729	1833	230,500	1158	1370	127
1877	1,262,825	2009	215,388	963	1269	135
1878	1,407,617	2285	248,377	1225	1394	128
1879	1,613,392	2732	261,236	1255	1205	138
1880	2,173,463	3656	260,666	1328	1701	162
1881	2,161,881	3433	293,615	1506	1579	157
1882	2,539,295	3775	376,587	1539	1726	152
1883	2,551,090	3510	334,688	1763	1827	144
1884	2,447,634	3714	365,997	1703	1670	148
1885	2,648,449	3945	419,610	1676	1440	132
1886	2,361,372	3015	400,644	1732	2585	178

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Chaudières à vapeur.

On applique maintenant dans le Grand-Duché, dans nombre d'industrie, la vapeur comme force motrice. C'est ainsi que nous avons actuellement 211*) chaudières qui fonctionnent dans le pays, nombre assez considérable pour que le Gouvernement se préoccupe de la manière à arriver à une surveillance bien ordonnée et suivie sur la marche et l'état de ces appareils pour prévenir des explosions. C'est surtout dans les petites industries où les générateurs sont abandonnés à la surveillance d'un simple chauffeur, qu'il y a danger d'explosion. Il existe en Belgique et en Allemagne bien des associations pour la surveillance des chaudières, mais dont seulement quelques industries du pays font partie. Il faudrait, pour la sécurité publique, obliger par une loi les propriétaires de chaudières d'entrer dans l'une ou l'autre association de ce genre.

---

*) A ce nombre viennent s'ajouter :

a)	Chaudières à vapeur de moindre importance établies pour distilleries	40
b)	Id. non en activité	22
c)	Id. de machines locomotives	111
d)	Moteurs à gaz	9
		182

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Fabrication du papier.

Cette industrie, représentée par l'usine de Manternach, n'offre pour cette année aucun fait saillant à mentionner.

Le nombre des ouvriers est resté le même et la fabrication n'a pas diminué.

Nous croyons devoir recommander de nouveau à l'examen de l'administration les travaux exécutés et en cours d'exécution sur le parcours de la Syre et d'autres rivières du pays, lesquels jusqu'à présent ont été très préjudiciables au régime des eaux et ont augmenté considérablement le danger des inondations, en provoquant des crues subites qui causent les plus grands dommages aux usiniers riverains.

Plâtres et albâtres.

L'industrie plâtrière Kuborn & Reuter à Luxembourg a continué en 1886 à souffrir de la situation générale. Cette circonstance, jointe au fait que journellement de nouvelles lignes de chemins de fer amènent sur le marché les produits de carrières plus rapprochées des points de consommation, n'a pas permis au commerce de Kuborn & Reuter de reprendre son allure.

Cette industrie a occupé environ 20 ouvriers, gagnant en moyenne fr. 2 75 par jour, pour extraire et travailler environ 2,200,000 kilos de plâtre, dont les prix de vente fort réduits ne laissent plus qu'un maigre bénéfice.

Les produits de MM. Kuborn & Reuter ont obtenu en 1885 à Anvers une mention honorable, distinction d'autant plus flatteuse que Paris seule concourait aussi.

Usine à plâtre à Heisdorf, près Luxembourg.

L'usine J.-B. Kintzelé possède à Heisdorf le droit d'exploitation dans une surface de 6 hectares, contenant environ 1,000,000 tonnes de plâtre brut, variant en qualité entre l'albâtre le plus fin et le plâtre gris de qualité inférieure, propre à l'agriculture. Elle occupe actuellement 6 ouvriers pour l'extraction, la calcination et la mouture du plâtre blanc pour plafonnage, dont elle trouve le placement dans le pays pour environ 500 tonnes par an. Cette usine pourrait en produire dix fois plus, si les marchés belges et allemands ne lui étaient inaccessibles par des tarifs de transport trop élevés.

Les plâtres du bassin de Paris arrivent jusqu'à Gand, Bruxelles, Anvers etc. par les canaux avec bâteaux à charbon, comme chargement sur lest, à des prix qui, pour une distance double, sont moitié moins élevés que nos frets par chemin de fer pour arriver aux mêmes places.

Pour pouvoir lutter contre la concurrence française, il faudrait à l'industrie indigène une réduction notable sur les tarifs de transport et, dans ces conditions, elle pourrait fournir sa marchandise pour tous les besoins de la Belgique, de la Hollande et d'une partie de la province rhénane.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Fabrique de poudre.

Le seul établissement existant dans notre pays est situé à Kockelscheuer, près Luxembourg ; il ne fabrique que de la poudre de mine et a pour débouchés le Grand-Duché de Luxembourg et la Lorraine.

Son produit est très apprécié et préféré à celui de la concurrence.

La production a été en 1886 d'environ 500,000 kilos.

Fabriques de tabacs et cigares.

Cette industrie travaille toujours dans les mêmes conditions que les années précédentes : les 27 fabricants avec leur personnel de 350 ouvriers produisaient :

1,100,000 kilogr. tabac à fumer, représentant	fr.	2,200,000
6,500 » » à mâcher	»	19,500
4,500 » » à priser	»	9,000
6,000,000 de cigares à une moyenne de 30 fr. le mille .	»	180,000
4,000,000 de cigarettes » » 8 » » .	»	32,000
Total	fr.	2,440,500

L'exportation dans les pays d'outre-mer a considérablement diminué durant l'exercice 1886, et nos deux fabriques qui s'occupent spécialement de ce genre de commerce, avaient des mois entiers de chômage.

Elles n'expédiaient qu'environ 200,000 kilogr. de tabac à fumer pour . .	fr.	260,000
2,000,000 de cigares	»	60,000
2,000,000 de cigarettes	»	15,000
	fr.	335,000

L'exportation jusqu'à présent se faisait par l'entremise d'agents sur les places de mer, généralement en France, et ceux-ci revendaient dans les pays consommateurs après avoir chargé les marchandises de leurs bénéfices et des frais. Mais aujourd'hui où tous les pays du monde rivalisent à donner à leur commerce des moyens de communication aussi avantageux que possible, il en est le contraire en France : là, les frais de chemin de fer, des dogs et des transports maritimes sont de beaucoup trop élevés pour pouvoir permettre aux négociants français de lutter dans telles colonies où ils ne jouissent pas de priviléges. Pour n'en citer qu'un exemple : 100 kilogr. de tabac coûtent en transport jusqu'à Marseille-entrepôt fr. 12,50, sans compter les frais de douane, statistique, plombs, acquit, etc., etc. La même quantité peut être expédiée via Anvers par la ligne subventionnée jusqu'à Haïphong au Tonkin à raison de fr. 12,00 les 100 kilogr. Il s'ensuit qu'avec les facilités d'exportation qui sont à la portée de tout le monde, les producteurs doivent peu à peu négliger les intermédiaires, surtout en France, pour aller porter leur concurrence directement dans les pays consommateurs. Mais celui qui voudra y prendre pied, aura à entreprendre un travail long, périlleux et peu lucratif.

La situation du commerce de tabacs dans le Grand-Duché et l'Alsace-Lorraine n'est pas brillante non plus. Par suite de la crise générale, l'ouvrier et le paysan gagnent peu ; ils font

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

des économies à tout, même à l'usage du tabac. Les fabricants les plus importants du pays se ressentant d'une diminution de leur vente et, voulant maintenir leur chiffre d'affaires habituel, forcent cette vente par l'entremise d'un plus grand personnel de voyageurs, agents, etc. auxquels ils paient une grosse part de leurs bénéfices. Par ce fait même, les fabricants moins importants se voient enlever leur petite clientèle régulière de laquelle ils vivaient; ils sortent également, augmentent leurs frais généraux, de sorte que leur gain se réduit à zéro, surtout que les prix de vente sont à leur dernière limite.

Durant les premiers mois de 1886, les tabacs d'Amérique étaient très chers; ils baissaient considérablement dans la seconde moitié de l'année; nos exportateurs auraient pu réaliser quelques bénéfices, si les débouchés avaient été là et si, peu après, les prix des tabacs fabriqués n'avaient baissé dans la même proportion.

Les tabacs du Palatinat de la récolte de 1885 étaient à bas prix, mais de qualité inférieure, de sorte que beaucoup de fabricants ne pouvaient s'en servir pour leurs mélanges.

L'essai de la culture des tabacs dans le Grand-Duché a assez bien réussi en 1886; nous avons obtenu un tabac feuillant, mûr, tendre, brun, se prêtant parfaitement à la fabrication de cigares ordinaires; la qualité en est légère et son goût est assez agréable. Si les années suivantes nous rendent un même tabac propre à la fabrication des cigares qui est le plus rare, par conséquent le plus recherché et le mieux payé, nos cultivateurs peuvent se féliciter d'avoir trouvé une bonne ressource dans cette culture; il faudra cependant qu'ils lui vouent de plus grands soins encore.

Tannerie.

Dans notre dernier rapport sur la situation de la tannerie, nous disions entre autres: « l'année 1885 n'a pas été bonne pour la tannerie, mais elle a pour ainsi dire préparé un meilleur terrain pour l'avenir. Depuis près de quinze ans, une disproportion notable existait entre la matière première et le cuir fabriqué. La baisse des cuirs en poil et des écorces fait en partie disparaitre cette disproportion. Espérons que l'équilibre se rétablira complètement et qu'une nouvelle ère de prospérité s'ouvrira bientôt à l'industrie la plus importante des Ardennes, et que nos taillis d'écorces seront comme par le passé un placement foncier fort avantageux. »

Malheureusement, ces vœux ne se sont qu'en partie réalisés. Au début de la campagne, les cuirs en poil étaient toujours à des prix abordables; mais par suite de circonstances météorologiques exceptionnelles, les écorces de notre pays ont atteint des prix fabuleux, et il y a généralement une hausse de 25 à 30 pCt. sur ceux de 1885. C'est là un état anormal, tout-à-fait fortuit, qui ne pourra durer. Plus nous avançons et plus la position devient critique, désespérée. Certains tanneurs avaient encore quelque espoir, par suite de tous ces bruits de guerre, mais ils sont revenus de leurs illusions. Les approvisionnements se sont faits, sans que l'on ait eu une reprise sérieuse à constater dans les prix du cuir tanné.

Cuirs en poil inabordables, écorces à des prix exorbitants, et cuirs tannés à bon compte! Explique qui pourra ces anomalies.

D'après les renseignements statistiques, fournis par les courtiers Grisar d'Anvers et Faure du Havre, les importations des cuirs en poil pour l'année 1886, par Anvers, le Havre,

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Hambourg, Livrepool, Marseille et Londres accusent un déficit de 559,536 pièces. Les nouvelles reçues de la Plata ne sont pas rassurantes. Il est bien et formellement constaté que le choléra a éclaté dans les républiques de l'Amérique du Sud. Ces nouvelles qui ont ému profondément les importateurs, ont eu pour effet d'amener presqu'immédiatement une hausse marquée, tant sur les marchés d'Europe que sur les marchés de production, et qui, selon les apparences, semble être le début d'un mouvement ascensionnel plus grand encore. — Tout le monde sait que les principaux débouchés des viandes sèches de la Plata sont le Brésil et les Antilles. Or, ces centres de consommation, effrayés par l'apparition du choléra dans les provinces argentines, se sont empressés de fermer leurs ports aux produits Platéans. D'où cette conséquence que les saladeros ne pouvant plus écouler les viandes, se voient dans l'impossibilité presque absolue d'abattre. Car le temps est loin où l'on ne tuait à la Plata les animaux que pour le cuir, le suif et les autres débris ; aujourd'hui, l'élément de bénéfice pour le saladériste repose en très grande partie sur la viande, et, dans une mesure telle que les autres produits de son établissement ne sont guère qu'un accessoire.

En somme, à part une demande plus active de la matière fabriquée et une hausse tout-à-fait insignifiante dans le prix, l'on peut dire que la situation de la tannerie, de satisfaisante qu'elle paraissait au début de la campagne, est redevenue médiocre vers la fin de 1886. Une reprise sérieuse est en l'air, pourvu qu'elle ne se fasse pas attendre trop longtemps.

Toiles et teinturerie.

Depuis notre dernier rapport, nous n'avons aucun changement sérieux à signaler. La situation reste défavorable comme les années précédentes et la reprise se fait toujours attendre. — En général, les affaires sont bien difficiles et le bénéfice très restreint.

Vignobles.

L'étendue de tous les vignobles du Grand-Duché — nouvelles plantations comprises — est actuellement de 1000 hectares.

La récolte de vin de l'année 1886 a été mauvaise, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité. Le temps pluvieux qui régnait continuellement pendant l'époque de la floraison, avait déjà fait beaucoup de tort aux vignes, lorsqu'au mois de juillet un ennemi terrible de la vigne, qui jusqu'alors avait épargné les vignobles du Grand-Duché, a fait tout-à-coup son invasion et a détruit presque toute la récolte. Nous voulons parler du mildew (peronospora viticola) qui, dans l'espace de quinze jours, a attaqué toutes les vignes et a détruit en peu de temps leur feuillage.

Quant à la quantité, on a récolté en moyenne 15 à 20 hectolitres de vin blanc, et 8 à 10 hectolitres de vin rouge par hectare. La récolte a donc été de 15,000 à 20,000 hectolitres ou de 1500 à 2000 foudres.

Pour ce qui concerne la qualité, elle a été une des plus mauvaises des trente dernières années, vu que les ceps, privés de leur feuillage, n'ont pas pu mûrir les raisins. D'après le pèse-moût d'Oechsele, le moût a pesé de 45 à 50 degrés en moyenne.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Malgré la mauvaise qualité, le vin s'est vendu à un prix relativement très élevé, ce qu'il faut attribuer à la rareté des vins dans les caves et à la série précédente de récoltes insuffisantes sous le rapport de la quantité.

Le vin de 1886 a été vendu en automne 1886 au prix de 30 fr. par hectolitre ; aujourd'hui il se vend généralement à 15 fr. la hotte, soit 37,50 par hectolitre.

Sociétés d'Assurances.

Quarante-une compagnies d'assurances contre l'incendie et autres dangers opèrent dans le Grand-Duché ; en voici la nomenclature :

DÉSIGNATION DES COMPAGNIES.	NATURE DES ASSURANCES.	NOMS DES AGENTS PRINCIPAUX.
Assurances générales à Bruxelles,	incendie,	Henri Fischer à Luxembourg.
Paternelle,	incendie et explosion de gaz,	J.-N. Klensch id.
Propriétaires réunis,	incendie,	P. Wahl id.
L'Aigle,	id.	Wenger, huissier id.
Magdeburger Feuer-Versicherungs-Gesellschaft,	id.	Paul Duren id.
North British and Mercantile,	id.	Berchem et Liesch id.
Preussische National Feuer-Versicherungs-Gesellschaft à Stettin,	incendie et autres dangers,	Luja id.
Compagnie de Bruxelles,	id.	Beissel id.
Le Phénix, à Paris,	vie,	Mergen de Diekirch.
Assurances générales à Paris,	id.	Wahl à Luxembourg.
La Nationale,	id.	Schrœll id.
Germania de Stettin,	id.	Luja id.
Caisse paternelle,	id.	J.-N. Klensch id.
L'Union,	id.	Berchem & Liesch id.
La France,	id.	Arthur Knaff id.
L'Aigle,	id.	Reuter id.
Preussische Lebens-Versicherungs-Aktien-Gesellschaft à Berlin,	id.	van Gogh id.
Le Soleil,	id.	Jurion à Walferdange.
Assurances générales à Bruxelles,	id.	Henri Fischer à Luxembourg.
Victoria à Berlin,	vie et accidents,	Steffen à Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

DÉSIGNATION DES COMPAGNIES.	NATURE DES ASSURANCES.	NOMS DES AGENTS PRINCIPAUX.
L'Urbaine,	vie,	Linden à Luxembourg.
La Foncière,	id.	Hubert Clesse à Luxembourg.
The Gresham à Londres,	id.	Mersch-Nouveau id.
Allgemeene Matchappy,	id.	Paul Duren id.
Royale Belge à Bruxelles,	vie et accidents,	Léon Jourdain id.
La Confiance,	id.	Vannière id.
Société Suisse à Winterthur,	accidents,	Luja id.
Le Secours,	id.	Wahl id.
Kœlnische Unfall-Versicherungs-Gesellschaft,	id.	van Gogh id.
id.	bris de glaces,	J.-P. Reuter id.
La Rhenania de Cologne,	accidents,	Eug. Mersch id.
Kœlnische Hagel-Versicherungs-Gesellschaft,	grêle,	Wahl id.
Allgemeine Spiegelglas-Versicherungs-Gesellschaft zu Mannheim,	bris de glaces,	Henri Fischer id.
Bremer Spiegelglas-Versicherungs-Gesellschaft,	id.	Klees-Ostert id.
Frankfurter Transport- und Glas-Versicherungs-Aktien-Gesellschaft,	id.	Louis Segers id.
Vaterländische Transport-Versicherungs-Aktien-Gesellschaft zu Elberfeld,	accidents de transports,	Henri Fischer id.
Providentia de Francfort s/M.,	id.	Reuter id.
La Foncière,	transports et accidents,	Hubert Clesse id.
La Banque d'assurances sur la vie « Kosmos » à Zeist (Utrecht),	vie,	Nicolas Ensch id.
Zurich,	accidents,	Paul Duren id.
Gladbacher Gesellschaft,	incendie,	Philippart id.
Westdeutsche Versicherungs-Aktien-Bank,	id.	Nennig id.

Brevets.

A notre précédent rapport s'est trouvé annexé un relevé des brevets accordés dans le Grand-Duché de Luxembourg, en exécution de la loi du 30 juin 1880, jusqu'au 31 décembre 1886, avec ommission de ceux qui sont éteints pour défaut de payement de la taxe annuelle.

Un nouveau relevé, joint à notre présent rapport, indique les brevets en cours à la date du 31 décembre 1887.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Il appartient aux intéressés de s'assurer auprès du «Patent-Amt» à Berlin, si les brevets accordés pour le Grand-Duché de Luxembourg ont encore, à ce jour, une existence légale dans les pays de l'Union douanière; *si cette existence leur faisait défaut, ces mêmes brevets n'auraient, par là même, plus de valeur dans le Grand-Duché*, malgré que la taxe en eût été payée régulièrement jusqu'ici.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

sur les résultats de l'exploitation des chemins de fer Guillaume-Luxembourg, secondaires et Prince-Henri

pendant l'année 1886.

a) Chemins de fer Guillaume-Luxembourg.

	T. K.		1886. T. K.	1885. T. K.
Trafic intérieur			352,613.900	418,855.350
Trafic d'exportation :				
par la ligne de Thionville	160,234.620		1,133,879.680	1,360,239.930
de Gouvy	211,493.500			
de Bettingen	498,337.010			
de Carthaus	263,814.550			
Trafic d'importation :				
par la ligne de Thionville	120,966.100		596,865.300	718,586.810
de Gouvy	46,959.200			
de Bettingen	105,818.400			
de Carthaus	323,121.600			
Trafic de transit :				
par Thionville en Belgique :				
via Troisvierges	49,241.300	226,472.200	603,012.630	516,504.200
via Bettingen	177,230.900			
de Belgique par Troisvierges :				
via Thionville	131,870.300	132,171.600		
via Carthaus	301.300			
de Belgique par Bettingen :				
via Thionville	212,340.900	226,474.800		
en Allemagne via Carthaus	14,133.900			
d'Allemagne pour la Belgique :				
via Gouvy	722.730	17,894.030		
via Bettingen	17,171.300			
*) **Trafic total**			2,686,371.510	3,014,186.290

*) A ce chiffre, il faut ajouter :

1°	20 T.	
	5,992	de coke, en provenance de l'Allemagne, et dirigées via Troisvierges et par la ligne de l'Attert
	25,099	respectivement vers Athus, Rodange, le bassin de Longwy et Steinfort;
	6,400	
2°	1,910	de minerais et de fontes brutes expédiées vers l'Allemagne, par la ligne de l'Attert et via Trois-
	25,530	vierges, en provenance d'Obercorn, Rodange et Steinfort;
	16,910	
3°	27,915	de minerais expédiées en service direct de la station de Belvaux, respectivement vers Dommel-
	3,460	dange et Luxembourg; enfin
4°	224,000	de minerais expédiées par les stations de Tétange et d'Ottange, en provenance des nouveaux embranchements du bassin de Rumelange, vers l'Allemagne et la Belgique. Le trafic total, pour 1886, se trouve ainsi porté à 3,023,598 tonnes.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

EXPÉDITIONS PAR NATURE DE MARCHANDISES ET DESTINATIONS.

Désignation des marchandises.	via Thionville.	via Gouvy.	via Sterpenich.	via Carthaus.	pour l'intérieur.	Totaux 1886.	Totaux 1885.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Minerais oolithiques.	85,546.000	*) 65,185.000	357,050.000	68,056.000	273,043.000	848,880.000	1,252,721.800
Minerais d'alluvion .	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .
Fers et fontes. . .	47,512.000	**) 129,835.000	29,835.600	145,251.500	16,779.300	369,213.400	353,868.200
Pierres	1,705.100	1,638.100	2,547.900	205.000	12,100.100	18,196.200	21,613.100
Plâtre	160.000	358.200	2,972.000	777.200	215.500	4,482.900	3,830.400
Chaux	31.200	. . . . .	535.100	437.500	3,680.800	4,684.600	7,434.500
Bois	1,049.200	1,139.100	3,418.400	162.600	12,058.300	17,827.600	20,483.400
Céréales	437.200	639.100	375.000	479.300	3,411.400	5,342.000	8,902.800
Pommes de terre. .	52.400	223.400	5.000	. . . .	228.400	509.200	438.800
Écorces.	104.500	1,156.100	192.600	3,707.300	789.300	5,949.800	4,519.900
Sables et scories . .	1,646.000	340.800	10.000	3,856.300	15,548.200	21,401.300	41,139.900
Cuirs tannés . . .	93.200	252.900	49.100	203.500	64.800	663.500	582.400
Boissons	1,239.700	169.100	316.400	687.500	1,800.200	4,212.900	4,640.900
Divers	20,658.120	10,556.700	101,029.910	39,990.850	9,102.670	181,338.250	56,290.070
Sommes . . .	160,234.620	211,493.500	498,337,010	263,814.550	348,821.970	1,482,701.650	1,776,820.170

*) Le chiffre de 65,185 tonnes de minerais, expédiées via Gouvy, se compose : 1° de 7,200 tonnes dirigées vers la Belgique, et 2° de 57,985 tonnes en destination de l'Allemagne.

**) Le total de 129,835 tonnes de fers et fontes se compose : 1° de 1,604 tonnes dirigées vers la Belgique, et 2° de 128,231 tonnes dirigées vers l'Allemagne.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

IMPORTATIONS PAR NATURE DE MARCHANDISES ET PROVENANCES.

NATURE DES MARCHANDISES.	via Thionville.	via Trois-Vierges.	via Bettingen.	via Wasserbillig.	TOTAUX 1886.	TOTAUX 1885.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Coke	1,600.000	21,550.200	66,214.500	231,690.800	321,055.500	307,569.000
Houille	23,694.300	15,315.800	17,576.500	31,931.300	88,517.900	160,493.700
Bois	9,432.400	111.600	270.300	4,120.900	13,935.200	19,587.400
Céréales	2,711.300	1,413.900	6,262.900	3,290.400	13,678.500	17,227.400
Argiles, ardoises, etc.	1,903.600	485.800	735.600	14,490.240	17,615.240	15,432.300
Sel	1,371.900	. . . . .	. . . . .	10.600	1,382.500	1,142.000
Fers et fontes	1,737.400	5,252.300	2,905.800	5,781.200	15,676.700	18,860.400
Minerais	73,630.800	. . . . .	1,125.600	10,960.000	85,716.400	101,376.900
Sucre, café, etc.	139.600	236.800	174.000	634.700	1,185.100	1,125.700
Huile et pétrole	150.500	668.900	1,572.700	181.100	2,573.200	2,514.300
Cuirs et peaux	109.800	479.300	87.600	61.500	738,200	947.400
Tabacs	257.900	41.900	53.100	167.700	520.600	973.000
Boissons	1,669,100	88,800	377.900	2,163.100	4,298.900	2,498.700
Produits chimiques	358.900	31.200	232.500	45.400	668.000	832.600
Divers	2,198.600	1,282.700	8,229.400	17,592.660	29,303.360	58,006.010
Sommes	120,966.100	46,959.200	105,818.400	323,121.600	596,865.300	718,586.810

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

RECETTES EFFECTUÉES ET RENSEIGNEMENTS DIVERS.

	1886.	1885.	Différence en faveur de 1886.	Différence en faveur de 1885.
	FR.	FR.	FR.	FR.
Voyageurs et bagages	1,020,625.00	1,086,750.00	. . .	66,125.00
Marchandises	5,752,000.00	5,779,375.00	. . .	27,375.00
Recettes diverses	591,875.00	646,250.00	. . .	54,375.00
Produit total des transports	7,364,500.00	7,512,375.00	. . .	147,875.00
Produit kilométrique	fr. 43,320.00	fr. 44,190.45	. . .	fr. 870.45
Nombre des voyageurs transportés	936,896	910,242	26,654	. . .
Produit moyen par voyageur	fr. 1,09	fr. 1,20	. . .	fr. 0,11
Nombre de tonnes transportées	3,023,598	3,157,721	. . .	134,123
Produit moyen par tonne	fr. 1,90	fr. 1,83	fr. 0,07	. . .
Nombre de tonnes transportées à 1 kilom.	130,000,000	135,000,000	. . .	5,000,000
Parcours moyen	Km. 43	Km. 42	Km. 1	. . .
Produit moyen par tonne et par kilomètre	fr. 0,044	fr. 0,043	fr. 0,001	. . .

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Trafic des nouveaux embranchements du Guillaume-Luxembourg pendant l'année 1886.

A. — *Embranchement de Bettembourg à Dudelange.*

a) Expéditions	via Thionville.	via Gouvy.	via Sterpenich.	via Carthaus.	pour l'intérieur.	Totaux.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Minerais	. . .	. . .	. . .	. . .	52,960.000	52,960.000
Fontes et fers . .	2.960.000	370.000	4,103.000	20,446.000	4,405.000	32,284,000
Acier	315.000	230.000	2,290.000	20,784.000	10,000	23,629.000
Divers.	187.800	. . .	80.000	599.500	3,217.000	4,084.300
Sommes . .	3,462.800	600.000	6,473.000	41,829.500	60,592.000	112,957.300

b) Arrivages	via Thionville.	via Trois-Vierges.	via Bettingen.	via Wasserbillig.	de l'intérieur.	Totaux.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Cokes	50.000	2,265.000	. . .	55,610.000	. . .	57,925.000
Houille	160,000	10,150.000	2,760.000	2,760.000	. . .	15,830.000
Minerais (pour mélanges)	. . .	. . .	. . .	12,820.000	. . .	12,820.000
Machines et divers.	2,766.000	190.000	5,697.000	12,785.000	25,919.300	47,357.300
Sommes . .	2,976.000	12,605.000	8,457.000	81,975.000	25,919.300	133,932.300

B. — *Embranchements du bassin de Rumelange.*

a) Ceux aboutissant à la station de Tétange ont expédié 224 mille tonnes de minette en destination de la Belgique et de l'Allemagne ;

b) celui aboutissant à la station de Rumelange-Ottange a expédié 4790 tonnes de minerais aux mêmes destinations.

		T. K.
Trafic total	de Dudelange	246,889.600
»	de Tétange	224,000.000
»	d'Ottange	4,790.000
Total fourni par les nouveaux embranchements		475,679.600

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Chemins de fer secondaires.

Résultats de l'exploitation pendant l'année 1886.

STATIONS.	VOYAGEURS.		MARCHANDISES.		RECETTES extraordinaires.	RECETTES TOTALES.
	Nombre.	Produit.	Poids.	Produit.		
		FR. C.	T. K.	FR. C.	FR. C.	FR. C.
Luxembourg	52,348	42,781.45	4,061.490	7,906.70	. . .	50,688.15
Hesperange	11,879	3,654.85	5,076.730	4,731.55	. . .	8,386.40
Alzingen	5,827	2,369.10	2.930	15.10	. . .	2,384.20
Weiler-la-Tour . . .	5,377	3,476.75	60.900	124.55	. . .	3,601.30
Aspelt	6,047	4,613.70	1,288.330	1,347.15	. . .	5,960.85
Altwies	2,403	2,030.00	65.050	416.60	. . .	2,446.60
Mondorf-village . . .	4,579	4,574.05	492.450	1,344.90	. . .	5,918.95
Mondorf-les-Bains . .	5,680	4,772.30	1,608.140	3,204.90	. . .	7,977.20
Ellingen	3,621	3,432.30	1,650.750	1,609.20	. . .	5,041.50
Scheuerberg . . . . ,	830	801.80	384.010	501.55	. . .	1,303.35
Remich	11,342	14,621.65	706.370	2,616.65	. . .	17,238.30
Cruchten	9,656	7,232.05	2,536.640	4,464.55	. . .	11,696.60
Schrondweiler . . .	. . .	. . .	29,660	59.80	. . .	59.80
Medernach	3,263	1,652.80	956.620	193.00	. . .	1,845.80
Larochette	9,615	6,275.50	1,702.800	5,168.05	. . .	11,443.55
Pour les transports effectués pour la poste	. . .	. . .	. . .	. . .	4,489.50	4,489.50
Totaux. . .	132,467	102,288.30	21,372.870	33,704.25	4,489.50	*) 140,482.05

*) A ce chiffre des recettes totales, il vient s'ajouter encore une somme de fr. 2,647.85, produit du transport des équipages et bestiaux, ce qui élève le produit total de tous les transports à fr. 143,129.90.

Produit kilométrique correspondant (41 km.)

1886.	1885.
fr. 3,490.97	fr. 3,023.00

Différence en faveur de 1886. . . fr. 367.97.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Chemins de fer Prince-Henri.

1er RÉSEAU (Minières, Attert, Sûre.)

Longueur en exploitation : 141 kilomètres.

	1886.	1885.	Différence en faveur de 1886.	Différence en faveur de 1885.
I. Marchandises expédiées :	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
1° pour l'intérieur du pays . . .	330,573.290	434,907.700	» »	104,334.410
2° vers la France	47,393.400			
3° id. la Belgique	865,339.960	957,047.520	» »	43,284.610
4° id. la Hollande	1,029.550			
5° id. l'Allemagne	68,524.230	68,930.080	44.150	» »
6° id. la Suisse	260.000			
7° id. l'Italie	190.000			
Ensemble . . .	1,313,310.430	1,460.885.300	» »	147,574.870
II. Marchandises importées :				
1° de la France : via Rodange (frontière française)	814.920	» »	814.920	» »
2° de la Belgique :				
a) via Athus	65,996.630	29,586.230	36,410.400	» »
b) via Bettingen	21,247.390	8,756.120	12,491.270	» »
c) via Gouvy	2,761.630	3,343.390	» »	581.760
3° de l'Allemagne :				
a) via Esch (Thionville et Karthaus)	5,333.500	5,662.870	6,104.810	» »
b) via Bettingen (Thionville et Karthaus)	6,434.180			
c) via Trois-Vierges. . . .	41,234.270	63,053.060	» »	21,818.790
d) via Wasserbillig (Thionville et Karthaus).	6,634.840	8,395.050	» »	1,760.210
Ensemble . . .	150,457.360	118,796.720	31,660.640	» »
III. Marchandises en transit par les lignes de la Société :				
a) via Esch-Athus et inversement	10,280.000	» »	10,280.000	» »
b) via Esch-Rodange (frontière française).	5,500.000	» »	5,500.000	» »
c) via Diekirch-Wasserbillig et inversement.	4,263.100	» »	4,263.100	» »
Ensemble . . .	20,043.100	» »	20,043.100	» »
Total des marchandises transportées	1,483,810.890	1,579,682.020	» »	95,871.130

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

1° Les marchandises expédiées comprennent :

DESTINATION.		MINERAIS.	PIERRES.	FONTES.	BOIS.	DIVERS.	TOTAUX.
		T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Intérieur.		289,861.170	7,580.700	820.000	9,761.260	22,550.160	330,573.290
France		38,140.000	985.500	5,700.000	236.630	2,331.270	47,393.400
Belgique.		833,977.060	2,514.650	24,172.550	3,349.430	1,326.270	865,339.960
Allemagne		1,910.000	1,519.150	59,856.010	339.660	4,899.410	68,524.230
Hollande.		. . .	1,029.550	. . .	. . .	. . .	1,029.550
Suisse		. . .	. . .	260.000	. . .	. . .	260,000
Italie		. . .	. . .	190.000	. . .	. . .	190.000
En tout. . .	1886	1,163,888.230	13,629.550	90,998.560	13,686.980	31,107.110	1,313,310.430
	1885	1,324,624.810	15,403.430	70,651.030	16,287.190	33,918.840	1,460,885.300
Différence en	1886	. . .	. . .	20,347.530	. . .	. . .	. . .
faveur de .	1885	160,736.580	1,773,880	. . .	2,600.210	2,811.730	147,574.870

2° Les marchandises importées comprennent :

	Au départ de			En tout		Différence en faveur de	
	la France.	la Belgique.	l'Allemagne.	1886.	1885.	1886.	1885.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Minerais	. . .	1,150.000	5,150.000	6,300.000	. . .	6,300,000	. . .
Pierres	. . .	11.100	30.000	41.100	. . .	41.100	. . .
Fontes	. . .	75.080	40.000	115.080	. . .	115.080	. . .
Bois.	. . .	104.880	3,342.170	3,447.050	. . .	3,447.050	. . .
Cokes	. . .	73,780.000	37,621.600	111,401.600	85,050.000	26,351.600	. . .
Houilles.	. . .	10,155.000	4,485.760	14,640.760	14,418.880	221.880	. . .
Divers	814.920	4,729.590	8,967.260	14,511.770	19,327.840	. . .	4,816.070
Totaux . .	814.920	90,005.650	59,636.790	150,457.360	118,796.720	31,660.640	

Les marchandises en transit par les lignes de la société comprennent :

	T. K.
Minerais	14,490.000
Fontes	200.000
Bois.	10.000
Cokes	1,090.000
Houilles	460.000
Divers	3,793.100
Totaux. . . .	20,043.100

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Le trafic au départ de chaque station s'établit comme suit :

STATIONS.	VOYAGEURS. Nombre.	VOYAGEURS. Produits *).	MARCHANDISES. Poids.	MARCHANDISES. Produits.	RECETTES totales.
		FR. CT.	T. K.	FR. CT.	FR. CT.
Esch-sur-l'Alzette .	35,700	20,632 80	421,503.600	589,069 61	609,702 41
Belvaux	17,458	5,119 62	124,039.660	93,476 65	98,596 27
Obercorn			168,745.680	135,230 57	135,230 57
Differdange	30,395	11,585 28	108,963.210	100,329 02	111,914 30
Pétange	25,161	14,454 58	116,201.270	78,672 13	93,126 71
Lamadelaine . . .			268,848.640	206,526 51	206,526 51
Rodange	16,481	8,229 15	43,316.900	80,411 53	88,640 68
id. front. française	6,276	3,760 95	1,126.570	3,318 58	7,079 53
Athus	7,814	4,403 11	67,488.930	65,831 82	70,234 93
Clemency	8,446	4,538 06	2,454.500	2,378 48	6,916 54
Bettingen	14,618	10,008 21	32,964.360	33,486 78	43,494 99
Hagen.	4,753	3,014 00	790	13 45	3,027 45
Steinfort	5,394	2,745 99	40,148.500	54,526 36	57,272 35
Eischen	5,981	3,506 92	1,332.700	3,174 94	6,681 86
Nœrdange	17,286	11,409 34	3,109.920	6,461 19	17,870 53
Useldange.	14,941	8,109 81	1,231.630	2,986 18	11,095 99
Bissen	11,429	4,005 82	3,880.670	7,887 06	11,892 88
Colmar-Usine . . .	10,654	3,854 54	494.000	1,574 47	5,429 01
Ettelbruck	15,847	11,285 10	44,117.080	91,875 92	103,161 02
Diekirch	28,136	21,682 93	8,734.410	23,197 41	44,880 34
Bettendorf	11,012	3,312 67	2,285.150	1,828 58	5,141 25
Reisdorf	17,707	9,023 26	1,623.910	3,028 17	12,051 43
Bollendorf	20,512	9,646 31	4,168.470	8,734 90	18,381 21
Weilerbach			664.460	2,969 53	2,969 53
Echternach	37,299	26,331 10	2,005.350	8,895 20	35,226 30
Rosport.	11,824	4,809 60	380.180	748 12	5,557 72
Born	10,005	4,049 13	4,003.170	4,718 98	8,768 11
Wasserbillig . . .	24,602	21,849 04	9,977.180	30,779 25	52,628 29
Totaux . . .	409,731	231,367 32	1,483,810.890	1,642,131 39	1,873,498 71
				Recettes diverses	7,325 57
				Total général . . .	1,880,824 28

*) Y compris le produit des bagages.

		1886.	1885.
Produit moyen par voyageur	fr.	0,5647	0,5740
id. tonne de marchandise.	»	1,1067	1,1233

Produit kilométrique correspondant à { 1886 . . . . . fr. 13,339 18
1885 . . . . . » 14,474 13

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

2e RÉSEAU (Ligne de Wiltz).

Longueur en exploitation : 10 kilomètres.

	1886.	1885.	Différence en faveur de 1886.	Différence en faveur de 1885.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
I. Marchandises expédiées :				
1° pour l'intérieur du pays	4,537.970	2,472.940	2,065.030	. . . .
2° vers la Belgique.	342.130	. . . .	342.130	. . . .
3° vers l'Allemagne.	379.670	512.950	. . . .	133.280
Ensemble. . .	5,259.770	2,985.890	2,273.880	. . . .
II. Marchandises importées :				
1° de la Belgique :				
via Trois-Vierges	1,015.350	575.830	439.520	. . . .
2° de l'Allemagne :				
a) via Trois-Vierges. . . .	1,317.720	609.060	708.660	. . . .
b) via Wasserbillig	411.320	477.700	. . . .	66.380
c) via Bettembourg	884.020	494.970	389.050	. . . .
Ensemble . . .	3,628.410	2,157.560	1,470.850	. . . .
Total des marchandises transportées	8,888.180	5,143.450	3,744.730	. . . .

I. Les marchandises expédiées comprennent :

	Au départ de l'intérieur.	Au départ de la Belgique.	Au départ de l'Allemagne.	En tout. 1886.	En tout. 1885.	Différence en faveur de 1886.	Différence en faveur de 1885.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Pierres	467.650	. . .	. . .	467.650	52.880	414.770	. . .
Bois	1,210.240	. . .	. . .	1,210.240	186.300	1,023.940	. . .
Divers	2,860.080	342.130	379.670	3,581.880	2,746.710	835,170	. . .
Totaux . . .	4,537.970	342.130	379.670	5,259.770	2,985.890	2,273.880	. . .

II. Les marchandises importées comprennent :

	Au départ de la Belgique.	Au départ de l'Allemagne.	En tout. 1886.	En tout. 1885.	Différence en faveur de 1886.	Différence en faveur de 1885.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Pierres	. . .	5.000	5.000	. . .	5.000	. . .
Bois.	. . .	64.640	64.640	40,800	23.840	. . .
Houilles.	210.000	635,070	845.070	895.500	. . .	50.430
Divers.	805.350	1,908.350	2,713.700	1,221.260	1,492.440	. . .
Totaux . . .	1,015.350	2,613.060	3,628.410	2,157.560	1,470.850	. . .

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Comparaison des transports mensuels.

MOIS.	Marchandises en général.		Différences en faveur de	
	1886.	1885.	1886.	1885.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Janvier	342.920	284.690	58.230	» »
Février	377.820	229.040	148.780	17.820
Mars	491.070	508.890	» »	» »
Avril	868.130	420.120	448.010	» »
Mai	637.020	470.390	166.630	» »
Juin	836.770	395.300	441.470	» »
Juillet	788.000	386.420	401.580	» »
Août	1,329.060	524.530	804.530	» »
Septembre	1,335.460	575.240	760.220	» »
Octobre	935.640	477.830	457.810	» »
Novembre	549.980	465.310	84.670	» »
Décembre	396.310	405.690	» »	9.380
Totaux	8,888.180	5,143.450	3,744.730	

Le trafic au départ de chaque station s'établit comme suit :

STATIONS.	VOYAGEURS.		MARCHANDISES.		RECETTES TOTALES.
	Nombre.	Produit.*)	Poids.	Produit.	
		FR. C.	T. K.	FR. C.	FR. C.
Kautenbach	15,183	8,767 56	7,778.150	25,906 21	34,673 77
Merckholtz	601	181 35	» »	» »	181 35
Wiltz	14,013	8,370 34	1,110.030	5,616 55	13,986 89
Total	29,797	17,319 25	8,888.180	31,522 76	48,842 01
				Recettes diverses	158 29
				Total général	49,000 30

*) Y compris le produit des bagages.

	1886.	1885.
Produit moyen par voyageur	fr. 0,581	fr. 0,579
» » » tonne de marchandise	» 3,547	» 3,820

Produit kilométrique correspondant à { 1886, fr. 4,900 03 / 1885, » 3,605 00

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

sur les divers services postaux, télégraphique et téléphonique dans le Grand-Duché pendant l'année 1886.

I. — Poste aux lettres.

1. — Envois de provenance et en destination des pays étrangers.

A. — *Envois livrés aux offices étrangers.*

Année.	Lettres de service.	Lettres taxées.	Lettres affranchies.	Lettres recommandées.	Lettres par exprès.	Lettres de rebut.	Avis de réception.	Journaux. (Nombre de feuilles.)
1885	12,362	17,155	904,299	23,567	149	4,371	67	44,889
1886	17,782	15,270	927,828	25,589	116	3,791	56	56,493

B. — *Envois reçus des offices étrangers.*

1885	13,323	39,887	870,921	27,424	339	6,694	205	348,822
1886	18,880	41,332	1,097,750	28,619	348	2,971	182	350,370

A. — *Envois livrés aux offices étrangers (suite du tableau ci-dessus).*

Année.	Imprimés.	Papiers d'affaires.	Échantillons.	Cartes postales simples.	Cartes postales avec réponse payée.	Valeurs déclarées.	Mandats de poste.	Valeurs recouvrées.	Totaux.
1885	257,290	5,187	17,623	247,404	3,126	1,823	75,949	3,292	1,614,173*
1886	334,231	7,092	21,518	269,154	5,284	1,609	75,842	3,437	1,761,301*

B. — *Envois reçus des offices étrangers.*

1885	472,390	4,939	27,947	186,212	3,000	4,619	36,991	23,136	2,060,155*
1886	608,783	8,996	35,368	232,035	4,744	4,787	39,943	20,508	2,492,645*

*) Les rebuts non compris.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

II. — Poste aux colis.

4. — Colis*) de provenance et en destination des pays étrangers.

a. — *Colis livrés aux offices étrangers.*

Années.	ALLEMAGNE. Ordinaires. Nombre.	Poids. Kilogr.	A valeur déclarée. Nombre.	Poids. Kilogr.	Valeur. fr. ct.	TOTAL DES COLIS ORIGINAIRES RESP. A DESTINATION de L'ALLEMAGNE. NOMBRE.	BELGIQUE. Ordinaires. Nombre.	Poids. Kilogr.	A valeur déclarée. Nombre.	Poids. Kilogr.	Valeur. fr. ct.	TOTAL DES COLIS ORIGINAIRES RESP. A DESTINATION de la BELGIQUE. NOMBRE.	NOMBRE TOTAL des COLIS.
85	38,445	138,050	1,907	5,481	1,771,463 07	40,352	3,669	22,156	619	2,408	1,236,871 99	4,288	44,640
86	33,868	136,060	2,107	5,548	2,091,555 05	35,975	3,962	23,371	540	1,849	858,992 46	4,502	40,477

b. — *Colis reçus des offices étrangers.*

85	72,286	300,351	2,731	7,914	3,920,950 74	75,017	3,466	15,706	521	1,328	779,933 65	3,987	79,004
86	69,131	305,208	2,374	6,221	3,504,985 86	71,505	3,815	18,491	511	1,489	707,077 84	4,326	75,831

*) Articles de messageries jusqu'à concurrence de 50 kilogrammes.

Observation. — Les colis non postaux originaires et en destination des pays étrangers sont compris parmi ceux de et pour l'Allemagne la Belgique, comme transitant par ces deux pays.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

III. — Produit des recettes en général.

Année.	Timbres-poste.	Ports, taxes, primes d'assurances non affranchies, abonnements, mandats-poste, bulletins d'expédition, etc.	Cartes postales.	Valeurs à recouvrer. (Enveloppes).	Recettes diverses.	TOTAL des recettes.
	fr. ct.	fr. ct.	fr. ct.	fr. ct.	fr. ct.	fr. ct.
1885	394,540 40	66,041 81	52,945 90	339 17	16,165 73	510,033 10
1886	403,853 75	61,698 42	55,052 »	337 32	12,760 36	513,701 85

IV. — Statistique générale.

SERVICES.	Nombre des envois postaux. 1885.	Nombre des envois postaux. 1886.	Sommes et valeurs*) maniées en 1885.	Sommes et valeurs*) maniées en 1886.	OBSERVATIONS.
Intérieur.			fr. ct.	fr. ct.	
Poste aux lettres	3,608,152	3,832,681	9,360,233 01	9,644,540 38	
Poste aux colis	69,012	71,618	11,713,372 06	11,873,975 60	
Étranger.					
Poste aux lettres. Envois livrés aux offices étrangers	1,614,173	1,761,301	12,525,976 94	11,767,979 70	
Poste aux lettres. Envois reçus des offices étrangers	2,060,155	2,492,645	11,682,363 99	12,465,121 94	
Poste aux colis. Envois livrés aux offices étrangers	48,187	45,196	3,008,535 06	2,954,407 36	
Poste aux colis. Envois reçus des offices étrangers	85,185	83,261	4,833,439 12	4,371,687 76	
Recettes postales au profit du Trésor	»	»	510,033 10	513,701 85	
TOTAUX . . .	7,484,864	8,286,702	53,653,753 28	53,591,414 39	

*) Y compris les valeurs déclarées de service.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

V. — Service télégraphique.

1. — Télégrammes originaires et en destination des pays étrangers.

A. — *Télégrammes en destination des pays étrangers.*

Année.	TÉLÉGRAMMES						Totaux.
	d'État.	de service postal.	de service télégraphique.	privés.	privés urgents.	de transit.	
1885	246	30	165	28,242	32	»	28,715
1886	285	61	267	30,290	33	»	30,936

B. — *Télégrammes originaires des pays étrangers.*

1885	108	25	391	25,419	39	4	25,986
1886	116	61	442	26,241	45	»	26,905

VI. — Service téléphonique.

	1885.	1886.
a. — Nombre des abonnés au réseau téléphonique	102	209*
b. — Nombre des communications accordées à ces abonnés	25,038	119,954

*) Non compris les raccordements gratuits.

Renseignements accessoires.

		1885.	1886.
a. — Longueur des lignes de l'État en exploitation :			
1. — sur chemins de fer.	kilomètres	237,496	237,496
2. — sur routes.	»	157,466	157,466
Totaux . . .	»	394,962	394,962
b. — Développement des fils conducteurs :			
1. — sur chemins de fer.	»	480,050	480,050
2. — sur route.	»	262,766	262,766
Totaux . . .	»	742,816	742,816
c. — Nombre des bureaux :			
1. — de l'État		29	29
2. — des chemins de fer.		42	43
Totaux		71	72
d. — Nombre des appareils :			
1. — dans le service de la télégraphie, système Morse		45*	45*
2. — appareils téléphoniques dans le service de la télégraphie. .		12	16

*) Non compris les appareils appartenant aux chemins de fer.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Nachweisung der Waaren-Einfuhr

während des Jahres 1886 für den Verbrauch und Handel Luxemburgs, über die Zollämter des Grossherzogthums.

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
1. Abfälle.		
Abfälle von Glashütten (Glasscherben)	Belgien.	1
Thierischer Dünger	id.	4,435
Guano	id.	40,420
Kleie	id.	193,373
Knochen	id.	4,342
desgl.	Frankreich.	20,060
Andere vorstehend nicht genannte Abfälle	Belgien.	48,600
Lumpen	id.	15,673
desgl.	Frankreich.	25,874
2. Baumwolle und Baumwollenwaaren.		
Rohe Baumwolle	Hamburg.	3
desgl.	Belgien.	1,381
Baumwollabfälle	id.	9,115
desgl.	Frankreich.	15,994
Gekämmte Baumwolle	Belgien.	1,905
desgl.	Frankreich.	20
Baumwollengarn (rohes, eindräthiges)	Belgien.	20,530
desgl. (zweidräthiges)	id.	18,068
desgl. (gefärbtes, ein- und zweidräthiges)	id.	4,768
desgl. (drei- und mehrdräthiges, gefärbt und ungefärbt)	id.	233
desgl.	Frankreich.	60
Baumwollenzwirn	Belgien.	498
desgl.	Frankreich.	3,004
desgl.	England.	8
Baumwollenwaaren (rohe)	Belgien.	50
desgl.	Frankreich.	3
desgl. (gebleichte)	Belgien.	115
desgl.	Frankreich.	65
Baumwollene Sammete (aufgeschnittene)	Belgien.	7
desgl.	Frankreich.	11

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Baumwollenzeug (gefärbt)	Belgien.	682
desgl.	Frankreich.	135
Baumwollene Posamentierwaaren	Belgien.	188
desgl.	Frankreich.	149
Baumwollene Strumpfwaaren	Belgien.	44
desgl.	Frankreich.	156
Baumwollene Gardinenstoffe (gebleichte)	Belgien.	28
desgl.	Frankreich.	35
desgl.	Schweiz.	6
desgl. (rohe)	Belgien.	1
desgl.	Frankreich.	2
Undichte baumwollene Gewebe	Belgien.	6
desgl.	Frankreich.	167
Baumwollene Spitzen und Stickereien	Belgien.	17
desgl.	Frankreich.	41
Baumwollene Fischernetze	Belgien.	7
Baumwollene Putzlappen	id.	38
Schmirgeltuch	id.	134
desgl.	Frankreich.	7
3. Blei und Bleiwaaren.		
Rohes Blei	Belgien.	22
Blei-, Silber- und Goldplätte	id.	30
Gewalztes Blei	id.	16
Buchdruckerschriften	id.	196
desgl.	Frankreich.	402
Bleierne Röhren	Belgien.	279
desgl.	Frankreich.	15
Unlakirte Bleiwaaren	Belgien.	382
desgl.	Frankreich.	153
Feine Bleiwaaren	Belgien.	20
desgl.	Frankreich.	293
Spielzeug von Blei	id.	425
4. Bürstenbinderwaaren.		
Bürsten und Besen aus Reisstroh	Belgien.	1,919

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Bürsten und Besen aus Reisstroh	Frankreich.	1,007
desgl.	Schweiz.	11,205
desgl.	Italien.	11,104
Bürsten und Besen aus Borsten	Belgien.	86
desgl.	Frankreich.	87
Grobe Siebmacherwaaren	id.	13
Feine desgl.	id.	10
Feine Bürstenbinderwaaren	Belgien.	10
desgl.	Frankreich.	105
desgl.	Schweiz.	11
5. Droguerie-, Apotheker- und Farbwaaren.		
Aether aller Art	Belgien.	2
Aetherische Oele	id.	4
Bleistifte	id.	3
desgl.	Frankreich.	28
Alkoholhaltige Essenzen	Belgien.	15
desgl.	Frankreich.	51
desgl.	Schweiz.	1
Firnisse	Belgien.	4,973
desgl.	Frankreich.	34
Malerfarben	Belgien.	659
desgl.	Frankreich.	102
desgl.	Schweiz.	5
Weisses Cyankalium	Belgien.	83
Oxalsäure	id.	3,383
desgl.	Frankreich.	1,198
Aetzkali	Belgien.	85
Aetznatron	id.	1,563
desgl.	Frankreich.	297
desgl.	Niederland.	5
Alaun	Belgien.	37,242
desgl.	Frankreich.	10
Buchdruckerschwärze	Belgien.	243
desgl.	Frankreich.	145

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Chlorkalk	Belgien.	16,410
desgl.	Frankreich.	214
Farbholzextrakt	Belgien.	21,233
desgl.	Frankreich.	892
Kitte	Belgien.	142
Gelatine	id.	69
desgl.	Frankreich.	116
Leim	Belgien.	460
desgl.	Frankreich.	2,558
Russ	Belgien.	245
Schuhwichse	id.	902
desgl.	Frankreich.	23
Siegellack	Belgien.	78
desgl.	Frankreich.	835
Sprengstoff	Belgien.	3
Tinte	id.	320
desgl.	Frankreich.	2,247
Wagenschmier	Belgien.	1,367
Zündwaaren	id.	327
desgl.	Frankreich.	21
Zündhölzer	Belgien.	683
Doppelkohlensaures Natron	id.	35
desgl.	Frankreich.	3
Kalzinirte Soda	Belgien.	1,677
Rohe Soda	id.	4,250
Potasche	id.	16,823
desgl.	Frankreich.	40,534
Wasserglas	Belgien.	6
Amoniak (kohlensaures)	Frankreich.	49
id. (schwefelsaures)	Belgien.	500
desgl.	Frankreich.	4
Anilin	Belgien.	83
Anilinfarben	id.	462
desgl.	Frankreich.	104
desgl.	Schweiz.	2

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Arsenik (weisses)	Belgien.	16
id. (gelbes)	id.	18
Berliner Blau	id.	714
desgl.	Frankreich.	1
Bleiweiss	Belgien.	1,395
Borax	id.	234
desgl.	Frankreich.	88
Campfer	Belgien.	2
Catechu	id.	3,779
Caramel	Frankreich.	84
Chlorsaures Kali	Belgien.	160
Chromsaures Kali	id.	695
desgl.	Frankreich.	15
Cochenille	Belgien.	249
Dividivi	id.	57
Eisenoxyd	id.	1,761
Farbeholz (Blauholz)	id.	159
id. (Gelbholz)	id.	3,598
desgl.	Frankreich.	3,585
Farbeholz (Rothholz)	Belgien.	7,388
Flechtstoffe, als Bast, Binsen, etc.	id.	45,885
Fuselöl	id.	12,742
Galläpfel	id.	32,672
desgl.	Frankreich.	11
Jennin	id.	23
Gerbstoffextrakt	Belgien.	254
Glycerin	id.	2
Gummi Arabicum	id.	1,179
desgl.	Frankreich.	160
Indigo	Hamburg.	6
desgl.	Belgien.	301
desgl.	Frankreich.	56
Insektenpulver	Oesterreich.	40
Karbolsäure	Belgien.	5
Karmin	id.	53

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Karmin	Frankreich.	2
Knochenkohle	Belgien.	8
Knochenmehl	id.	100
Krapp	id.	942
desgl.	Niederland.	938
Kreide (geschlemmte)	Belgien.	150
Kupferfarben	id.	5
desgl.	Frankreich.	263
Lakritzensaft	Belgien.	6,871
desgl.	Frankreich.	3,937
Mennige	Belgien.	42
Mineralwasser	id.	1,503
desgl.	Frankreich.	2,205
desgl.	Oesterreich.	17
Myrabalauen	Belgien.	9,706
Schwefelsaures Natron	id.	1,397
desgl.	Frankreich.	9,421
Orseille	Belgien.	239
desgl.	Frankreich.	198
Quercitron	Belgien.	830
Salpeter (Chili)	Belgien.	735
id. Kali	id.	9,957
Salzsäure	id.	104,618
Schiess- und Sprengpulver	id.	721
Schwefel	id.	1,048
Schwefelsäure	id.	21,806
Seegras	id.	3,624
desgl.	Frankreich.	506
Steinkohlentheeröl	Belgien.	995
Sumach	id.	505
Superphosphat	id.	110,256
Terpentinöl	id.	13,225
Ultramarin	id.	227
desgl.	Frankreich.	167
Vitriol (Kupfervitriol)	Belgien.	359

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Vitriol (Kupfervitriol)	Frankreich.	93
Eisenvitriol	Belgien.	3,209
desgl.	Frankreich.	238
Zinkvitriol	Belgien.	26
Wermuthkraut	Frankreich.	20
Wurmsamen	Belgien.	10
Zinnsalz	id.	10
Rohe Erzeugnisse zum Gewerbe oder medizinischen Gebrauche	id.	2,665
desgl.	Frankreich.	32
Chemische Fabrikate und Präparate der Industrie und Pharmacie	Belgien.	667
desgl.	Frankreich.	78
desgl.	Italien.	8
desgl.	Oesterreich.	32
Anderweit nicht genannte rohe Gerbe- und Färbematerialien	Belgien.	2,091
desgl.	Frankreich.	11
Anderweit nicht genannte Farb- und Gerbestoffe	Belgien.	466
desgl.	Frankreich.	4
6. Eisen und Eisenwaaren.		
Brucheisen	Belgien.	136
desgl.	Frankreich.	90
Roheisen	Belgien.	199,123
Eck- und Winkeleisen	id.	210
Eisenbahnlaschen	id.	18,425
Eisenbahnschienen	id.	5,788
Radkranzeisen	id.	34,341
Schmiedbares Eisen in Stäben	id.	76,814
desgl.	Frankreich.	71
Luppeneisen	Belgien.	216
Platten und Bleche aus schmiedbarem Eisen (rohe)	id.	6,304
desgl.	Frankreich.	73
desgl. (polirte und gefirnisste)	Belgien.	3,134
Weissblech	id.	17

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Weissblech	Frankreich.	176
Eisen- und Stahldraht	Belgien.	332
desgl.	Frankreich.	92
Ganz grobe Eisengusswaaren	Belgien.	52,748
desgl.	Frankreich.	19,109
desgl.	Schweiz.	17
desgl.	Oesterreich.	119
Ambose, Schraubstöcke und Winden	Belgien.	14,360
desgl.	Frankreich.	1,982
Ganz grobe Ketten.	Belgien.	389
Roh vorgeschmiedetes Eisen zu Wagen u. Maschienen	id.	7
Bestandtheile zu Eisenbahnwagen	id.	11,907
desgl.	Frankreich.	174
Kanonenröhren, Mörser (Geschütze)	Belgien.	285
Röhren aus schmiedbarem Eisen	id.	431
desgl.	Frankreich.	2
Grobe Eisenwaaren	Belgien.	39,942
desgl.	Frankreich.	19,243
desgl.	Schweiz.	22
desgl.	Niederland.	76
desgl.	Oesterreich.	138
Drathstifte	Belgien.	31
desgl.	Frankreich.	2
Abgeschliffene Eisenwaaren.	Hamburg.	9
desgl.	Belgien.	29,696
desgl.	Frankreich.	18,165
desgl.	England.	291
desgl.	Schweiz.	19
desgl.	Oesterreich.	32
Eiserne Werkzeuge	Bremen.	1
desgl.	Belgien.	908
desgl.	Frankreich.	1,538
Feine Eisengusswaaren	Bremen.	11
desgl.	Belgien.	712
desgl.	Frankreich.	392

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Spielzeug aus Eisenguss	Frankreich.	5
Feine Eisenwaaren	Hamburg.	12
desgl.	Bremen.	4
desgl.	Belgien.	1,535
desgl.	Frankreich.	1,195
desgl.	Schweiz.	2
desgl.	Niederland.	2
desgl.	Oesterreich.	28
Patent-Achsen	Belgien.	155
desgl.	Frankreich.	562
Spielzeug aus Eisen	Belgien.	20
desgl.	Frankreich.	138
Gewehre für Kriegszwecke	Belgien.	10
Jagd- und Luxusgewehre	id.	578
desgl.	Frankreich.	40
desgl.	England.	4
Schreibfedern aus Stahl	Belgien.	33
desgl.	Frankreich.	69
Uhrfournituren aus unedlem Metall	Belgien.	6
desgl.	Frankreich.	69
desgl.	Schweiz.	6
7. Erden, Erze, edle Metalle.		
Bimstein	Belgien.	54
desgl.	Frankreich.	102
Cement	Belgien.	22,222
Erde	id.	1,160,693
Farbenerden	id.	18,896
desgl.	Frankreich.	799
Gyps	Belgien.	4,862
desgl.	Frankreich.	490
Graphit	Belgien.	11,120
Kalk (gebrannter)	id.	1,970,848
id. (phosphorsaurer)	id.	300
Porzelanerde	id.	19,303

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Kreide (rohe)	Belgien.	51
Andere vorstehend nicht genannte Erden	id.	8,463
desgl.	Frankreich.	3
Antimon- und Arsenerze	Belgien.	197
Chromeisenstein	id.	10,000
Eisenerze	id.	1,507,826
desgl.	Oesterreich.	6
Kobalt- und Nikelerze	Belgien.	23
Manganerze	id.	20,000
Schlaken von Erzen	id.	155,100
desgl.	Frankreich.	20,620,000 *)
Schlakenwolle	Belgien.	23
8. Flachs und andere vegetabilische Spinnstoffe ausser Baumwolle.		
Flachs (roh)	Belgien.	250
id. (gehechelter)	id.	19
Hanf (roh)	id.	1,944
id. (gehechelter)	id.	49
Werg	id.	1,021
Jüte	id.	20,434
Kokosfasern, Manilahanf	id.	1,791
desgl.	Italien.	201
9. Getreide und andere Erzeugnisse des Landbaues.		
Geniessbare Bohnen	Belgien.	63,024
desgl.	Frankreich.	2
Trockene Erbsen	Belgien.	6,546
Hafer	id.	30,907
desgl.	Frankreich.	114
Hirse	Belgien.	1,663
Linsen	id.	4,803
Roggen	id.	1,338,862

*) Wurden von ausländischen Hüttenwerken auf luxemburgisches Gebiet abgelagert.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Roggen	Frankreich.	43,412
Weizen	Belgien.	842,586
desgl.	Frankreich.	685
desgl.	Russland.	10,100
Buchweizen	Belgien.	59
Gerste	id.	341,882
Mais	id.	620,025
Malz	id.	22,969
Andere nicht besonders genannte Getreidearten	id.	8,528
desgl.	Frankreich.	25
Raps- und Rübsaat	Belgien.	10,239
Frische Weinbeeren (Tafeltrauben)	id.	235
desgl.	Frankreich.	220
desgl.	Schweiz.	5
Frische Blumen	Belgien.	198
desgl.	Frankreich.	44
desgl.	Schweiz.	1
Buchekern	Belgien.	9
Frische Cichorien	id.	7,079
Getrocknete Cichorien	id.	86,026
Eicheln	id.	15
Trockenes Futter und Futterkräuter	id.	91,800
Frisches Gemüse	id.	42,811
desgl.	Frankreich.	989
desgl.	Oesterreich.	14
Grassaat	Belgien.	3,741
desgl.	Frankreich.	553
desgl.	Schweiz.	6
Hanfsaat	Belgien.	7,591
desgl.	Frankreich.	60
Kartoffeln	Belgien.	618,629
desgl.	Frankreich.	121
desgl.	Oesterreich.	6
Kleesaat	Belgien.	32,121
desgl.	Frankreich.	3,450

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Lebende Bäume und Sträucher	Belgien.	69,045
desgl.	Frankreich.	1,438
desgl.	England.	50
desgl.	Niederland.	994
Leinsaat	Belgien.	16,601
Lupinen	id.	1,050
Frisches Obst	id.	53,727
desgl.	Frankreich.	360
desgl.	Niederland.	4
desgl.	Oesterreich.	6
Rosskastanien	Belgien.	2
Runkelrüben (frische)	id.	4,000
Senfsaat	id.	10,156
Stroh	id.	18,210
Alle übrigen Sämereien, nicht besonders genannt	id.	2,096
desgl.	Frankreich.	552
desgl.	Oesterreich.	15
Getreide in Garben	Belgien.	3,020
desgl.	Frankreich.	4,000
10. Glas- und Glaswaaren.		
Gemeines Hohlglas	Belgien.	310
desgl.	Frankreich.	290,683
Glasmasse	Belgien.	23
Rohes optisches Glas	id.	3
Ungemustertes weisses Hohlglas	id.	778
desgl.	Frankreich.	9,234
desgl.	England.	3
desgl.	Niederland.	625
Ungeschliffene Uhrgläser	Belgien.	11
Fensterglas	id.	15,570
Unbelegtes Spiegelglas	id.	396
Belegtes id.	id.	183
desgl.	Frankreich.	37
Glasknöpfe	Belgien.	7

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Glasknöpfe	Oesterreich.	32
Geschliffene Uhren- und Brillengläser	Belgien.	20
Gepresste, geschliffene und weisse Glaswaaren	id.	573
desgl.	Frankreich.	46
desgl.	Oesterreich.	84
Glasperlen	Belgien.	31
desgl.	Frankreich.	15
Farbige Brillengläser	Belgien.	1
id. Glaswaaren	id.	116
desgl.	Frankreich.	301
desgl.	Niederland.	18
desgl.	Oesterreich.	70
Glaswaaren in Verbindung mit andern Materialien	Belgien.	705
desgl.	Frankreich.	405
Milchglas	Belgien.	23
desgl.	Frankreich.	6
11. Haare, Federn und Borsten.		
Borsten	id.	2,212
Pferdehaare	id.	5,345
desgl.	id.	49
Menschenhaare	id.	1
Gereinigte Bettfedern	Belgien.	358
desgl.	Oesterreich.	10
Perrückenmacherarbeit	Frankreich.	1
Zugerichtete Schmuckfedern	Belgien.	2
desgl.	Frankreich.	5
12. Häute und Felle.		
Rohe Hasen- und Kaninchenfelle	Belgien.	381
desgl.	Frankreich.	4
Kalbfelle (gesalzene)	Belgien.	30
desgl.	Frankreich.	59
Kalbfelle (trockene)	Belgien.	412,520
Rindshäute id.	id.	50,885
desgl.	Frankreich.	1,392

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Rindshäute (gesalzene)	Belgien.	828,058
desgl.	Frankreich.	13,763
Rosshäute (rohe)	Belgien.	845
Andere rohe Häute zur Lederbereitung	Frankreich.	1,360
Schaf-, Lamm- und Ziegenfelle	Belgien.	20,583
desgl.	Frankreich.	9,978
desgl.	Oesterreich.	2,165
Felle zur Rauchwerkbereitung	Belgien.	148
13. Holz- u. andere vegetabilische etc. Schnitzstoffe, sowie Waaren daraus.		
Rohrstöcke (rohe)	Belgien.	5
Brennholz	id.	300,155
Hörner von Thieren	id.	18,773
Holzkohle	id.	3,326
desgl.	Frankreich.	15
Korkholz	Belgien.	8,657
Rohes Stuhlrohr	id.	11,381
Holzborke und Gerberlohe	id.	121,620
desgl.	Frankreich.	799
desgl.	Oesterreich.	10,308
Bau- und Nutzholz	Belgien.	120,155
desgl.	Frankreich.	146,600
Eisenbahnschwellen	Belgien.	8,230
Ungeschälte Korbweiden	id.	625
Fassdauben	id.	90
desgl.	Frankreich.	357
Hölzerne Bohlen und Bretter	Belgien.	206,480
Geschnittenes Cedernholz	id.	5,400
Grobe Böttcherwaaren	id.	3,479
Grobe Korbflechterwaaren	id.	317
desgl.	Frankreich.	1,884
Geschälte Korbweiden	Belgien.	3,260
desgl.	Frankreich.	176
Drechslerwaaren (ungefärbte)	Belgien.	10,539

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Drechslerwaaren (ungefärbte)	Frankreich.	2,775
desgl.	Schweiz.	19
desgl.	Niederland.	100
desgl.	Oesterreich.	39
Fournire aus Holz (rohe)	Belgien.	90
desgl.	Frankreich.	10
Böttcherwaaren (gefärbte)	Belgien.	3,848
desgl.	Frankreich.	65
Fournire aus Holz (gefärbte)	Belgien.	10
Horn- und Fischbeinstäbe	Frankreich.	8
Korbflechterwaaren (gefärbte)	Belgien.	52
desgl.	Frankreich.	25
Korkwaaren (grobe)	Belgien.	3
Hölzerne Möbel	id.	1,655
desgl.	Frankreich.	909
desgl.	Oesterreich.	3
Spielzeug von Holz (ungefärbtes)	Belgien.	7
desgl.	Frankreich.	4
Drechslerwaaren (gefärbte)	Hamburg.	22
desgl.	Belgien.	3,994
desgl.	Frankreich.	1,146
desgl.	Schweiz.	16
desgl.	Oesterreich.	93
Feine Holzwaaren	Hamburg.	4
desgl.	Belgien.	2,827
desgl.	Frankreich.	2,390
desgl.	Schweiz.	29
desgl.	Oesterreich.	119
Feine Korbflechterwaaren	Belgien.	95
desgl.	Frankreich.	1,010
desgl.	Schweiz.	9
Korkstopfen	Belgien.	722
desgl.	Frankreich.	4,343
desgl.	Schweiz.	152
desgl.	Spanien.	165

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Spielzeug von Holz (gefärbtes)	Belgien.	270
desgl.	Frankreich.	163
Schnitzstoffe von Holz	Belgien.	445
desgl.	Frankreich.	502
desgl.	Schweiz.	18
desgl.	Italien.	24
Gepolsterte Möbel	Belgien.	723
desgl.	Frankreich.	157
desgl.	Niederland.	22
14. Hopfen.		
Hopfen	Belgien.	203
15. Instrumente, Maschinen und Fahrzeuge.		
Klaviere	Hamburg.	149
desgl.	Bremen.	143
Musikalische Instrumente	Belgien.	242
desgl.	Frankreich.	138
desgl.	Schweiz.	4
desgl.	Oesterreich.	6
Telegraphen und Bestandtheile dazu	Belgien.	27
desgl.	Frankreich.	22
Chirurgische, mathemathische pp. Instrumente	Belgien.	483
desgl.	Frankreich.	416
desgl.	Schweiz.	14
Lokomotiven und Theile dazu	Belgien.	9,520
Maschinen und Theile dazu aus Holz	id.	7,199
desgl.	Frankreich.	1,772
Maschinen und Theile dazu aus Gusseisen	Hamburg.	9,842
desgl.	Belgien.	30,879
desgl.	Frankreich.	29,543
desgl.	England.	24
desgl.	Schweiz.	1,455
Nähmaschinen aus Gusseisen	Belgien.	204
desgl.	Frankreich.	186
Dampfkessel	Belgien.	10,700

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Maschinen aus Eisen	Hamburg.	114
desgl.	Belgien.	42,873
desgl.	Frankreich.	5,253
desgl.	England.	639
desgl.	Schweiz.	129
desgl.	Oesterreich.	175
Nähmaschinen aus Eisen	Belgien.	694
desgl.	Frankreich.	138
Maschinen aus unedlem Metall	Hamburg.	16
desgl.	Belgien.	2,431
desgl.	Frankreich.	50
desgl.	Schweiz.	391
desgl.	Oesterreich.	302
Kratzen und Kratzenbeschläge	Belgien.	1,444
desgl.	Frankreich.	308
Eisenbahnfahrzeuge ohne Polsterarbeit	Belgien.	5 Stück.
Wagen mit Polsterarbeit	Oesterreich.	2 Stück.
16. Kalender.		kg.
Kalender	Belgien.	96
desgl.	Frankreich.	909
17. Kautschuk und Guttapercha sowie Waaren daraus.		
Roher Kautschuk	Belgien.	4
Kautschukfäden	id.	561
desgl.	Frankreich.	5
desgl.	Oesterreich.	4
Kautschukwaaren (grobe)	Hamburg.	1
desgl.	Belgien.	1,140
desgl.	Frankreich.	14
desgl.	Schweiz.	3
Hartgummiwaaren	Belgien.	35
desgl.	Frankreich.	4
Feine Kautschukwaaren	Hamburg.	22
desgl.	Belgien.	40

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Feine Kautschukwaaren	Frankreich.	34
desgl.	Oesterreich.	3
Gewebe aller Art mit Kautschuk überzogen	Belgien.	10
desgl.	Frankreich.	11
Strumpfwaaren aus Kautschuk	Belgien.	1
desgl.	Frankreich.	4
Schläuche aus Hanf mit Kautschuk	Belgien.	10
18. Kleider und Leibwäsche fertige auch Putzwaaren.		
Spitzenkleider	Belgien.	1
Seidene Kleider	id.	8
desgl.	Frankreich.	11
Halbseidene Kleider	Belgien.	88
desgl.	Frankreich.	24
Baumwollene, wollene etc. Kleider	Belgien.	567
desgl.	Frankreich.	605
desgl.	England.	7
desgl.	Niederland.	5
desgl.	Oesterreich.	11
Kleider aus Kautschuk	Belgien.	67
desgl.	Frankreich.	26
desgl.	England.	1
desgl.	Schweiz.	3
Leinene und baumwollene Leibwäsche	Belgien.	80
desgl.	Frankreich.	98
Seidene Herrenhüte (Cylinder)	id.	4
desgl.	England.	4
Herrenhüte aus Filz	Hamburg.	3
desgl.	Belgien.	33
desgl.	Frankreich.	25
desgl.	England.	17
desgl.	Oesterreich.	13
Garnirte Damenhüte aus Zeugstoffen	Belgien.	70 Stück.
desgl.	Frankreich.	264 »

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Ungarnirte Damenhüte aus Filz	Belgien.	56 Stück.
desgl.	Frankreich.	85 —
Wollene Mützen	Belgien.	1,072 —
desgl.	Frankreich.	1,640 —
desgl.	Niederland.	1 —
Künstliche Blumen aus Zeugstoffen	Belgien.	9
desgl.	Frankreich.	33
Bestandtheile künstlicher Blumen	id.	6
19. Kupfer etc. und Waaren daraus.		
Rohes Kupfer als Bruch	Belgien.	946
Kupfer in Stangen	id.	948
desgl.	Frankreich.	10
Kupferdraht	Belgien.	443
desgl.	Frankreich.	2
Telegraphenkabel	Belgien.	647
desgl.	Frankreich.	107
Kupfer in Blechen und Platten	Belgien.	10
Drahtgewebe	id.	10
Grobe Kupferwaaren	id.	981
desgl.	Frankreich.	2,199
desgl.	Schweiz.	247
Messingpatronen und Zündhütchen	Belgien.	214
desgl.	Frankreich.	3
Polirte Kupferwaaren	Hamburg.	10
desgl.	Belgien.	726
desgl.	Frankreich.	2,979
desgl.	Schweiz.	57
desgl.	Niederland.	5
desgl.	Oesterreich.	42
Feine Kupferwaaren	Belgien.	485
desgl.	Frankreich.	993
desgl.	England.	3
desgl.	Schweiz.	10
desgl.	Niederland.	5
desgl.	Oesterreich.	7

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
20. Kurze Waaren, Quincaillerien.		
Waaren aus Gold und Silber	Belgien.	26
desgl.	Frankreich.	25
desgl.	England.	3
Vergoldete oder versilberte unedle Metallwaaren . .	Belgien.	182
desgl.	Frankreich.	278
desgl.	Oesterreich.	112
Feine Quincailleriewaaren	Belgien.	11
desgl.	Frankreich.	12
Fächer	Belgien.	3
desgl.	Frankreich.	22
desgl.	Oesterreich.	3
Stutz- und Wanduhren	Belgien.	61
desgl.	Frankreich.	31
Wachsfiguren	id.	1
Brillen und Operngucker.	id.	37
desgl.	Schweiz.	17
Regen- und Sonnenschirme	Belgien.	6
desgl.	Frankreich.	99
Angekleidete Puppen	Belgien.	18
desgl.	Frankreich.	3
Waaren aus Gespinnsten in Verbindung mit Metallfäden	Belgien.	62
desgl.	Frankreich.	405
desgl.	Türkei.	2
Goldene Taschenuhren	Bremen.	1 Stück
desgl.	Belgien.	7 »
desgl.	Frankreich.	15 »
desgl.	Schweiz.	36 »
desgl.	Oesterreich.	1 »
Silberne Taschenuhren	Hamburg.	4 »
desgl.	Belgien.	16 »
desgl.	Frankreich.	31 »
desgl.	Schweiz.	150 »
desgl.	Niederland.	1 »
desgl.	Oesterreich.	7 »

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Taschenuhren aus unedlem Metall	Belgien.	3 Stück.
desgl.	Frankreich.	13 »
desgl.	Schweiz.	143 »
desgl.	Oesterreich.	11 »
Gehäuse für Taschenuhren (nicht goldene)	Schweiz.	1 Kg.
21. Leder und- Lederwaaren.		
Lohgares Leder.	Belgien.	2,404
desgl.	Frankreich.	611
Handschuhleder	Belgien.	8,852
desgl.	Frankreich.	6,836
desgl.	Schweiz.	6
desgl.	Niederland.	13
desgl.	Oesterreich.	1
Sohlleder.	Belgien.	981
Grobe Lederwaaren	Hamburg.	7
desgl.	Belgien.	2,575
desgl.	Frankreich.	1,017
desgl.	England.	10
desgl.	Niederland.	7
desgl.	Oesterreich.	191
Feine Lederwaaren	Hamburg.	11
desgl.	Belgien.	598
desgl.	Frankreich.	836
desgl.	Niederland.	53
desgl.	Oesterreich.	110
Waaren aus feinem Wachstuch.	Hamburg.	4
desgl.	Belgien.	161
desgl.	Frankreich.	543
desgl.	Niederland.	2
Lederne Handschuhe	Hamburg.	2
desgl.	Belgien.	660
desgl.	Frankreich.	21
desgl.	England.	2
desgl.	Niederland.	2
desgl.	Oesterreich.	41

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
22. Leinengarn, Leinwand und andere Leinenwaaren.		
Rohes Leinengarn	Belgien.	11,687
desgl.	Frankreich.	206
Gefärbtes Leinengarn	Belgien.	1,435
desgl.	Frankreich.	69
Leinenzwirn	Belgien.	3,869
desgl.	Frankreich.	301
Fussdecken aus Fasern	Belgien.	2,052
Seilerwaaren (leinene)	id.	472
desgl.	Frankreich.	573
Rohe Leinwand	Belgien.	26,872
desgl.	Frankreich.	1,026
Gefärbte Leinwand	Belgien.	4,616
desgl.	Frankreich.	55
Leinener Damast	Belgien.	165
desgl.	Frankreich.	9
Leinene Kittel	id.	8
Leinenes Tisch- und Bettzeug	Belgien.	7
desgl.	Frankreich.	7
Leinene Bänder, Borten, etc.	Belgien.	2
desgl.	Frankreich.	35
23. Lichte.		
Lichte aller Art	Belgien.	15,839
desgl.	Frankreich.	1,864
desgl.	England.	107
desgl.	Niéderland.	10,884
24. Literarische und Kunstgegenstände.		
Gedruckte Bücher	Hamburg.	44
desgl.	Belgien.	3,422
desgl.	Frankreich.	4,614
desgl.	Schweiz.	1,017
desgl.	Italien.	42
desgl.	Niederland.	252

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Gedruckte Bücher	Oesterreich.	98
Kupferstiche	Bremen.	9
desgl.	Belgien.	672
desgl.	Frankreich.	693
desgl.	Schweiz.	15
desgl.	Oesterreich.	7
desgl.	Russland.	7
Gemälde und Zeichnungen	Hamburg.	6
desgl.	Belgien.	789
desgl.	Frankreich.	818
desgl.	Oesterreich.	4
Statuen	Belgien.	16
25. Material-, Spezerei- auch Konditorwaaren.		
Bier	Belgien.	4,212
desgl.	Frankreich.	1,760
Franzbranntwein	Belgien.	3,033
desgl.	Frankreich.	13,304
desgl.	Niederland.	153
Sprit	Belgien.	532
desgl.	Frankreich.	73
Andere Branntweine	Hamburg.	14
desgl.	Belgien.	731
desgl.	Frankreich.	1,113
desgl.	Schweiz.	118
desgl.	Italien.	28
desgl.	Niederland.	810
desgl.	Oesterreich.	2
Bierhefe	Belgien.	7,639
desgl.	Frankreich.	104
desgl.	Niederland.	340
Essig in Fässern	Belgien.	135
desgl.	Frankreich.	6,217
Essig in Flaschen	Belgien.	9
desgl.	Frankreich.	67

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Cider in Fässern	Frankreich.	295
Wein in Fässern	Belgien.	54,438
desgl.	Frankreich.	509,928
desgl.	Italien.	3,351
desgl.	Oesterreich.	3,123
Cider in Flaschen	Frankreich.	8
Schaumwein in Flaschen	Belgien.	1,015
desgl.	Frankreich.	10,383
Anderer Wein in Flaschen	Hamburg.	4
desgl.	Belgien.	3,736
desgl.	Frankreich.	1,995
desgl.	Italien.	1
desgl.	Niederland.	3
desgl.	Oesterreich.	26
Butter	Belgien.	310
desgl.	Niederland.	26
desgl.	Oesterreich.	4
desgl. zollfrei für die Grenzbewohner in kleinen Mengen von 2 Kgr. und darunter eingeführt	Belgien.	396
Fleisch, frisches und geräuchertes	Hamburg.	137
desgl.	Belgien.	4,637
desgl.	Frankreich.	528
desgl.	Niederland.	2
desgl.	Oesterreich.	26
desgl. zollfrei für die Grenzbewohner in kleinen Mengen von 2 Kgr. und darunter eingeführt	Belgien.	9,287
Fleischextrakt	id.	153
desgl.	Frankreich.	18
Todtes Geflügel und Wild	Belgien.	945
desgl.	Frankreich.	155
desgl.	Niederland.	3
desgl.	Oesterreich.	4
Stockfische	Belgien.	1,484
desgl.	Frankreich.	296
Geräucherte Fische	Belgien.	68,565
desgl.	Frankreich.	4,026

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Geräucherte Fische	Niederland.	27,680
Frische Orangen	Hamburg.	4
desgl.	Belgien.	12,645
desgl.	Frankreich.	1,274
desgl.	Schweiz.	3
desgl.	Niederland.	5
desgl.	Oesterreich.	15
Trockene Feigen	Belgien.	17,124
desgl.	Frankreich.	563
Rosinen	Belgien.	213
desgl.	Frankreich.	36
Trockene Datteln	Belgien.	3
desgl.	Frankreich.	310
Mandeln	id.	6
Gewürze	Bremen.	1,004
desgl.	Belgien.	425
desgl.	Frankreich.	3
desgl.	Niederland.	285
desgl.	Oesterreich.	1
Gesalzene Häringe	Belgien.	164 T. u. 760 Kg.
desgl.	Frankreich.	14 » 210 »
desgl.	Niederland.	623 » 7 »
Honig	Belgien.	516
desgl.	Frankreich.	19
Roher Kaffee	Hamburg.	5
desgl.	Belgien.	224,247
desgl.	Frankreich.	2,337
desgl.	Niederland.	38,189
Gebrannter Kaffee	Belgien.	201
Kaffee-Surrogate	id.	8
Kakao in Bohnen	id.	51
Kaviar	Hamburg.	8
desgl.	Bremen.	1
Käse	Belgien.	1,900
desgl.	Frankreich.	247

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Käse	Schweiz.	4,435
desgl.	Niederland.	366
desgl.	Oesterreich.	15
Chocolade	Belgien.	212
desgl.	Frankreich.	518
desgl.	Niederland.	2
desgl.	Oesterreich.	1
Kakaopulver	Belgien.	3
desgl.	Frankreich.	1
Konfituren	Hamburg.	40
desgl.	Belgien.	744
desgl.	Frankreich.	628
desgl.	England.	23
desgl.	Niederland.	197
desgl.	Oesterreich.	2
Oliven	Frankreich.	20
Gegenstände des feinern Tafelgenusses	Belgien.	789
desgl.	Frankreich.	1,250
desgl.	Niederland.	9
Gemahlene Cichorien	Belgien.	21,948
desgl.	Frankreich.	91
Johannisbrod	id.	1
Trockene Nüsse und Kastanien	Belgien.	2,798
desgl.	Frankreich.	3,444
Getrocknetes Obst	Belgien.	3,828
desgl.	Frankreich.	766
Obstmus ohne Zucker	Belgien.	14,419
desgl.	Frankreich.	142
Trockene Gartengewächse	Belgien.	123
desgl.	Frankreich.	275
Stärkegummi	Belgien.	345
desgl.	Frankreich.	121
Nudeln	Belgien.	678
desgl.	Frankreich.	5,153
desgl.	Italien.	5

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Sago	Belgien.	74
desgl.	Frankreich.	3,498
Stärke	Belgien.	181
desgl.	Frankreich.	4,509
Gewöhnliches Backwerk	Belgien.	982
desgl.	Frankreich.	31
desgl.	Oesterreich.	4
Geschrotten oder geschältes Getreide	Belgien.	494
desgl.	Frankreich.	301
Mehl aus Getreide	Belgien.	10,886
desgl.	Oesterreich.	590
id. zollfrei für die Grenzbewohner in Mengen von nicht über 3 Kg. eingebracht	Belgien.	33,724
Austern und Hummern	id.	5,560
desgl.	Frankreich.	88
Seekrabben	Belgien.	226
desgl.	Frankreich.	1
Geschälter Reis	Belgien.	205,945
desgl.	Frankreich.	140
Kochsalz	Belgien.	38,423
desgl.	Frankreich.	44
Syrup von der Zuckerfabrikation	Belgien.	2
Unbearbeitete Tabaksblätter	Hamburg.	11
desgl.	Bremen.	158,294
desgl.	Belgien.	57,505
desgl.	Niederland.	42,751
Tabakssaucen	Bremen.	288
Cigarren	Hamburg.	9
desgl.	Bremen.	1
desgl.	Belgien.	1,999
desgl.	Frankreich.	7
desgl.	Schweiz.	42
desgl.	Niederland.	3
Cigaretten	Hamburg.	1
desgl.	Belgien.	484

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Cigaretten	Frankreich.	37
desgl.	Schweiz.	16
desgl.	Niederland.	3
Kautabak.	Belgien.	1
Rauchtabak	Hamburg.	14
desgl.	Belgien.	722
desgl.	Frankreich.	2
desgl.	England.	1
desgl.	Niederland.	5
desgl.	Russland.	1
Schnupftabak	Belgien.	79
desgl.	Frankreich.	1
Thee	Hamburg.	7
desgl.	Belgien.	190
desgl.	Frankreich.	70
desgl.	Niederland.	22
desgl.	Russland.	2
Raffinirter Zucker	Belgien.	5,006
26. Oel anderweit nicht genannt und Fette.		
Speiseöl in Flaschen	id.	430
desgl.	Frankreich.	3,352
Anderes Oel in Flaschen	Belgien.	219
desgl.	Frankreich.	30
Olivenöl in Fässern	Belgien.	278
desgl.	Frankreich.	2,369
desgl.	Italien.	74
Andere Speiseöle in Fässern	Belgien.	3,902
desgl.	Frankreich.	3,074
Olivenöl amtlich denaturirt	Belgien.	1,164
desgl.	Frankreich.	370
Baumwollsamenöl	Belgien.	37,534
desgl.	Frankreich.	1,122
Leinöl in Fässern	Belgien.	176,701
desgl.	Niederland.	59,932

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Rapsöl	Belgien.	2,336
Degras	id.	65,677
desgl.	Frankreich.	21,610
Palm- und Kokosnussöl	Belgien.	10,416
desgl.	Frankreich.	191
Oelrückstände	Belgien.	598
Schmalz von Schweinen und Gänsen	id.	192,539
Wachs	id.	91
desgl.	Frankreich.	518
desgl.	Oesterreich.	172
Fischthran	Belgien.	19,292
desgl.	Frankreich.	3,208
desgl.	Niederland.	5,416
desgl.	Norwegen.	203
Talg	Belgien.	5,134
desgl.	Frankreich.	542
Ungeschmolzenes Thierfett	Belgien.	3,416
desgl.	Frankreich.	19
27. Papier und Pappwaaren.		
Fliegenpapier	id.	6
Graues Löschpapier	id.	248
Pappen	Belgien.	86
Polirpapier	id.	985
desgl.	Frankreich.	85
Ungeglättetes Packpapier	Belgien.	52
desgl.	Frankreich.	40
desgl. geglättetes	Belgien.	104
desgl.	Frankreich.	85
Albuminpapier	id.	7
Gold- und Silberpapier	Belgien.	99
desgl.	Frankreich.	187
Filtrir Seidenpapier	Belgien.	61
desgl.	Frankreich.	126
Schreibpapier	Belgien.	6,189

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Schreibpapier	Frankreich.	2,303
desgl.	England.	39
desgl.	Niederland.	416
Pergamentpapier	Belgien.	29
desgl.	Frankreich.	76
Formerarbeit aus Steinpappe	Belgien.	2
Decken aus Linoleum	id.	696
Patronen aus Papierhülsen	id.	16
Waaren aus Pappe	id.	1,242
desgl.	Frankreich.	889
desgl.	England.	55
desgl.	Niederland.	3
Spielzeug aus Papier	Belgien.	1
desgl.	Frankreich.	9
Papiertapeten	Belgien.	1,367
desgl.	Frankreich.	1,309
Patronen aus Papier in Verbindung mit anderen Materialien	Belgien.	866
desgl.	Frankreich.	12
desgl.	England.	94
Spielzeug aus Papier in Verbindung mit anderen Materialien	Belgien.	20
desgl.	Frankreich.	3
Waaren aus Papier in Verbindung mit anderen Materialien	Belgien.	57
desgl.	Frankreich.	530
28. Pelzwerk.		
Ueberzogenes Pelzwerk	Hamburg.	1
desgl.	Belgien.	30
desgl.	Frankreich.	94
Ungefüttertes Pelzwerk	Belgien.	25
desgl.	Frankreich.	47
29. Petroleum.		
Schmieröl (Mineralöl)	Belgien.	50,041

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Schmieröl (Mineralöl)	Frankreich.	1,724
Petroleum	Belgien.	2,126,401
30. Seide und Seidenwaaren.		
Seidenabfälle	Schweiz.	120
Seidene Lacets	Belgien.	9
Nähseide	id.	6
desgl.	Frankreich.	102
desgl.	England.	3
desgl.	Schweiz.	29
Seidenzeug	Belgien.	19
desgl.	Frankreich.	138
desgl.	Schweiz.	1
desgl.	Niederland.	2
Seidener Tüll (ungemustert)	Frankreich.	1
Seidene und halbseidene Spitzen	Belgien.	10
desgl.	Frankreich.	53
Krepp (ganz und halbseide)	Belgien.	1
desgl.	Frankreich.	45
desgl.	Schweiz.	1
desgl.	Oesterreich.	2
Halbseidene Posamentirwaaren	Belgien.	7
desgl.	Frankreich.	14
Seidene und halbseidene Waaren gemischt mit Metallfäden	id.	2
Halbseidenzeug	Belgien.	43
desgl.	Frankreich.	326
desgl.	England.	11
desgl.	Niederland.	16
31. Seife und Parfümerien.		
Schmierseife	Belgien.	6,291
Gemeine feste Seife	id.	40,582
desgl.	Frankreich.	33,640
Feine Seife in Täfelchen	Belgien.	138
desgl.	Frankreich.	562

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Feine Seife in Täfelchen	Oesterreich.	3
Wohlriechende Wasser	Frankreich.	68
Alle übrigen Parfümerien	Belgien.	157
desgl.	Frankreich.	655
32. Spielkarten.		
Spielkarten	Belgien.	33
33. Steine und Steinwaaren.		
Roher Marmor	id.	2,571
Mühlsteine	id.	6,217
desgl.	Frankreich.	1,100
Schleif- und Wetzsteine	Belgien.	2,065
desgl.	Frankreich.	2,643
desgl.	Schweiz.	2
Rohe oder blos behauene Steine	Belgien.	184,009
desgl.	Frankreich.	259
Geschnittene und gespaltene Steinplatten	Belgien.	257,358
Grobe Steinmetzarbeiten	id.	7,603
desgl.	Frankreich.	2
Rohe Steinmetzarbeiten, ungeschliffen	Belgien.	2,145
desgl.	Frankreich.	910
Tafelschiefer (roher)	Belgien.	76,163
Dachschiefer und rohe Schieferplatten	id.	479,683
Waaren aus Marmor	id.	4,230
desgl.	Frankreich.	830
desgl. in Verbindung mit anderen Materialien	Belgien.	1,882
desgl.	Frankreich.	3,396
34. Steinkohlen und Braunkohlen.		
Koaks	Belgien.	120.022.550
desgl.	Frankreich.	1,000
Steinkohlen	Belgien.	32,576,566
Torfstreu	id.	17
Briquets	id.	90,000

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
35. Stroh- und Bastwaaren.		
Ordinäre Matten aus Schilf	Belgien.	101
desgl.	Frankreich.	82
Andere ordinäre Waaren aus Schilf	Belgien.	25
desgl.	Niederland.	421
Strohbänder	Belgien.	882
desgl.	Frankreich.	10
desgl.	Schweiz.	274
desgl.	Italien.	34
desgl.	Niederland.	10
Ungarnirte Strohhüte	Belgien.	407 Stück
desgl.	Frankreich.	2573 »
desgl.	Italien.	99 »
Garnirte Strohhüte	Belgien.	233 »
desgl.	Frankreich.	630 »
36. Theere, Pech, Harze und Asphalt.		Kilogr.
Asphalt	Belgien.	1,608
Harze (Fichtenharze)	id.	1,279
Pech	id.	20,862
Theer aller Art	id.	10,583
desgl.	Frankreich.	269
Copalharz	Belgien.	8,246
desgl.	Frankreich.	145
37. Thiere und thierische Produkte, nicht anderweit genannt.		
Bienenstöcke mit lebenden Bienen	Belgien.	1,437
desgl.	Oesterreich.	9
Lebendes Federvieh	Belgien.	444
desgl.	Frankreich.	3
desgl.	Niederland.	1
Frische Fische	Belgien.	7,569
desgl.	Niederland.	263
Flusskrebse und Landschnecken (frische)	Hamburg.	6
desgl.	Belgien.	672

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Flusskrebse und Landschnecken (frische)	Frankreich.	79
Unausgeschälte Muscheln	Belgien.	1,182
Thierische Därme und Blasen	id.	2,832
Waschschwämme	id.	389
desgl.	Frankreich.	141
desgl.	Oesterreich.	32
Eier von Geflügel	Belgien.	8,029
desgl.	Frankreich.	141
desgl.	Oesterreich.	232
Anderweit nicht genannte thierische Produkte	Belgien.	389
desgl.	Frankreich.	42
38. Thonwaaren.		
Backsteine	Belgien.	275,939
desgl.	Frankreich.	12,531
Feuerfeste Steine	Belgien.	321,568
desgl.	Frankreich.	12
Gemeines Töpfergeschirr	Belgien.	8
Dachziegel (glasirte)	id.	440
Waaren aus feuerfestem Thon	id.	9,596
desgl.	Frankreich.	3,129
Glasirte Thonröhren, feuerfeste	Belgien.	786
Glasirtes Töpfergeschirr und irdene Pfeifen	id.	827
desgl.	Frankreich.	9,562
Einfarbige Fayence Waaren	Belgien.	1,629
desgl.	Frankreich.	809
Bemalte Fayence Waaren	Belgien.	1,782
desgl.	Frankreich.	1,014
desgl.	England.	278
desgl.	Niederland.	48
desgl.	Oesterreich.	16
Weisse Porzellanwaaren	Belgien.	304
desgl.	Frankreich.	1,792
Bemalte Porzellanwaaren	Belgien.	253
desgl.	Frankreich.	547
desgl.	England.	678

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
39. Vieh.*)		
Maulesel, Maulthiere und Esel	Belgien.	1 Stück.
Pferde	id.	3,991 »
desgl.	Frankreich.	575 »
Füllen, welche der Mutter folgen	Belgien.	1 »
Kühe	id.	28 »
desgl.	Frankreich.	4 »
Ochsen	Belgien.	2 »
Jungvieh im Alter bis zu $2^1/_2$ Jahren	id.	379 »
desgl.	Frankreich.	14 »
Kälber unter sechs Wochen	id.	1 »
Schweine	Belgien.	39 »
desgl.	Frankreich.	11 »
Spanferkel unter 10 Kgr.	Belgien.	3 »
Schafvieh	id.	1 »
desgl.	Frankreich.	22 »
Lämmer	Belgien.	1 »
Ziegen	id.	2 »
desgl.	Frankreich.	2 »
40. Wachstuch, Wachsmusselin, Wachstaft.		Kg.
Wachstuch (bedrucktes)	Belgien.	917
desgl.	Frankreich.	102
desgl.	Niederland.	40
desgl. (unbedrucktes)	Hamburg.	584
desgl.	Belgien.	870
41. Wolle, einschliesslich der anderweit nicht genannten Thierhaare, sowie Waaren daraus.		
Rohe Kameel-, Ziegen- etc. Haare	Frankreich.	5,401
Rohe Hasen- und Kaninchen Haare	Belgien.	138
desgl.	Frankreich.	2
Rohe Kämmlinge	Belgien.	46,484

*) Der Handel mit Vieh an der belgischen Grenze wurde durch das infolge aufgetretener Viehseuchen erlassene Einfuhrverbot lahm gelegt. Vieh konnte überhaupt nur mit Ermächtigung der Königl.-Grossherz. Regierung zur Einfuhr über die belgische Grenze kommen.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Rohe Schafwolle	Belgien.	151,306
desgl.	Frankreich.	15,709
desgl.	England.	3
desgl.	Schweiz.	3
Wollabfälle	Belgien.	39,901
desgl.	Frankreich.	20,850
desgl.	England.	21
Gefärbte oder gemahlene Wolle	Belgien.	1,029
desgl.	Frankreich.	537
Gekämmte Wolle	Belgien.	28,150
Wollwatte	Frankreich.	1
Rohes Wollengarn	Belgien.	2,130
desgl.	Frankreich.	215
Gefärbtes Wollengarn	Belgien.	10,093
desgl.	Frankreich.	1,708
Fussdecken von Rindviehhaaren (ungefärbte)	Belgien.	8
desgl.	Frankreich.	5
desgl. (gefärbte)	id.	13
Filze von Rindviehhaaren (gefärbte)	id.	329
Gewebte wollene Fussdecken	Belgien.	167
desgl.	Frankreich.	41
Unbedruckte wollene Strumpfwaaren	Belgien.	45
desgl.	Frankreich.	275
Wollenzeug	Hamburg.	6
desgl.	Belgien.	1,765
desgl.	Frankreich.	3,654
desgl.	England.	436
desgl.	Schweiz.	1
desgl.	Niederland.	1,334
Bedruckte Filzwaaren	Belgien.	1
desgl.	Frankreich.	6
Wollene Shawltücher	id.	1
Wollene Posamentirwaaren	Belgien.	3
desgl.	Frankreich.	78
Wollene Spitzenkleider	Belgien.	2

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Herkunfts-Land.	Mengen in Kilogramm.
Wollene Spitzenkleider	Frankreich.	47
42. Zink und Zinkwaaren.		
Gewalztes Zink	Belgien.	1,374
desgl.	Frankreich.	224
Grobe Zinkwaaren	Belgien.	1,019
desgl.	Frankreich.	2,334
Feine Zinkwaaren	Belgien.	13
desgl.	Frankreich.	149
desgl.	Oesterreich.	12
Kinderspielzeug aus Zink	Belgien.	2
43. Zinn- und Zinnwaaren.		
Rohes Zinn	Belgien.	3,220
desgl.	Niederland.	195
Grobe Zinnwaaren	Belgien.	15
desgl.	Frankreich.	289
desgl.	Niederland.	1
Feine Zinnwaaren	Belgien.	93
desgl.	Frankreich.	1,381
Kinderspielzeug aus Zinn	id.	36

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Nachweisung der Waaren-Aus- und Durchfuhr

während des Jahres 1886, über die Zollämter des Grossherzogthums Luxemburg.

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
1. Abfälle.	Kg.	Kg.
Abfälle zur Leimfabrikation	35,904	98,576
Sonstige Abfälle		28,042
Thierischer Dünger	15,640	10,000
Guano	3,250	
Kleie	42,816	428,354
Knochen	1,250	477,051
Andere vorstehend nicht genannte Abfälle	1,250	10
Lumpen	51,550	640,980
Papierspäne		128
2. Baumwolle und Baumwollenwaaren.		
Rohe Baumwolle		279,371
Baumwollabfälle	3,585	373,472
Gekämmte Baumwolle		304
Baumwollwatte		1,238
Rohes Baumwollengarn		6,159
Gefärbtes Baumwollengarn		7,074
Vicognegarn		204,646
Ungemusterter baumwollener Tüll		167
Gebleichte Baumwollengewebe		860,853
Baumwollener Sammt		1,714
Gefärbte Baumwollengewebe	90	668,151
Posamentirwaaren (baumwollene)		2,439
Strumpfwaaren (baumwollene)		16,827
Rohe undichte baumwollene Gewebe		11
Gardinenstoffe (baumwollene)		70
Baumwollengewebe (undichte gebleicht oder gefärbt)		429
Spitzen und Stickereien (baumwollene)		304,552
3. Blei und Bleiwaaren.		
Rohes Blei		28

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
Buchdruckerschriften		1,048
Bleierne Röhren		237
Bleiglätte		178
4. Bürstenbinderwaaren.		
Bürstenbinderwaaren (grobe)		15,761
id. (feine)	16	28,596
Siebmacherwaaren (grobe)		362
id. (feine)		1,779
5. Droguerie, Apotheker- und Farbewaaren.		
Aether		1,903
Firnisse		16,968
Malerfarben		18,294
Wachholderöl		4,007
Blausaures Kali		13,179
Oxalsäure		2,698
Alaun	720	7,231
Farbholzextrakte	1,176	466,860
Buchdruckerschwärze		1,473
Gelatine		20,816
Kitte		511
Leim		204,469
Russ		299
Schuhwichse		30
Sprengstoffe	4,523	255
Tinte		964
Wagenschmiere	659	9,289
Vorstehend nicht genannte Zündwaaren		889
Zündhölzer und Zündkerzen		1,672
Soda		350,253
Alizarin		8,683
Schwefelsaures Strichnin		2,771
Ammoniak		7,170
Anilin		14,244

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
Anilinfarben		216,188
Berliner Blau		128,190
Bleiweiss		64,496
Chinin		1,995
Chlorsaures Kali		5,659
Chromalaun		408
Eis	866	1,294
Citronensäure		262
Rothes Farbholz		16,320
Eisenoxyd		142
Flechtstoffe		177
Tannin		3,737
Gerbstoffextrakte		3,569
Gummiarabicum		1,528
Holzgeist	4,834	4,624
Indigo		813
Holzessig	40,047	
Karbolsäure		1,645
Karmin		644
Kermesbeeren		9,954
Krapp		10,475
Mineralwasser		5,800
Schwefelsaures Natron		5,300,460
Salpetersäure	117	
Salzsäure	277	1,705
Schiess- und Sprengpulver	8,838	770
Schwefelsäure		2,630
Knochenmehl		10,000
Orseille		143
Schwefelkalium		5,287
Seegras		5,552
Steinkohlentheeröle		5,871
Sumach		2,676
Superphosphat		21,306

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
Ultramarin		227,974
Terpentinöl		6,273
Kupfervitriol	698	2,390
Eisenvitriol	4	
Weinstein		32,352
Weinsteinsäure	806	56,484
Wermuthkraut		5,074
Zinnober		272
Vorstehend nicht genannte rohe Erzeugnisse zum Medizinal- und Gewerbegebrauch		38,206
Chemische Fabrikate zur Industrie und Pharmacie	6	60,316
Vorstehend nicht genannte Färbe- und Gerbematerialien		875
Färbe- und Gerbestoffe		10,906
6. Eisen und Eisenwaaren.		
Brucheisen		4,095,319
Roheisen	16,530,166	8,002,457
Eisenbahnlaschen		769,349
Eisenbahnschienen		5,856,852
Eck- und Winkeleisen		7,188,531
Schmiedbares Eisen in Stäben	112,702	29,050,047
Luppeneisen		15,161,650
Platten und Bleche aus Eisen		2,578,383
Weissblech	66	1,453
Eisen- und Stahldraht		8,903,740
Ganz grobe Eisengusswaaren	19,301	250,706
Anker und ganz grobe Ketten	8	229
Ambose, Schraubstöcke und Winden		173,620
Brückenbestandtheile		88,926
Drahtseile		24,095
Eisenbahnwagenräder und Eisenbahnwagenachsen		31,598
Rohe eiserne Röhren		19,539
Drahtstifte		1,785,573
Schrauben und Schraubenmuttern		1,863

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
Andere vorstehend nicht genannte Eisen- und Eisengusswaaren	103,839	453,179
Feine Eisenwaaren	2,601	11,162
Spielzeug aus Eisen		360
Patentachsen		1,428
Gewehre für Kriegszwecke		173
Jagd- und Luxusgewehre		551
Uhrfournituren		5,275
7. Erden, Erze, edle, etc.		
Asbest		2,520
Bimstein		10,000
Cement (künstlicher und natürlicher)		403,994
Erde	1,017,893	10,000
Farbenerden	19,241	17,170
Gyps	1,291,543	5,765,526
Graphit		2,839
Kalk	2,424,205	350,604
Phosphorsaurer Kalk		2,574
Porzellanerde		7,360,954
Andere vorstehend nicht genannte Erden		626
Bleierz		414,211
Eisenerze	1,405,726,538	256,761,038
Schlacken	671,309	
Manganerze		10,118
Zinkerze		20,000
8. Flachs und andere vegetabilische Spinnstoffe mit Ausnahme der Baumwolle.		
Pappe und Papier aus Asbest		358
Garne aus Asbest		6,270
Gehechelter Flachs	223	
Roher Hanf		242,573
Gehechelter Hanf		34,570
Werg		52,576
Kokosfasern		14,333

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
9. Getreide und andere Erzeugnisse des Landbaues.		
Geniessbare Bohnen (trockene)	7,445	194,924
Trockene Erbsen	8,888	1,014
Hafer	355,275	20,000
Hirse		424
Linsen	100	
Roggen	7,917	
Weizen	6,436	6,662
Buchweizen	7,621	425
Gerste		10,060
Malz	20,000	72,445
Raps- und Rübsaat	673	19,698
Frische Weinbeeren	343	120
Baumwollensamen		219
Blumen (frische und getrocknete)	770	1,563
Eicheln	196	147
Futtergewächse (frische und getrocknete)	348,793	17,600
Frische Gartengewächse	113,904	55,746
Rüben		780
Grassaat	4,082	7,173
Hanfsaat	270	304
Kartoffeln	591,343	4,842,039
Kleesaat	564,418	362,666
Lebende Bäume	28,148	43,983
Leinsaat	414	41
Lupine	3,800	
Frisches Obst	111,401	31,584
Palmkerne		132
Rosskastanien		26,569
Senfsaat		33
Stroh	48,833	39,708
Alle übrigen Sämereien	25	12,420
Getreide in Garben	6,000	99

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
10. Glas und Glaswaaren.		
Gemeines Hohlglas		40,663
Weisses Hohlglas		34,363
Uhrgläser und Brillengläser		28,448
Fensterglas		641,198
Rohes ungeschliffenes Spiegelglas		35,995
Geschliffenes Spiegelglas		76,408
Belegtes Tafel- und Spiegelglas		92,174
Glasknöpfe		1,615
Vorstehend nicht genanntes Glas gepresst, geschliffen, polirt, etc.		691,111
Glasplättchen		5,432
Farbiges Glas		40,688
Milch- und Alabasterglas		17,481
Glaswaaren in Verbindung mit andern Materialien		2,881
11. Haare, Federn und Borsten.		
Rohe Bettfedern		57
Borsten	7	868
Pferdehaare	319	4,561
Geflechte von Pferdehaaren		380
Rohe Menschenhaare		166
Gereinigte Bettfedern		3,053
Rohe Hasen- und Kaninchenhaare	53	4,291
12. Häute und Felle.		
Trockene Kalbfelle	936	31,032
Gesalzene Kalbfelle	3,422	40,127
Rohe Rindshäute	14,636	714,793
Gekalkte id.	265	80,914
Schaffelle		1,393
Lamm- und Ziegenfelle	5,408	77,964
Andere Häute zur Lederbereitung		345
Felle zur Pelzwerkbereitung	194	2,914

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
13. Holz- u. andere vegetabilische etc. Schnitzstoffe, sowie Waaren daraus.		
Brennholz	594,746	123,601
Schleifholz		11,300
Hörner		5,695
Holzkohle	1,710,594	1,494,064
Holzborke und Gerberlohe	711,463	282,951
Bau- und Nutzholz	2,030,425	1,043,737
Eisenbahnschwellen	3,443	7,610
Fassdauben	5,200	732
Bohlen und Bretter	2,765,613	816,653
Böttcherwaaren	15,263	812,219
Nutzholz von Cedern		1,388
Celluloïd		13,828
Grobe Korbflechterwaaren	10,323	1,324
Tischler- und Drechslerwaaren	34,600	153,353
Fourniere aus Holz (rohe)	100	18,355
desgl. (gefärbte)	3,316	5,667
Möbel und Möbelbestandtheile	2,011	90,510
Feine Holzwaaren	2,300	31,550
Korkstopfen	100	3,132
Spielzeug aus Holz	12	20
Schnitzwaaren		866
Hornknöpfe		13,290
Gepolsterte Möbel		289
14. Hopfen.		
Hopfen		258,562
15. Instrumente, Maschinen und Werkzeuge.		
Pianos		37,305
Andere musikalische Instrumente		255,486
Optisches Glas		16
Mathematische Instrumente		3,361
Telephons und Telegraphen		1,936

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
Lokomotiven und Lokomobilen		35,746
Maschinen aus überwiegendem Holz	4,459	48,907
Maschinen aus überwiegendem Gusseisen	16,623	2,043,998
Dampfkessel		25,170
Nähmaschinen		88,996
Maschinen aus Eisen	1,113	182,975
Maschinen aus unedlem Metall	58	4,765
Eisenbahnfahrzeuge ohne Polsterarbeit		2 Stück
Andere Wagen mit Leder- und Polsterarbeit	5 Stück	32 »
16. Kautschuck und Guttapercha, sowie Waaren daraus.		Kg.
Roher Kautschuk		173
Grobe Kautschukwaaren		6,293
Feine Kautschukwaaren		480
Spielzeug aus Hartgummi		24
Gewebe mit Kautschuk überzogen		9,406
17. Kleider und Leibwäsche, fertige, auch Putzwaaren.		
Seidene Kleider		131
Wollene, baumwollene und leinene Kleider	697	11,115
Kleider aus Kautschukgeweben	72	19,062
Seidene Herrenhüte		4
Herrenhüte aus Filz		2,497
Garnirte Damenhüte aus Zeug		1,517 Stück
Mützen aus Zeugstoffen		718 »
Künstliche Blumen aus Zeugstoffen		323
18. Kupfer etc. und Waaren daraus.		
Rohes Nickelmetall		22
Aluminium		314
Kupfer in Stangen		66
Kupferdraht, nicht plattirt		11
Telegraphenkabel		15,769

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
Gewebe aus Kupferdraht	54	156
Grobe unpolirte Kupferwaaren	1,050	4,092
Kanonenröhren aus Bronzen		626
Messingpatronen und Zündhütchen		2,035
Nickelwaaren		1,577
19. Kurze Waaren, Quincaillerien.		
Gold- und Silberwaaren		911
Unedle Metallwaaren (vergoldet oder versilbert), und Waaren aus Elfenbein und Perlmutter		729
Geschliffene Platten von Elfenbein und Perlmutter		20
Feine Quincailleriewaaren		4,986
Fächer aller Art		55
Stutz- und Wanduhren		576,923
Wachsfiguren		45
Unechtes Blattgold und Blattsilber		2,682
Brillen und Operngucker		58
Regen- und Sonnenschirme		62
Waaren aus Zeuggespinnsten in Verbindung mit andern Materialien		2,469
Taschenuhren (goldene)		190 Stück
id. (silberne)		363 »
id. aus unedlen Metallen		12 »
Goldene Gehäuse für Taschenuhren		12 »
Andere id. id.		100 »
20. Leder und Lederwaaren.		
		Kg.
Lohgares Leder	777	90,195
Handschuhleder	94	25,974
Sohlleder	1,018	3,490
Grobe Lederwaaren	94	301,833
Feine id.		201,256
Grobe Sattlerwaaren	80	73,296
Handschuhe (lederne)	383	89,142

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
21. Leinengarn, Leinwand und andere Leinenwaaren.		
Rohes Leinengarn		102,424
Gefärbtes id.		52,909
Leinenzwirn		21,723
Fussdecken aus Manillahanf		463
Leinene Seilerwaaren (rohe)		24,882
Leinwand (ungefärbte)	161	790
id. (gefärbte)		412
Verarbeitetes Tisch- und Bettzeug		6
22. Lichte.		
Lichte		379
23. Bücher, Gemälde und Zeichnungen.		
Gedruckte Bücher		39,910
Kupferstiche	200	23,912
Gemälde und Zeichnungen	340	1,543
Statuen		7,166
24. Material-, Spezerei- auch Konditorwaaren.		
Bier	368,236	2,097,525
Franzbranntwein *)		314
Branntwein		77,365
Hefe	12,393	16,422
Essig in Fässern	79,268	260,618
Essig in Flaschen	405	4,462
Cider		2,681
Wein in Fässern	14,838	207,690
Nicht alkoholhaltige Getränke	500	763
Schaumwein in Flaschen		2,725
Anderer Wein in Flaschen	390	40,612
Butter	181,813	416,821

*) An Branntwein wurde nach dem Zollverein ausgeführt: 30,753 Liter à 100 pCt. Alkohol.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
Frisches Fleisch	29,721	125,524
Fleischextrakt		30
Erlegtes Wild	3,583	104,025
Geräucherte Fische		233
Frische Südfrüchte		50
Trockene Feigen		44,917
Rosinen		46
Gewürze		31
Gesalzene Heringe		1 Tonne.
Honig	312	Kg. 445
Roher Kaffee		5,607
Kaffeesurrogate		444
Käse	1,771	229,245
Chokolade		47,306
Kakao		2,251
Kakaomasse		226
Konfituren	196	4,774
Geschälter Reis		6,495
Kondensirte Milch		1,183,013
Gegenstände des feinern Tafelgenusses	1,209	37,468
Gemahlene Cichorien	185	68,054
Trockene Nüsse	131,463	3,979
Trockenes Obst	203	1,144
Obstmus	47	483
Trockene Gartengewächse	40	9,668
Nudeln	1,670	2,084
Tapioka		189
Gewöhnliches Backwerk	1,232	854
Stärke		4,681
Geschrottene Hülsenkörner		5,074
Mehl aus Getreide	6,155	41,529
Austern		57
Melasse von der Zuckerfabrikation	156,815	
Kochsalz		39,800

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
Tabaksblätter (rohe)		12,435
Tabakssaucen		69,556
Cigarren	18	120,174
Cigaretten		1,362
Schnupftabak		3,735
Kautabak		145
Rauchtabak		20,034
Tabaksblätter (entrippte)		68,357
Abfälle von der Tabaksfabrikation		30
Thee		39
25. Oel und anderweit nicht genannte Fette.		
Speiseöl in Flaschen	368	402
Baumöl in Fässern	230	10,076
Andere Speiseöle in Fässern		408
Medizinische fette Oele in Fässern		1,111
Anders fettes Oel in Fässern		17,407
Schweineschmalz	230	253
Oelrückstände		40,000
Bienenwachs	162	77
Talg	12	
26. Papier- und Pappwaaren.		
Halbzeug aus Lumpen	243	1,518
Graues Packpapier	4,215	72,416
Chemisch bereiteter Holzstoff, breiartig oder in fester Form		637,130
Chemisch bereiteter Strohstoff, breiartig oder in fester Form	31,194	
Pappen	2,548	
Schreib-, Druck-, etc. -Papier		156,021
Pergamentpapier		17,190
Patronen (gefüllt und ungefüllt)		2,399
Schleif-, Rost- und Radirpapier		44,000
Waaren aus Papier und Pappe	850	382,878
Papiertapeten		42,575

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
27. Pelzwerkwaaren.		
Ueberzogene Pelze		304
28. Petroleum.		
Petroleum		3,796
29. Seide und Seidenwaaren.		
Floretseide (rohe)		303,765
Seide id.		165,588
Seidenabfälle		289,043
Floretseide (gefärbt)		2,164
Halbseidene Lacets		578
Nähseide		7,772
Seidene Bänder		812,713
Seidene Posamentirwaaren		5,517
Seidene Strumpfwaaren		8
Seidenzeug		196,512
Spitzen (ganz oder theilweise aus Seide)		3,427
Krepp id. id. id.		9
Halbseidene Bänder		255,233
Halbseidenzeug		58,367
30. Seife und Parfümerien.		
Schmierseife		10,845
Feine Seife in Täfelchen		4,281
Wohlriechende fette Oele		35
Parfümerien	678	4,522
31. Steine und Steinwaaren.		
Roher Marmor		68,285
Rohe blos behauene Steine	5,388,391	277,432
Mühlsteine	12,000	112,578
Schleif- und Wetzsteine	280,510	417,407
Grobe Steinmetzarbeiten	226,660	9,490
Dachschiefer	93,000	50,038

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
Schiefertafeln	193	39
Waaren aus Marmor	2,034	17,956
Andere vorstehend nicht genannte Steinwaaren		2,694
32. Steinkohlen, Braunkohlen, etc.		
Coaks		18,290,000
Steinkohlen	3,150	56,211,000
Torf		710,000
Vorstehend nicht genanntes Brennmaterial		100,000
33. Stroh- und Bastwaaren.		
Ordinäre Matten aus Bast		1,667
Strohhüte (ungarnirte)		403,984 Stück
id. (garnirte)		40,391 »
Strohbänder		650,975 Kg.
Andere Strohwaaren		4,414
Sparterie		1,179
34. Theer, Pech, Harze, Asphalt.		
Asphalt		20,571
Pech	555	55,435
Theer	1,883	64,635
Andere vorstehend nicht genannte Harze		75
35. Thiere, thierische Produkte nicht anderweit genannt.		
Bienenstöcke mit lebenden Bienen	1,920	
Lebendes Federvieh	3,092	2,240
Frische Fische	1,110	11,866
Flusskrebse	30	42
Thierische Blasen und Därme		4,091
Waschschwämme		288
Eier von Geflügel	38,728	2,802,114
36. Thonwaaren.		
Backsteine (nicht glasirt)	81,610	208,026

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
Feuerfeste Steine	2,000	9,671
Röhren von Thon (nicht glasirt)	800	570
Gemeines Töpfergeschirr	300	6,367
Architektonische Verzierungen		12,239
Dachziegel (glasirt)		2,918,534
Glasirte Thonröhren		793
Glasirtes Töpfergeschirr	13,954	105,793
Thonwaaren (einfarbig oder weiss)	12,785	788,852
Bemalte Thonwaaren	440	320,643
Porzellan (weiss)	150	26,155
id. (bemalt)	98	14,302
37. Vieh.		
Pferde	115 Stück	75 Stück
Füllen, welche der Mutter folgen	2 »	
Kühe	171 »	655 »
Stiere	30 »	51 »
Ochsen	61 »	68 »
Jungvieh unter $2^1/_2$ Jahren	31 »	4 »
Kälber unter 6 Wochen	183 »	1 »
Schweine	445 »	
Spanferkel unter 10 Kilogramm	383 »	221 »
Schafvieh	7,095 »	5,135 »
Lämmer	482 »	
Ziegen	119 »	
38. Wachstuchwaaren.	Kg.	Kg.
Grobes Wachstuch		782
39. Wolle etc., sowie Waaren daraus.		
Wollabfälle	73,009	579,346
Gekämmte Wolle		1,571
Mohairgarn (roh)		1,929
id. (gefärbt)	872	2,258
Fussdecken aus Rindviehhaaren		12,471

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Waarengattung.	Ausfuhr aus dem Grossherzogthum Luxemburg nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.	Durchfuhr.
	Kg.	Kg.
Wollflocken	1,000	68,071
Rindviehhaare	16,412	4,860
Schafwolle	7,617	115,430
Filz aus Rindviehhaaren		126
Wollene Fussdecken		2,099
Wollene Strumpfwaaren		10,839
Wollengarn (rohes)	559	105,452
id. (gefärbtes)	1,748	16,789
Wollenzeug (unbedrucktes)	17,240	325,878
Bedruckte Filzwaaren aus Wolle		69
Wollene Posamentirwaaren		1,039
Wollenzeug (bedrucktes)		10,624
Wollene Spitzen		24
40. Zinkwaaren.		
Zink	240	15,734
Grobe Zinkwaaren	535	670
41. Zinnwaaren.		
Rohes Zinn		134,784
Grobe Zinnwaaren	40	

Nachweisung der Waaren,

welche während des Jahres 1886 steuerpflichtig aus dem Zollverein nach Luxemburg eingeführt wurden.

a) Bier . . . . . 2,216 Hektoliter
b) Branntwein . . . . . 335,333 Liter à 100 pCt. Alkohol.
c) Kochsalz . . . . . 1,678,400 Kilogr.

Bemerkung. — Das im Grossherzogthum verbrauchte Vieh- und Gewerbesalz wird auf von dem Haupt-Zoll-Amte auszustellende Berechtigungsscheine steuerfrei von den Salinen zu Chambray, Dieuze, Ley, Moyen-Vic und Saaralben in Elsass-Lothringen, Kœnigsborn und Oeynhausen in Deutschland bezogen.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Composition de la Chambre de commerce.

La Chambre de commerce était composée, en 1886, de MM. Ed. *Metz*, président; A. *Pescatore*, vice-président ; J. *Soupert*, S. *Godchaux*, A. *Omlor*, E. *Lamort*, F. *Larue*, G. *Faber*, J. *Knaff*, G. *de Marie*, A. *Eydt*, N. *Mersch*, J. *Mersch*, L. *Conrot*, H. *Funck*, F. *Printz*, G. *Lefèvre*, E. *Berchem*, V. *Tschiderer*, J. *Heintz*, F. *Raynaud*, membres ; et Ch. *Gemen*, secrétaire.

Le présent rapport a été lu et adopté en séance de la Chambre de commerce, à Luxembourg, le 15 septembre 1887.

La Chambre de commerce,
Ed. Metz, président.
Ch. Gemen, secrétaire.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

(ANNEXE.)

Relevé des brevets accordés dans le Grand-Duché de Luxembourg en exécution de la loi du 30 juin 1880, en cours au 31 décembre 1887. *)

N° D'ORDRE.	NOMS DES DÉCLARANTS.	OBJET BREVETÉ ET DATE DE LA DÉCLARATION.
1	Schouberszky, à Paris.	Poêle roulant alimenté par du combustible artificiellement préparé et renfermé dans des cartouches, — le 10 juillet 1880.
2	Fr. Michaëlis, à Rollingergrund.	Nouvelle manière de fabriquer le vinaigre, par la méthode des cuves tournantes, — le 10 juillet 1880. — Certificats d'addition n° 86 et n° 118.
5	S.-G. Thomas, à Londres.	Perfectionnements dans la fabrication d'acier et de fer fondu et dans la garniture réfractaire des fours, — le 14 juillet 1880.
14	Hœrder Bergwerks- et Hüttenverein à Hœrde et Rheinische Stahlwerke à Ruhrort.	Procédé d'épuration des fontes dans le convertisseur Bessemer, — le 15 juillet 1880.
50	A. Krupp, à Essen.	Nouveau mode de fabrication de la fonte purifiée, de l'acier, du fer ou produits analogues en grande masse, obtenus à l'aide de cette fonte, — le 17 août 1880.
66	Ed. Riley, à Londres.	Perfectionnements dans la fabrication des briques réfractaires, des creusets et des revêtements réfractaires pour fours, fourneaux et convertisseurs, — le 25 septembre 1880.
69	S.-G. Thomas, à Londres.	Innovations dans la fabrication de l'acier et du fer fondu, — le 28 septembre 1880.
70	Le même.	Perfectionnements dans la fabrication de l'acier et du fer fondu, — le 28 septembre 1880.
71	Le même.	Innovations dans la fabrication de l'acier Bessemer et du métal ou fer fondu, — le 28 septembre 1880.
73	Le même.	Innovations dans la fabrication des briques réfractaires basiques, — le 28 septembre 1880.
86	Fr. Michaëlis, à Rollingergrund.	Certificat d'addition au brevet n° 2, — le 4 novembre 1880.
107	Rheinische Stahlwerke à Ruhrort et Hœrder-Bergwerks- et Hüttenverein à Hœrde.	Procédé de revêtement des convertisseurs Bessemer, — le 9 janvier 1881.
118	Fr. Michaëlis, à Rollingergrund.	Certificat d'addition au brevet n° 2, — le 16 février 1881.
136	P. Funck, à Luxembourg, et P. Bender, à Mannheim.	Innovations aux caves glacières pour les brasseries, — le 25 avril 1881. — Certificat d'addition n° 330.
154	Rheinische Stahlwerke à Ruhrort et Hœrder-Bergwerks- et Hüttenverein à Hœrde.	Perfectionnements au procédé pour la déphosphorisation dans le convertisseur Bessemer, — le 24 juillet 1881.

* C.-à-d. à l'exclusion des brevets qui sont éteints pour défaut de paiement de la taxe annuelle.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

168	Lambotte, à Ehrenfeld.	Machine à coudre à capsule de bobine rotative, faisant corps avec la griffe et passant avec la bobine à travers le lacet, — le 12 novembre 1881.
171	B. von Schenck, à Heidelberg.	Succédané du plâtre, du ciment, etc. — le 25 novembre 1881.
182	de Næyer & Cie, à Willebrœck.	Chaudière multitubulaire à joints coniques, à emboîtement précis, — le 27 janvier 1882.
185	Duchscher & Spoo, à Wecker.	Presse à levier différentiel, — le 17 février 1882.
188	Ch. Scheibler, à Berlin.	Procédé pour la décomposition de la saccharose de strontiane, obtenue à la chaleur d'ébullition, en hydroxyde de strontium et en solution sucrée strontianifère, — le 11 mars 1882.
190	Le même.	Procédé de séparation des sucs de betteraves et autres liquides saccharifères par les saccharates du strontium sous forme solide ou en solution, — le 13 mars 1882.
195	Ph. M. Justice, à Londres.	Perfectionnement des convertisseurs « Bessemer », — le 10 avril 1882.
215	A. Bachmeyer et Comp., à Berlin.	Modifications apportées aux machines et presses pour la fabrication des tôles ondulées, — le 24 août 1882.
225	L. Roth, à Wetzlar.	Nouveau procédé de fabrication de ciment, — le 14 octobre 1882.
226	Jaffe et Darmstædter, à Charlottenbourg.	Procédé pour obtenir la lanoline, matière grasse hydratée neutre, — le 14 octobre 1882. Certificats d'addition nos 621 et 638.
233	W. Whitwell, à Stockton on Fees.	Perfectionnements dans les fours à chauffer le vent pour les hauts-fourneaux, — le 13 novembre 1882.
237	J. Darigan, à Cagnotte-Landes.	Genre de brique à double emboîtement dite « Brique conjonctive », — le 27 novembre 1882.
238	Ch. Scheibler, à Berlin.	Procédé pour décomposer en engrais et minerai de fer les scories phosphoreuses provenant de la déphosphorisation du fer, notamment par le procédé Thomas, — le 9 décembre 1882. Certificat d'addition n° 240.
240	Le même.	Certificat d'addition au brevet n° 238, — le 18 décembre 1882.
241	W. Whitwell, à Stockton on Fees.	Perfectionnements dans les appareils de chauffage de l'air et des gaz, — le 26 décembre 1882.
243	P. Gay, à Paris.	Système perfectionné de scie hélicoïdale pour le sciage des pierres, marbres et tous autres matériaux, — le 2 janvier 1883.
266	Ch. Scheibler, à Berlin.	Procédé pour la séparation du sucre d'avec les mélasses et les syrops par la production de sucre strontiane à basse température, — le 14 mars 1883. Certificat d'addition n° 281.
273	A. Köllner, à Neumühlen près Kiel.	Machine pour l'épuration des graisses de machine, — le 3 avril 1883.
276	G. de Laval, à Stockholm.	Turbine pour vapeur, eau et autres liquides, — le 9 avril 1883.
281	Ch. Scheibler, à Berlin.	Certificat d'addition au brevet n° 266, — le 26 avril 1883.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

283	J. Monjou, à Paris.	Système d'appareil destiné à prendre les mesures pour vêtements, — le 5 mai 1883.
287	B. Hess, à Bayreuth (Bavière).	Nouvelle composition minérale pouvant remplacer l'émeri et servir à la fabrication de pierres artificielles, — le 15 mai 1883.
289	Fr.-H. Pœtsch, à Aschersleben.	Méthode pour approfondir des trous de sonde, des puits ou des excavations, — le 2 juin 1883.
290	Al. Mitscherlich, à Hannovre-Münden.	Perfectionnement apporté à la fabrication de la cellulose, — le 7 juin 1883.
293	E. Jæger, à Plauen près Dresde.	Procédé de panification à la vapeur et installation y relative, — le 9 juillet 1883.
301	L.-Ad. Fortin-Hermann, à Paris.	Système de conducteur ou câble électrique, — le 31 août 1883.
312	C.-F.-L. Gardie, à Paris.	Genre de moteur à gaz dit « Moteur thermique », — le 14 octobre 1883.
315	A. Mendel, à Strehlen, lez Dresde.	Système de porteur de havre-sac, — le 27 octobre 1883.
317	J. Gjers, de Middelborough on Tees.	Innovations dans la fabrication de l'acier et aux appareils y employés, — le 29 octobre 1883.
322	S. Wheeler, à Albany.	Innovations aux machines à imprimer et à perforer, — le 10 novembre 1883.
330	P. Funck, à Luxembourg, et P. Bender, à Mannheim.	Certificat d'addition au brevet n° 136, — le 3 décembre 1883.
333	P. Corfitz-Moller, à Leipsic.	Procédé pour la confection des clichés servant aux impressions typographiques, lithographiques etc., — le 7 décembre 1883.
338	E. Kœrting et G. Lieckfeld, à Hannovre.	Moteur à gaz, — le 17 décembre 1883.
344	L. Roth, à Wetzlar.	Procédé pour la fabrication de ciment par la cuisson et la mouture d'un mélange de scories de hauts-fourneaux, etc., — le 7 janvier 1884.
345	Sté G. Patry, à Puteaux.	Procédé de dégraissage et de lavage à l'aide d'un vide constant et appareils employés à cet effet, — le 9 janvier 1884.
355	Al. Mitscherlich, à Hannovre-Münden.	Mode de production du sulfite-celluloïde (Sulfid-Zellstoff), — le 23 janvier 1884.
356	Metz et Cie à Donaueschingen.	Machine à faire les brosses, — le 24 janvier 1884.
362	R. Busek et G. Fischer, à Vienne.	Machine à comprimer les rivets, boulons tire-fonds, crochets, clous, etc., — le 23 février 1884.
366	P.-A. Gambaro, à Paris.	Frein à ruban hélicoïdal élastique pour machines et véhicules, — le 10 mars 1884.
369	F. Bruckert, à Paris.	Système de fabrication à chaud et sans déchet, des tire-fonds, vis, boulons, etc., — le 11 mars 1884.
371	J. Gjers, à Middlesborough-on-Tees.	Innovations aux chambres de compensation pour le traitement des lingots d'acier fondu, — le 19 mars 1884.
377	A. Prinz, à Meissen et E. Quellmalz, à Dresden-Altstadt.	Innovations dans le traitement de fibres filamenteuses, des trames et tissus végétaux, — le 2 avril 1884.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

378	G. de Laval, à Stockholm.	Perfectionnements aux machines centrifuges pour la séparation de liquides de densités différentes, — le 4 avril 1884.
382	E. de Mœrloose, à St. Joosten-Noode.	Procédés de fabrication industrielle de maltose, applications à la brasserie, distillerie, liquoristerie, etc., — le 18 avril 1884.
387	R. Grætzel, à Hannovre.	Innovations dans les procédés pour l'obtention des métaux des terres alcalines et aux appareils y employés, — le 21 avril 1884.
397	F.-A. Herbertz, à Cologne.	Un fourneau de fonderie à jet de vapeur, — le 10 mai 1884.
412	P. Bender, à Mannheim, et P. Funck, à Luxembourg	Réfrigération et ventilation des caves pour la fabrication de bières subfermentées, — le 21 juin 1884.
413	Les mêmes.	Torréfaction et innovations aux tourrailles, — le 21 juin 1884.
415	S.-G. Thomas, à Alger.	Perfectionnements dans la fabrication des phosphates et hydrates alcalins, de l'acide chlorhydrique et du chlore, — le 1er juillet 1884.
416	Le même.	Perfectionnements dans la fabrication des phosphates de soude et de potasse, — le 1er juillet 1884.
421	Dr Fr. von Heyden, à Dresde.	Procédé de fabrication de l'acide salicylique et de ses homologues, — le 15 juillet 1884. — Certificats d'addition nos 533 et 705.
425	J. Kölzer, à Duisbourg-s/Rhin.	Innovations aux appareils et conduites télégraphiques, — le 1er août 1884.
438	P. Piette, à Pilsen.	Procédé et appareil pour colorer le papier, — le 13 septembre 1884.
443	M. Scharlé, à Mersch.	Appareil réfrigérateur pour la séparation rapide de la crême d'avec le lait, — le 11 octobre 1884. — Certificat d'addition n° 486.
444	N. Blum, à Paris.	Système de tour parallèle sans engrenage, pour filetage universel, — le 11 octobre 1884.
447	F.-H. Pœtsch, à Aschersleben.	Procédé pour abaisser la température de l'air dans les mines, les tunnels et autres lieux, et pour empêcher les feux grisous par l'action d'un liquide très refroidi, — le 18 octobre 1884.
448	Fabrique de produits chimiques, à Berlin.	Procédé de fabrication d'un savon très dur, neutre, contenant peu d'eau, par l'emploi de la force centrifuge, — le 20 octobre 1884.
451	L. Raymond et A. Henrard, à Bruxelles.	Boîte à trois coussinets pour essieux ou arbres moteurs, — le 24 octobre 1884.
452	B. Broncs, à Vienne.	Procédé de fabrication d'un nouvel explosif appelé « Bronolithe », — le 25 octobre 1884.
455	Ch. Schlickeysen, à Berlin.	Nouvelles tuiles à rainures pour toitures avec table pour les découper et presser lors de la fabrication, — le 6 nov. 1884.
459	L. Cuisinier, à Paris.	Nouveau procédé pour extraire et saccharifier au moyen du malt la partie des matières amylacées applicables à la brasserie, la distillerie, la liquoristerie, etc., — le 15 nov. 1884.
461	Ch. Scheibler, à Berlin.	Procédé pour enrichir par liquation le contenu en acide phosphorique de la scorie Thomas, — le 17 novembre 1884.
463	C. Weinberger, à Nuremberg.	Pour un aérateur de lits, — le 22 novembre 1884.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

466	F. Lurmann, à Osnabrück.	Perfectionnements aux dispositions des chaudières à vapeur et des appareils à chauffer l'air pour la combustion des gaz, — le 1er décembre 1884.
472	A. Schliwa, à Dortmund.	Boîte à graisse pour wagons de chemins de fer munie d'un appareil graisseur à clapet, — le 9 décembre 1884.
475	J.-E. Verdié, à Paris.	Procédé économique de fabrication de l'acier ou du fer fondu au moyen d'une fonte de composition chimique quelconque, — le 17 décembre 1884.
478	G.-J. Gottschall.	Innovations au procédé de fabrication des alliages, — le 23 décembre 1884.
486	M. Scharlé, à Diekirch.	Certificat d'addition au brevet n° 443, — le 28 janvier 1885.
487	Fr. Mackinlay, à Londres.	Disposition permettant de varier l'écartement des roues de wagons de chemin de fer, — le 29 janvier 1885.
492	Fr. Pabst, à Saint-Jean-sur-Sarre.	Appareil servant à l'introduction de plaques d'argile et objets analogues dans les presses à mouler ainsi qu'à leur extraction du moule, — le 10 février 1885.
493	J. Gjers, à Middlesborough-on-Tees.	Innovations dans le procédé et dans les appareils de fabrication de l'acier par le procédé Bessemer, — le 11 février 1885.
496	E. Schergen, à Bruxelles.	Pompe rotative, — le 13 février 1885.
497	J.-J. Shedlock, à New-Barnet, comté de Hertfort (Angleterre).	Perfectionnements dans les procédés et appareils employés dans le traitement des minerais pour l'extraction des métaux y contenus, — le 20 février 1885.
503	J. Rahtjen, à Hambourg.	Procédé pour le durcissement des résines de diverses espèces, — le 26 février 1885.
505	J. Gjers, à Middlesborough-on-Tees.	Moyens et appareils perfectionnés pour le traitement des lingots d'acier, — le 28 février 1885.
506	Compagnie industrielle des procédés Raoul Pictet à Paris.	Perfectionnements aux machines à produire le froid, — le 2 mars 1885.
508	W.-S. Colwell, à Pittsbourg, et A.-J. Davis, à New-York.	Moteur au bisulfure de carbone dit « Triple moteur thermique », — le 5 mars 1885.
509	Vve Vanderaiken-Bock, à Diekirch.	Fabrication de plaques en fonte pour latrines publiques, — le 5 mars 1885.
514	G. Hoyermann, à Hohen-eggelsen-lez-Hildesheim.	Procédé pour la précipitation des phosphates hors des scories Thomas, — le 30 mars 1885.
524	J.-J. Westhofen, à Heggen-Bœlen (Belgique).	Appareil pour affiler les faux, — le 29 avril 1885.
527	M. Blumenthal à Grünau près Berlin.	Procédé de fabrication de ferments purs non organisés, — le 4 mai 1885.
531	R. Wertheimer, à Baden-Baden.	Latrine inodore perfectionnée, — le 8 mai 1885.
533	Fr. von Heyden, à Dresde.	Certificat d'addition au brevet, n° 421, — le 15 mai 1885.
536	Ad. Kurzwernhard et E. Bertrand, à Zuckmantel-lez-Tepliz.	Coulée de lingots au moyen de collecteurs de gaz, — le 25 mai 1885.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

538	P.-É. Bardonnaut, à Toulouse.	Sourdines métalliques destinées à faire cesser le bruit causé dans les habitations par les vibrations des fils télégraphiques ou téléphoniques, — le 5 juin 1885.
540	W.-S. Sims, à Newark, New-Jersey.	Bâteau-torpille ou vaisseau sous-marin perfectionné, — le 10 juin 1885.
541	G.-L. Robert, à Stenay.	Convertisseur mobile pour la fabrication des fers fins et aciers fondus, — le 12 juin 1885. — Certificat d'addition n° 850.
546	O. Fahnehjelm, à Stockholm.	Innovations dans la fabrication et la disposition des corps incandescents pour la production de lumière au moyen du gaz à l'eau, — le 22 juin 1885.
548	J. Fliegel et Ed. Puttmann, à Hagen (Westphalie).	Toitures en tôle noire émaillée, — le 24 juin 1885.
552	A. Seyberlich, à Riga, et A. Trampedach, à Mitau.	Procédé de fabrication de sucre cristallisé, — le 1er juillet 1885.
559	Th.-O. Potter, à Boston, Massachussets.	Perfectionnement aux baudriers ou bretelles, — le 21 juillet 1885.
560	L. Koppel, à Dresde.	Ventilation de pièces de toutes espèces au moyen d'un calorifère à ventile dit « Thermo-Ventilator, — le 23 juillet 1885.
562	H. Mohr, à Mannheim.	Appareil de contrôle ou compteur, enregistreur automatique de voitures de chemin de fer ou de voie ordinaire qui passent dessus, — le 5 août 1885.
564	Ch. Scheibler, à Berlin.	Procédé pour l'obtention de scorie, en combinaison avec des innovations dans la production de l'acier et du fer fondu au moyen de fontes phosphoreuses, — le 13 août 1885. — Certificat d'addition n° 803.
577	Fl. Tentschert, à Mœdling-lez-Vienne.	Innovations dans la fabrication de grillage en tôle, — le 22 septembre 1885.
578	L. Cuisinier, à Bruxelles.	Procédé pour prévenir de toutes les altérations possibles la saccharification des matières amylacées par les malts, — le 25 septembre 1885.
581	F. Fromholt, à Paris.	Innovations dans le mode de sertissure du diamant noir et d'autres matières dures et application de ces procédés à tous les outils connus, — le 1er octobre 1885.
583	G. Durozad, à Lyon.	Procédés de fabrication du sucre avec les substances amylacées et cellulosiques, — le 7 octobre 1885.
587	J.-G. Stephens, à Brocklyn.	Procédé et appareil pour la séparation des parties charnues d'avec les fibres des feuilles et des plantes, — le 24 oct. 1885.
588	R. Grätzel, à Brême.	Procédé pour l'obtention de sels de fluor et de l'aluminium, — le 26 octobre 1885.
589	P. Everitt, à Londres.	Perfectionnements apportés à la construction et au fonctionnement des bascules, — le 27 octobre 1885.
590	E. Servais, à Luxembourg.	Wagon-bascule de forme micylindrique, — le 27 octobre 1885.
591	L. Baron, à Viviers (France).	Pompe tournante, élévatoire et refoulante, — le 28 oct. 1885.
592	F. Horn, à Duisbourg.	Innovations aux convertisseurs Bessemer, pour petite industrie, — le 28 octobre 1885.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

597	Th. von Baggesen, à Strasbourg.	Innovations dans la superstructure des chemins de fer, — le 4 novembre 1885.
601	Ch. Nogaret et L. Balme, à Alais.	Bec de lampe à double courant d'air extérieur et triple courant d'air intérieur, — le 9 novembre 1885. — Certificat d'addition n° 755.
605	Fr. Lux, à Ludwigshafen.	Procédé pour la détermination directe et continue du poids spécifique, de la pression et des éléments de gaz etc. au moyen de balances à levier ordinaires, — le 12 novembre 1885.
607	H.-F. Hambruch, à Hambourg.	Innovations aux montres, — le 14 novembre 1885.
610	Maschinenfabrik à Esslingen, et Elektrotechnische Fabrik, à Cannstadt.	Installation pour l'éclairage des chemins de fer au moyen de lumière électrique, — le 25 novembre 1885.
612	N. Schubert, à Augsbourg.	Semelle protectrice en acier et plaques pour fer à cheval avec ou sans poignées et crampons rechangeables, — le 28 novembre 1885.
613	H. Ebstein Söhne, à Murow, cercle d'Oppeln.	Innovations aux élévateurs, — le 30 novembre 1885.
614	The Electric Locomotive and Power Company Limited, à Londres.	Perfectionnements dans la transmission de la force motrice des électro-moteurs et dans les appareils employés dans ce but, — le 1er décembre 1885.
615	E. Servais, à Luxembourg.	Tambour convertisseur pour la fabrication de l'acier, — le 2 décembre 1885. — Certificats d'addition nos 626 et 666.
616	Ch.-E. Bichel, à Berlin.	Procédé de fabrication des matières explosives au moyen de carbure hydrique, de soufre et de salpêtre, — le 3 décembre 1885. — Certificat d'addition n° 752.
617	E. Mestreit, à Bruxelles.	Fabrication industrielle du gaz oxyde de carbone pur, — le 3 décembre 1885.
618	Le même.	Réduction et fusion des minerais de fer par l'oxyde de carbone, — le 3 décembre 1885.
619	P. Adie, à Londres.	Perfectionnements dans les bandes et poulies ou roues de transmission de la force motrice, — le 4 décembre 1885.
620	J. Schweitzer, fils, à Einville (France).	Système rationnel de mouture, — le 5 décembre 1885.
621	B. Jaffe et Darmstædter, à Charlottenbourg.	Certificat d'addition au n° 226, — le 5 décembre 1885.
622	J. Adler, à Bruxelles.	Ceinture destinée à maintenir les pantalons, — le 8 déc. 1885.
623	Fr. Legener, à Vianden.	Nouveau système de charrue, dite « Extirpateur », — le 11 décembre 1885.
626	E. Servais, à Luxembourg.	Certificat d'addition au brevet n° 615, — le 16 décembre 1885.
627	R. Grætzel, à Brême.	Nouveau procédé de fabrication de l'aluminium au moyen de ses combinaisons fluoriques, — le 18 décembre 1885.
628	Société anonyme des appareils Clapp et Griffiths, à Paris.	Perfectionnements dans la fabrication de l'acier, — le 21 décembre 1885.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

629	A. Roth et G. Roth, à Aschaffenbourg.	Tuyère pour foyer de forge, — le 26 décembre 1885.
631	A. Duchscher, à Wecker.	Manége avec appareils pour éviter les accidents, — le 2 janvier 1886.
632	Le même.	Machine à battre avec appareils pour éviter les accidents, — le 2 janvier 1886.
633	G.-W. Miller, à Woonsocket (Rhode-Island).	Perfectionnements aux machines à presser les étoffes, — le 2 janvier 1886.
635	Maschinenfabrik Esslingen, à Esslingen.	Régulateur spontané de la vitesse des voitures de chemins de fer, — le 2 janvier 1886.
637	Éd. Fixary, à Paris.	Perfectionnements dans les moyens de production et d'application du froid, — le 9 janvier 1886.
638	B. Jaffe & Darmstädter, à Charlottenbourg.	Certification d'addition au brevet n° 226, — le 9 janvier 1886.
639	O. Chemin, à Paris.	Nouveau procédé pour la séparation des fibres textiles animales des matières ou fibres végétales, et en particulier pour la préparation des extraits de soie et de laine et pour l'échardonnage des laines, — le 12 janvier 1886.
647	Al. Jeslein, à Bruxelles.	Perfectionnements aux machines à coudre à point de surjet pour ganterie, pelleterie, chapellerie etc., — le 6 février 1886.
648	L. Cuisinier, à Paris.	Une matière sucrée diastasique « la Céréalose » et pour sa fabrication, — le 9 février 1886.
649	R. Bosse et F. Wolters, à Brunswick.	Procédé servant à rendre hydrauliques les ciments de toute nature, — le 9 février 1886.
650	L. de Combettes, à Paris.	Appareil électrique pouvant servir de relais téléphonique et à imprimer des dépêches téléphoniques sur une bande qui se déroule, — le 13 février 1886.
653	F.-H. Pœtsch, à Magdebourg.	Procédé pour l'établissement d'un cuvelage provisoire pour les mines, les ponts, les travaux de tunnels, ainsi que pour tous travaux, — le 25 février 1886.
654	Le même.	Fonçage de puits, constructions de tunnels, piles de ponts, excavations de tous genres dans le sable mouvant ou dans l'eau, — le 25 février 1886.
657	J.-B.-F. Giraud, à Dijon.	Appareil dit Velo-Porphyre, — le 3 mars 1886.
659	A. Greiner et Th. Erpf, à Chisnovosa (Hongrie).	Cubilot avec combustion séparée de l'oxyde de carbone, — le 6 mars 1886.
660	L. Schulke, à Dusseldorf.	Système de voie de chemin de fer avec des rails comme traverses, — le 13 mars 1886.
661	L. Delaloë et A. Piat, à Paris.	Perfectionnement aux machines à river pouvant aussi cisailler et poinçonner, — le 15 mars 1886.
662	G. Hassel, à Hagen (Westphalie).	Innovations au procédé de fabrication mécanique de fourches à fumier, foin etc. à fourchons de nombre quelconque, — le 16 mars 1886.
664	W. Gavillet et L. Martaresche, à Paris.	Moteur à gaz et perfectionnements apportés aux moteurs à gaz dans la forme du cylindre du graissage automatique et de l'enflammation du gaz dans le cylindre, — le 17 mars 1886.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

665	Bechem et Post, à Hagen (Westphalie).	Chauffage à vapeur à basse pression, avec double régulateur automatique en combinaison avec une conduite de vapeur libre vers le corps de chauffage, — le 25 mars 1886.
666	E. Servais, à Luxembourg.	Deuxième certificat d'addition au brevet n° 615, — le 29 mars 1886.
667	M.-G. Mitter, à Berlin.	Innovations aux rouleaux de fenêtres, — le 30 mars 1886.
668	B. Loomis, à Hartfort, Connecticut.	Innovations aux procédé et appareils pour l'obtention du gaz d'éclairage, — le 30 mars 1886.
672	Société civile propriétaire du système de serrage par boulons sans filets ni écrou, à Paris.	Système de boulon sans filets ni écrou, — le 6 avril 1886.
673	P. Schwengers Söhne, à Uerdingen-sur-Rhin.	Procédé de désucration de la mélasse et des syrops avec préparation des sels contenus dans la mélasse, tels que les oxalates, — le 7 avril 1886.
674	Th.-St. Lindsay, à Londres.	Perfectionnements dans la production de gaz permanents pour l'éclairage, le chauffage et les applications métallurgiques, — le 10 avril 1886.
675	Fr. Coblyn, à Seraing.	Appareil d'attache du rail Vignole sur les traverses métalliques, — le 21 avril 1886. — Certificat d'addition n° 747.
679	G. Lorenz, à Carlsruhe.	Projectiles-compound, — le 1er mai 1886.
685	The Electric Locomotive and Power Company Limited, à Londres.	Perfectionnements aux accumulateurs électriques ou piles secondaires, — le 15 mai 1886.
686	Verein chemischer Fabriken, à Mannheim.	Procédé de traitement des lessives contenant en quantités variables les chlorures d'étain et de fer provenant de la destannation, au moyen de l'acide chlorhydrique, des déchets de fer blanc, — le 19 mai 1886.
688	H. Heim, à Ober-Doebling près Vienne.	Perfectionnements aux appareils de chauffage, — le 22 mai 1886.
691	Kurt Degener, à Londres.	Système de propulsion des véhicules et des navires pour le transport des marchandises et la commande des machines — le 1er juin 1886.
693	Désiré Linet, à Charleroi.	Boulon de sûreté à fente et à rainure, — le 10 juin 1886.
697	L. Béchaux, à Porrentuy (Suisse).	Perfectionnements dans la distillation et la rectification des liquides alcooliques et autres, — le 16 juin 1886.
698	A. Feldmann, à Linden (Hannovre).	Perfectionnements dans la production de matières et d'objets réfractaires, le 17 juin 1886.
699	J. Pfeiffer, à Mulhouse (Alsace).	Nouveau système d'éclairage, — le 18 juin 1886.
700	C. Lohmann, à Cologne, G. Lohmann et H. Wernær, à Berlin.	Nouveau procédé pour teindre en bleu la laine et autres matières textiles animales, — le 18 juin 1886.
701	F. von Heyden, à Radebeul (Dresde).	Pro cédé de fabrication des acides carbonaphtoliques (oxynaphtoliques), — le 18 juin 1886.
703	W.-H. Rushforth, à Rutherford Park (États Unis).	Perfec tionnements dans les réchauffeurs de l'eau d'alimentation pour chaudières de locomotives et de machines fixes, — le 19 juin 1886.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

704	F. Kœgel, à Stassfurt (province de Saxe).	Procédé de laminage oblique et ses produits, — le 19 juin 1886.
705	F. von Heyden, à Dresde.	Certificat d'addition au brevet N° 421, — le 21 juin 1886.
706	E. Merck, à Darmstadt.	Procédé pour la préparation de peptone hors des nucloprotéines, — le 28 juin 1886.
709	H. Süss, à Marbourg (Hesse).	Lampe au magnésium à effet de lumière constant, — le 8 juillet 1886.
710	M.-G. Mitter, à Berlin.	Nouveau système de rideau-persienne, — le 10 juillet 1886.
712	Société anonyme pour l'étude et la création de soudières, à Paris.	Perfectionnements dans les appareils destinés à la fabrication de la soude par l'ammoniaque — le 20 juillet 1886.
717	J. Bureau et H. Hendlé, à Paris.	Pour un nouveau genre de moteur, — le 4 août 1886. — Certificat d'addition N° 844.
718	L. Lœwe et Comp., à Berlin.	Procédé de fabrication de substances explosives par l'action des acides chlorhydrique et azotique etc., — le 4 août 1886.
720	Th. Rode, à Peine.	Procédé de fabrication de fer en fusion ou d'acier au moyen de l'élimination des gaz, de la désoxydation et de la recarburation après décarburation dans le four à reverbère ou dans le convertisseur, — le 9 août 1886.
723	S. Taussig, à Prague.	Télégraphe de sûreté électro-automatique, — le 14 août 1886.
724	P. Angelsberg, à Perlé.	Nouveau système d'écrêmeuse, — le 14 août 1886.
726	Castanon, Menendez et Gil, à Paris.	Pompe avec piston soufflet conique à retournement, — le 20 août 1886.
727	Société anonyme du compresseur Jourdan, à Paris.	Appareil dit « Compresseur Jourdan » devant servir à extraire, sans l'aide de scourtins, l'huile renfermée dans la pâte d'olive ou dans celle de graines oléagineuses, — le 23 août 1886.
729	Perreur, Lloyd et Élève, à Paris.	Pile primaire à longue durée, — le 28 août 1886.
733	A.-E. Peyrusson, à Limoge (Haute-Vienne).	Perfectionnements aux accumulateurs électriques, — le 10 septembre 1886.
734	E. Retterer, à Paris.	Fûts et tonneaux métalliques à revêtement intérieur en bois, — le 14 septembre 1886.
736	J. Schlesinger, à Londres.	Nouvel élément de transport, — le 22 septembre 1886.
737	H. Adams et W. Adams, à Londres.	Perfectionnements dans les tuyaux de soufflage pour locomotives, applicables aussi à d'autres usages — le 25 septembre 1886.
739	P.-P. Audoye, à Paris.	Système de liens coniques, chambrés ou cylindriques, destinés à remplacer les bois ou montures des brosses de tous genres, servant à recevoir les soies ou leurs équivalents, — le 1er octobre 1886.
740	L. Steffens, à Berlin.	Balance à levier automatique, — le 2 octobre 1886.
741	A. Amezuna, à Barcelone.	Multiplicateur double octave appliqué aux pianos — le 4 octobre 1886.
742	Fl. Tentschert et Fr.-G. Minck, à Vienne.	Nouveau frein instantané, — le 4 octobre 1886.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

743	Ed. Larsen, à Londres.	Perfectionnements dans la préparation des scories de hauts-fourneaux et la fabrication de ciment de scories, — le 4 octobre 1886.
744	J.-E. Bonnevaux et Mme P. Verrier, à Paris.	Genre de parapluie-canne, dit « sans manche », — le 8 octobre 1886.
745	E.-N. Salenius, à Stockholm.	Perfectionnements aux fusils à magasin, — le 9 octobre 1886.
746	Fr.-A. Reihlen, à Stuttgart.	Appareil et un procédé servant à la production constante et au soutirage des boissons à l'acide carbonique, — le 11 oct. 1886.
747	Fr. Coblyn, à Seraing.	Certificat d'addition au brevet n° 675, — le 11 octobre 1886.
748	A.-F. Tricard, à Etrepilly.	Urne récepteur, — le 11 octobre 1886.
749	L. Baleyguier et Comp., à St-Bonnet-le-Château.	Système de serrure à pêne réversible à droite ou à gauche, à foliot avec ressort intérieur, — le 11 octobre 1886.
750	V. Morel, à Lyon.	Gazo-injecteur pour le traitement des maladies des voies respiratoires etc., — le 12 octobre 1886.
751	G. Balthasar, à Hollerich.	Laminoir universel pour fer rond, — le 12 octobre 1886.
752	Chr.-E. Bichel, à Berlin.	Certificat d'addition au brevet n° 616, — le 16 octobre 1886.
753	A. Flamache et E. Picard, à Bruxelles.	Système d'écrou indesserrable, applicable à tous les usages, — le 20 octobre 1886.
754	G. Godeffroy, à Hambourg.	Procédé de brûler le charbon sans produire de la fumée, — le 23 octobre 1886.
755	C. Nogaret et L. Balme, à Alais.	Brevet d'addition au n° 601, — le 28 octobre 1886.
756	L. Gur et E. Delabre-Fournier, à Paris.	Système perfectionné de moteur auto-magnétique, — le 2 novembre 1886.
757	H. Peschard, à Blois.	Nouveau procédé de fabrication de diverses eaux et notamment de l'eau dentifrice du docteur Ox, dit « procédé de macération », — le 6 novembre 1886.
758	L. Martane, à Paris.	Nouveau système mathématique de contrôle des poids par l'équilibre supprimant les faux poids, — le 6 novembre 1886.
759	Hœrder Bergwerks- und Hüttenverein, à Hœrde.	Appareil et procédé de laminage des rails à gorge et de profils analogues, — le 8 novembre 1886. — Certificat d'addition n° 749.
760	L. Delaloë et A. Piat, à Paris.	Perfectionnements aux machines à river, pouvant aussi cisailler et poinçonner, — le 12 novembre 1886.
761	De Næyer et Comp., à Willebrœck (Belgique).	Perfectionnements aux chaudières à vapeur, — le 12 novembre 1886.
762	Dessendier, à Roanne (France).	Procédé de tirage permettant d'obtenir et de changer simultanément les épreuves photographiques etc., — le 12 novembre 1886.
763	Le même.	Nouveau photomètre à chlore et hydrogène, dit « photomètre Dessendier », — le 12 novembre 1886.
764	Le même.	Procédé de tirage automatique des épreuves photographiques à l'aide d'un instrument mesurant la lumière etc., — le 12 novembre 1886.
765	J.-H. Flesch, à Francfort s/M.	Mouche de queue de billard, — le 13 novembre 1886.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

766	E. Lelièvre, à Caen.	Biberon tout en verre destiné aux enfants du premier âge, — 15 novembre 1886. — Certificat d'addition n° 903.
767	G.-E. Norris et Wil.-E. Hoyan, à Troy (New-York).	Perfectionnements aux machines à fabriquer des allumettes, — le 23 novembre 1886.
768	J. Pujos, à Paris.	Système de tannage des intérieurs d'animaux, chair et peau comprises, et utilisation des produits ainsi obtenus, — le 27 novembre 1886.
769	L. Teilliard, à Tournus, (Saône et Loire).	Procédé d'ozonisation de l'oxygène en vue de la désinfection des flegmes alcooliques et des autres applications similaires de l'ozone, — le 1er décembre 1886.
770	H. Krebs, à Trèves.	Machine à air chaud, — le 9 décembre 1886.
771	M.-G. Mitter, à Berlin.	Jalousies perfectionnées, — le 11 décembre 1886.
772	J.-M. Kauffmann, à Bettembourg.	Cycloïgraphe, — le 11 décembre 1886.
773	Rudloff-Gruebs et Comp., à Berlin.	Perfectionnements dans les appareils frigorifiques, — le 16 décembre 1886.
774	Le même.	Perfectionnements dans la fabrication et dans l'emploi des liquides volatils pour machines frigorifiques et autres usages, — le 16 décembre 1886.
775	E. v. Alten, à Baden-Baden.	Innovation aux bicycles, — le 17 décembre 1886.
776	M. Raty et E. Lambert, à Saulnes.	Système de division et de séchage du laitier, — le 18 décembre 1886.
777	E.-G.-N. Salenius, à Stockholm.	Perfectionnements au magasin des fusils se chargeant par la culasse, — le 18 décembre 1886.
778	J. Ponzeletti et A. Oudin, à Toulon.	Appareil de sauvetage des navires, — le 18 décembre 1886.
779	J. Bulliat, à Asnières.	Nouveau moyen pour fabriquer des aciers fins avec des aciers à gros grains (Bessemer et autres similaires) et pour la régénération des aciers brûlés, — le 20 décembre 1886.
780	J.-V.-M. Ebrard, à Marseille.	Système de bouchage aneroïde Ebrard, — le 23 décembre 1886.
781	A. Krebs, à Anvers.	Système de touraillage mécanique, — le 23 décembre 1886.
782	Al. Braconnier, à Troyes.	Procédés nouveaux de fabrication du vin de Champagne et des vins mousseux et appareils nouveaux d'embouteillage, — le 23 décembre 1886.
783	L. Plom, à Retienne et J. d'Andrimont, à Liége.	Nouveau procédé d'abattage des roches et appareil employé à cet effet, — le 3 janvier 1887.
784	J. Ferrer, à Barcelone.	Appareil indicateur des variations du cours des valeurs dans les centres financiers, — le 5 janvier 1887.
785	A. Zuntz Sel, à Bonne-sur-Rhin.	Procédé de préparer des extraits de café concentrés, — le 6 janvier 1887.
786	P.-Ch. Vivien et A. Lainé, à Paris.	Procédé supprimant le mauvais goût des eaux de vie, — le 6 janvier 1887.
787	D. Kunhardt, à Aix-la-Chapelle.	Nouveau système de télégraphie rapide, — le 7 janvier 1887. — Certificat d'addition n° 817.
788	G.-H. Huard, à Paris.	Transpositeur instantané opérant mécaniquement et méthodiquement la transposition de la musique, — le 8 janv. 1887.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

789	N. Leroy, à Marchienne-au-Pont.	Système d'habitation transportable, — le 14 janvier 1887.
790	Le Caër, à Nantes.	Grue de sauvetage par les croisées en cas d'incendie, — le 17 janvier 1887.
791	Al. Braconnier, à Troyes	Nouveau procédé de fabrication des ocres jaunes et rouges, — le 19 janvier 1887.
792	Ch. Seel, à Charlottenbourg.	Innovations aux lampes électriques incandescentes, — le 20 janvier 1887.
793	J. Thorrand, V. Nicolet et A. Bonnet, à Voiron.	Nouveau ciment artificiel, à base de chlorure de magnésium, destiné à remplacer les ciments ordinaires dans toutes leurs applications, — le 21 janvier 1887.
794	Hœrder Bergwerks- et Hütten-Verein, à Hœrde.	Certificat d'addition au brevet n° 759, — le 21 janvier 1887.
795	W. Lauke, à Paris.	Appareil graisseur avec pompe et alimentation d'huile sous l'action d'une solution de sel de cuisine, — le 21 janv. 1887.
796	M. Oppenheim, à Paris.	Crayon communicatif avec réservoir humide, — le 24 janvier 1887.
797	P. Arqué, J. Bénac, G. Lasserre et J. Delage, à Toulouse.	Nouveau genre de câble métallique plat à mailles mobiles formant charnières pour être employé aux puits des mines et houillères, le 25 janvier 1887.
798	M. Raty et E. Lambert, à Saulnes.	Amendement des pouzzolanes naturelles et artificielles, — le 25 janvier 1887.
799	Stamme & Cie, à Hannovre.	Procédé de fabrication de briquettes, — le 28 janvier 1887.
800	J. Römheld, à Mayence.	Moulin à meule cylindrique verticale avec axe excentrique, — le 31 janvier 1887.
801	J. Mareille, à Niort (France).	Procédé de bandage herniaire, — le 10 février 1887.
802	Fr. Carmes, à Esch-s/l'Alz.	Une écrémeuse, — le 12 février 1887.
803	Ch. Scheibler, à Berlin.	Certificat d'addition au n° 564, — le 12 février 1887.
804	Sprengstoff-Actiengesellschaft, à Hambourg.	Procédé de fabrication de la nitroglycérine gélatineuse, — le 14 février 1887.
805	J.-L. Coutenceau, à Séris.	Jeu de cartes géographiques, — le 18 février 1887.
806	Schmitt, Coblenzer, à Coblence, et Rommenhöller, à Rotterdam.	Innovations aux machines à tricoter, — le 21 février 1887.
807	J. Coninx, à Dusseldorf.	Procédé et aménagement pour le laminage direct de barres en acier et fer, — le 21 février 1887.
808	E.-F. Brulé, à Amiens.	Déroulement automatique, rationnel et positif de la chaîne, — le 23 février 1887.
809	J.-A. de Mauclerc, à Paris.	Nouveau système d'extincteur d'incendies dit « L'Incomparable », — le 23 février 1887.
810	L. Grünfelder, à Belfort.	Nouvel appareil de natation et de sauvetage, — le 26 février 1887.
811	A. Jacobelli, à Naples.	Un atmiomètre, — le 1er mars 1887.
812	G. Lagarde, à Bruxelles.	Système de publicité d'annonces combiné avec les horaires de chemin de fer, — le 7 mars 1887.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

813	E. Cuvelier, à Thomery.	Procédé d'écrasement des graines oléagineuses et d'extraction de leur huile, — le 10 mars 1887.
814	H. Steven Petit et H. Steven Bresson, à Vitoria.	Appareil dit « Electro-Aviso » pour incendies, — le 10 mars 1887.
815	J. Rétif, à Lyon.	Nouveau système de filtre pour tous liquides, — le 10 mars 1887.
816	J. Papiesz, à Paris.	Machine différentielle à système combiné de leviers et de poulies, — le 10 mars 1887.
817	D. Kunhardt, à Aix-la-Chapelle.	Certificat d'addition au brevet N° 787, — le 12 mars 1887.
818	E. Cassalette et D. Kunhardt, à Aix-la-Chapelle.	Touche à contact multiple du télégraphe Morse, permettant d'expédier un télégramme simultanément à plusieurs stations, — le 12 mars 1887.
819	M. Bernard et E. Bernard, à Paris.	Procédé perfectionné d'électrolyse de quelques chlorures doubles, — le 14 mars 1887.
820	N. Dubois-Mauduit, à Quiévy.	Procédé pour imperméabiliser les draps, — le 18 mars 1887.
821	J. Balantyne Small, à Londres.	Nouveau fermoir extensible, — le 22 mars 1887.
822	P. Grosfils, à Verviers.	Nouvelle méthode de conservation des substances organiques, — le 23 mars 1887.
823	Nähmaschinenfabrik ci-devant Frister et Rossmann, à Berlin.	Innovations aux balances automatiques à cadran, — le 25 mars 1887.
824	Th. Keller, à Paris.	Nouvelle canne-fusil, — le 26 mars 1887.
825	J. Xiro Jorda, à Barcelone.	Nouveau système de pavage, — le 28 mars 1887.
826	P.-L. Lamuse, à Paris.	Perfectionnements aux appareils télégraphiques imprimant électro-automatiquement, — le 1er avril 1887.
827	H. Fuchs à Offenbach s/M.	Remède contre le phylloxéra, — le 2 avril 1887.
828	J. Siem, à Hombourg.	Couche à eau chaude, — le 2 avril 1887.
829	Ruston, Proctor et Comp., à Riga.	Procédé de séparation de l'acide azotique des solutions de glycose, — le 5 avril 1887.
830	M. Humpfner, à Francfort s/M.	Appareil à chapler, — le 5 avril 1887.
831	V. de Wedelstädt, à Berlin.	Appareil servant à l'enseignement du piano, — le 6 avril 1887.
832	J.-B. Fabre et L. Bergel, à Paris.	Colorant sec en poudre pour les fromages, le beurre et autres produits, — le 7 avril 1887.
833	J. Schlieselhuber et J.-B. Pfeiffer, à Poitiers.	Nouvelle application de bouchage mécanique des bouteilles dit « Bouchon français », — le 7 avril 1887.
834	J. Quiri, à Paris.	Système de machine frigorifique à liquides binaires, — le 8 avril 1887.
835	Heidmann et Höttges, à Barmen.	Machine servant à la fabrication de boutons, — le 18 avril 1887.
836	L. Rœssler, à Aibling, et H. Reinhard, à Munich.	Vis sans fin pour effectuer des transports, — le 21 avril 1887.
837	Les mêmes.	Machine à dégermer, à nettoyer et à polir le malt, — le 21 avril 1887.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

838	P. Everitt, à Londres.	Perfectionnements dans les appareils pour percevoir le paiement de marchandises préparées, — le 22 avril 1887.
839	Le même.	Perfectionnements dans les appareils pour recevoir le paiement pour des marchandises et pour livrer ces marchandises payées d'avance, — le 22 avril 1887.
840	Fr. Schnitzlein, à Luxembourg.	Appareil de sûreté pour les niveaux d'eau des chaudières, — le 26 avril 1887.
841	Ph.-F. Simon, à Bruxelles.	Système d'inhalateur perfectionné, — le 27 avril 1887.
842	Ch. Schulze, à Weferlingen.	Étuve médicinale, le 28 avril 1887.
843	Ch. Meseck, à Bromberg.	Moulin à cylindre avec boules à marche continuelle, — le 30 avril 1887.
844	J. Bureau et H. Hendlé, à Paris.	Certificat d'addition au n° 717, — le 2 mai 1887.
845	C. Herz, à Paris.	Perfectionnements dans les sonneries et la téléphonie domestique ainsi que dans la téléphonie en général, — le 3 mai 1887.
846	Th. Reinherz, née Seidl, à Munich.	Procédé pour conserver la fraîcheur aux fleurs et feuilles naturelles, — le 3 mai 1887.
847	O. Klatte, à Dudelange, et J.-H.-C. Steffen, à Luxembourg.	Procédé de fabrication de tuyaux et autres corps creux, en fer, acier, etc., en une seule pièce et sans soudure ni rivure, — le 5 mai 1887.
848	L. Pontallié, à St-Malo.	Pompe aspirante et foulante à piston liquide et enveloppe oscillante donnant l'inclinaison, le vide et l'air comprimé, — le 6 mai 1887.
849	A. Reichard, à Damm près Aschaffenbourg.	Appareil servant à tirer la bière directement du tonneau sans perdre d'acide carbonique ou la température de la cave, — le 9 mai 1887.
850	G.-L. Robert, à Stenay.	Certificat d'addition au n° 541, — le 30 mai 1887.
851	A. Zettler, à Munich.	Appareil électrique de sûreté, — le 31 mai 1887.
852	J.-I. Ribeiro, à Rio-de-Janeiro.	Appareil destiné à diriger les ballons pour la navigation aérienne, — le 2 juin 1887.
853	M. Hansen, à Rœser.	Nouveau système de tarares, — le 8 juin 1887.
854	C. Netto, à Dresde.	Procédé de fabrication d'alumine, — le 14 juin 1887.
855	Société en commandite S. Cohn et Cie, à Berlin.	Appareil automatique pour le débit de marchandises et de boissons, — le 17 juin 1887.
856	Texier et ses fils, à Vitré.	Broyeur d'ajoncs, muni de deux cylindres taillés en pointe, — le 18 juin 1887.
857	F.-C. Bellinger, à Fulda.	Mode de jonction de lames en tôle, — le 22 juin 1887.
858	C.-A. Millet, à Paris.	Appareil et procédé de tannage rapide et accéléré pour tanner toutes les peaux et pachydermes, — le 1er juillet 1887.
859	O. Proust, à Paris.	Lampes et becs à essence minérale applicables à l'éclairage des voitures, des appartements, etc., — le 1er juillet 1887.
860	L. Maudoux, à Jamagne.	Lames ou scies à rainures et à denture automatique pour le débitage et le sciage des marbres etc., — le 2 juillet 1887.
861	J. Gawron, à Grabow près Stettin.	Manchon d'accouplement lamellaire à friction avec une disposition pour l'embrayage et le désembrayage, — le 4 juillet 1887.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

862	M. Bernard et E. Bernard, à Paris.	Procédé d'extraction industrielle de l'aluminium par l'électrolyse des fluorures de ce métal, — le 14 juillet 1887. — Certificat d'addition n° 930.
863	G.-A. Faurie, à St-Denis.	Nouvelle préparation de l'aluminium et de ses alliages, du silicium et de ses alliages, etc., — le 18 juillet 1887.
864	Société anonyme « La Progressiva », à Paris.	Nouveau système d'établissement des terrasses formant toitures à l'aide de carreaux ou briques de fabrication spéciale, — le 18 juillet 1887.
865	Société Worms et Balé, à Paris.	Procédé de tannage rapide par tambours rotatifs avec application de l'électricité, — le 27 juillet 1887.
866	N. Lanser, à Luxembourg.	Pompe à piston plongeur faisant le vide complet par la pression de l'eau, applicable aux pompes à liquide ou gaz, — le 29 juillet 1887.
867	S. Mathis et E. Boveroulle, à Mariemont.	Régulateur perfectionné pour lampes électriques, — le 2 août 1887.
868	F.-C. Glaser, à Berlin.	Préparation d'une nouvelle poudre à tirer, — le 4 août 1887.
869	J.-M. Plessner, à Stuttgart.	Appareil élévateur appelé « Stiegenbahn », — le 6 août 1887.
870	J. Cassan, à Toulouse.	Perfectionnement des clichés photographiques dégradés et fabrication des dégradateurs protographiés, — le 10 août 1887.
871	Le Comptoir industriel pour favoriser l'agriculture, etc., à Paris.	Procédé d'épuration des flegmes pour obtenir la totalité d'alcool éthylique à l'état d'alcool bon goût, — le 10 août 1887.
872	L.-J. Albouy, à Bénaven.	Nouvelle application de l'électricité destinée à prévenir les accidents sur les chemins de fer et à transmettre les dépêches dans les trains en marche, — le 11 août 1887.
873	C. Charpentier, à Paris.	Système de pince permettant de saisir à volonté et d'isoler un ou plusieurs objets cylindriques ou sphériques de petit diamètre, — le 13 août 1887.
874	Société industrielle des glycerine et acides gras, à Paris.	Perfectionnements dans les procédés, dispositions et appareils pour la séparation de la glycerine et la distillation des acides gras, — le 16 août 1887.
875	A. Dubanton, à Wassy.	Compas à trois branches, — le 16 août 1887.
876	R. de la Gressière, à Bois de Colombes.	Traverse métallique pour voies de chemins de fer et tramways, — le 16 août 1887.
877	C. Beaurain-Vautherin, à Villereversure.	Genre de fabrication de lanternes vénitiennes et ballons lumineux transparents fabriqués avec papier amiante et peinture incombustible, — le 16 août 1887.
878	L.-O. Benoist, à Senlis (Oise).	Système de garde-arbre à collier de soutien, — le 20 août 1887.
879	P.-C. Gilchrist.	Perfectionnements dans la fabrication de l'acier et du fer en lingots par le procédé basique, — le 22 août 1887.
880	E. Roche, à Reims.	Système de romaine oscillante automatique avec divisions méthodiques, applicable aux instruments de pesage, — le 22 août 1887.
881	D.-T. Kowalsky, à Luxembourg.	Chauffe-bain, — le 23 août 1887.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

882	C. Lorenz, à Duisbourg.	Machine calculatrice, — le 27 août 1887.
883	F.-G. Winkler, à Zschopau.	Tarare, — le 29 août 1887.
884	J. de Ropp, à Bewere.	Nouveau procédé de nettoyage de la levure de bière, — le 30 août 1887.
885	F.-E. Cauda.	Perfectionnements apportés au montage des châssis de wagons et véhicules analogues, — le 30 août 1887.
886	P. Gase, à Auby.	Nouveau procédé basé sur l'emploi du treuil à vapeur pour effectuer mécaniquement les transports sur les routes ordinaires, — le 1er septembre 1887.
887	M. de Pittoni, à Budapest.	Cuisine de campagne mobile, — le 2 septembre 1887.
888	P.-A. Rodriguez, à Paris.	Chaise pliante pour enfants, — le 7 septembre 1887.
889	F.-E. Schmückert, à Pritzwalk.	Procédé de dissolution de l'indigo pour la teinturerie en remplacement des cuves de vouède, — le 9 septembre 1887.
890	P. Guillaumin, à Paris.	Système de pont-à-bascule et de bascule se vérifiant par lui-même, — le 9 septembre 1887. — Certificat d'addition n° 909.
891	Société E. Hermann et Cohen, à Paris.	Système de foyer économique à triple grille applicable aux générateurs à vapeur et à tous les appareils de chauffage en général, — le 12 septembre 1887.
892	J. Pujos, à Paris.	Fabrication de cuirs par l'application et le traitement des peaux de lapins, applicable à la confection de chaussures, ganterie, trousses, maroquinerie, etc., — le 13 septembre 1887.
893	J. de Nueda, à Nueda.	Procédé propre à la conservation et à la momification des cadavres, — le 19 septembre 1887.
894	Compagnie industrielle des procédés Raoul Pictet, à Paris.	Nouvel appareil évaporateur dit « Réfrigérant incongélable » à tubes communicants pour machines frigorifiques basées sur la compression des liquides volatils, — le 19 septembre 1887.
895	J.-P. Cito, à Pétange et P. Funck, à Luxembourg.	Accrochage de sécurité pour les wagons de chemin de fer qui se manœuvrent avec facilité à droite ou à gauche à côté des wagons à coupler ou à découpler, — le 22 septembre 1887.
896	F. de Trémaudan, à Piprac.	Nouvel instrument à peser dit « Kip-bouez », — le 24 septembre 1887.
897	J. Mangin, à Pont-Saint-Vincent.	Semelles de galoches, sabots et sabottines chevillées en bois de bout, corne, cuir et caoutchouc, — le 24 septembre 1887.
898	E. Battle, à Barcelone.	Nouveau système de roues de voitures et appareils destinés à leur construction, — le 26 septembre 1887.
899	G.-A. Tabourin, à Paris.	Machine rotative à gaz dite « Machine à gaz Tabourin », — le 26 septembre 1887.
900	Actiengesellschaft für chemische Industrie, à Rheinau.	Extraction du « Rétène » des produits de distillation de la résine, — le 30 septembre 1887.
901	L. Maiche, à Paris.	Système de machine dynamo ou magnéto-électrique à inducteurs et induits fixes, — le 1er octobre 1887.
902	F.-J. Maizier, à Bruxelles.	Machine à broyer et à teiller le lin, le chanvre et autres matières filamenteuses, — le 1er octobre 1887.
903	E. Lelièvre, à Caen.	Certificat d'addition au brevet N° 766, — le 4 octobre 1887.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

904	A.-L. Rousse, à Paris.	Instrument destiné à peser le lait de femme, dit « Galactidensimètre », pouvant aussi servir à peser tous les laits, — le 12 octobre 1887.
905	H. Pollak, à Vienne.	Innovations aux poupées, — le 18 octobre 1887.
906	A. Guillon-Bainville, à Bar-le-Duc.	Sommier-lit métallique, — le 20 octobre 1887.
907	V. Rouff et E. Rouff, à Paris.	Procédé de fabrication perfectionné du chrôme et de ses alliages, — le 22 octobre 1887.
908	J. Latapie, à Toulouse.	Cartes chromo-françaises, à découpage et sujets variés, avec ou sans sujets, transparentes, visibles au jour et à la lumière ; cartes isolées ou montées etc., — le 3 novembre 1887.
909	P. Guillaumin, à Paris.	Certificat d'addition au n° 890, — le 7 novembre 1887.
910	J. Barbier et E. Michelon, à Montelimar.	Perfectionnements apportés aux pétrins mécaniques, — le 9 novembre 1887.
911	V. Dieghens, à Bruxelles.	Compteur à diaphragme pour les liquides et les gaz, — le 9 novembre 1887.
912	G. de Lambert et Mme H. de Lambert, à Paris.	Nouveau porte-plume dit « Encriphore », — le 11 novembre 1887.
913	A. Florein, à Paris.	Perfectionnements dans la fabrication des sommiers élastiques pliants pour couchage, — le 11 novembre 1887.
914	F. et H. Mertz, frères, à Montpellier.	Divers appareils de chauffage au gaz, — le 12 novembre 1887.
915	G. Pasquier, à Nantes.	Presse à soufflet, — le 17 novembre 1887.
916	Société Wayriot et Farny, à Lunéville.	Chassis de couche perfectionné, — le 18 novembre 1887.
917	A.-E. Barthel, à New-York.	Procédé pour l'obtention de précipités fixes ou détachables de fer homogène et chimiquement pur au traitement de la voie galvanique humide, — le 19 novembre 1887.
918	E. Hodez et V. Spas, à Ettelbruck.	Appareil de réduction pour machines à clous de différents modèles, — le 22 novembre 1887.
919	J.-B. Maïs, à Paris.	Une machine dite : Machine J.-B. Maïs, destinée au liage des céréales, — le 23 novembre 1887.
920	A. Jousset, à Paris.	Appareil dit « projecteur amplificateur » augmentant le pouvoir éclairant d'une lumière quelconque au moyen d'une combinaison de verres bi-convexes, — le 23 novembre 1887.
921 922	C. Haggenmacher, à Budapest.	Procédé et appareils pour le sassage (blutage) et la division de toute espèce de moutures. (Brevet et certificat d'addition), — le 24 novembre 1887.
923	A. Vandiot, à Paris.	Un système de robinets hydropneumatiques, — le 26 novembre 1887.
924	E. Grune, à Unterluss.	Innovations dans la fabrication de la dynamite à farine fossile, le 1er décembre 1887.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

925	F. Jouanique, à Châtillon s/Seine.	Nouveau combustible aggloméré, comprenant notamment les briquettes industrielles et domestiques brûlant sans odeur ni fumée, l'extraction des acides pyroligneux, gaz d'éclairage et tous dérivés, — le 5 décembre 1887.
926	L. Plom, à Rétinne et J. d'Andrimont, à Liége.	Perfectionnements aux perforatrices, — le 10 décembre 1887.
927	F.-A. Reihlen, à Stuttgart.	Emploi de fibres végétales comme ferment, — le 13 décembre 1887.
928	O. Krueger, à Gossau.	Préparation de chocolat (cacao), de café et de thé au lait à l'état solide, — le 22 décembre 1887.
929	Cie générale des explosifs Favier, à Bruxelles.	Nouveaux explosifs ne détonnant pas à l'air libre, — le 27 décembre 1887.
930	M. et E. Bernard, à Paris.	Certificat d'addition au brevet n° 862, — le 28 décembre 1887.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

LISTE ALPHABÉTIQUE

des titulaires de brevets d'invention.

(Les chiffres renvoient aux numéros des brevets.)

A.

Actiengesellschaft für chemische Industrie, 900.
Adams, 737.
Adié, 619.
Adler, 622.
Actiengesellschaft für elektr. Licht und Telegraphenbau « Helios », 494.
Albouy, 872.
Alten (von), 775.
Amezuma, 741.
d'Andrimont, 783, 926.
Angelsberg, 724.
Arqué, 797.
Audoye, 739.

B.

Bachmeyer et Com., 215.
Baggessen (von), 597.
Balme, 601, 755.
Baleyguier et Comp., 749.
Balthasar, 751.
Bardonnant, 538.
Baron, 591.
Barthel, 917.
Battle, 898.
Beaurain-Vautherin, 877.
Béchaux, 697.
Bechem et Post, 665.
Bellinger, 857.
Bénac, 797.
Bender, 136, 330, 412, 413.
Benoist, 878.
Bergel, 832.
Bernard, 819, 930.
Bertrand, 536, 663.
Bichel, 616, 752.
Blum, 444.
Blumenthal, 327.
Bonnet, 793.
Bonnevaux et Verrier, 744.
Bosse et Wolters, 649.
Boveroulle, 867.
Boyer, 646.
Braconnier, 782, 791.
Bresson, 814.
Broncs, 452.
Bruckert, 369.
Brulé, 808.
Bulliat, 779.
Bureau et Hendlé, 717.
Busek et Fischer, 362.

C.

Cannstadt (Elektr. Fabrik), 610.
Carmes, 802.
Castanon, Menendez et Gil, 726.
Cassalette, 818.
Cassan, 870.
Cauda, 885.
Charpentier, 873.
Chemin, 639.
Cito et Funck, 895.
Clapp et Griffiths (appareils), 624, 628.
Coblenzer, 806.
Coblyn, 675, 747.
Cohn et Cie, 855.
Cohen, 891.
Collignon, 687.
Colwell et Davis, 508.
Compagnie industrielle des procédés Pictet, 506.
Compagnie générale des explosifs Favier, 929.
Comptoir industriel, 871.
Coninx, 807.
Corfitz-Möller, 533.
Coutenceau, 805.
Cuisinier, 459, 578, 648.
Cuvelier, 813.

D.

Darmstædter, 226, 621, 638.
Darigan, 237.
Davis, 508.
de Bay et Rosetti, 441.
de Combettes, 650.
Degener, 691.
Délabre-Fournier, 756.
Delage, 797.
Delaloë et Piat, 661, 760.
de la Gressière, 876.
de Laval, 276, 578.
de Lambert, 912.
de Mauclerc, 809.
de Mœrlosse, 382.
de Næyer et Cie, 182, 761.
de Nydprück, 716.
de Wedelstædt, 851.
Dessendier, 762, 763, 764.
Deutsche Sprengstoff - Actiengesellschaft, 804.
Dubanton, 875.
Dubois-Mauduit, 820.
Duchscher, 631, 632.
Duchscher et Spoo, 185.
Dumont, 343.
Durozad, 583.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

E.

Ebrard, 780.
Ebstein Söhne, 613.
Elekt. Licht und Telegraphenbau — Aktiengesellschaft, 494.
Elektrotechnische Fabrik Cannstadt, 610.
Elève, 729.
Erpf, 659.
Esslingen (Maschinen-Fabrik), 655, 610.
Everitt, 589, 838, 859.

F.

Fabre, 832.
Fabrique de produits chimiques, 448.
Fahnejelm, 546.
Farny, 916.
Favier (Cie gén. des explosifs F.), 729.
Faurie, 863.
Feldmann, 698.
Ferrer, 784.
Feister, 825.
Fischer, 562.
Fixary, 657.
Flamache et Picard, 755.
Flesch, 765.
Fliegel et Puttmann, 548.
Florein, 915.
Fortin-Herrmann, 501.
François, 518.
Fromholt, 581.
Fuchs, 827.
Funck et Bender, 156, 550, 412, 415.
Funck et Cito, 895.

G.

Gambaro, 566.
Gardie, 512.
Gase, 886.
Gavillet et Martaresche, 664.
Gawron, 861.
Gay, 245.
Gil, 726.
Gilchrist, 879.
Giraud, 657.
Gjers, 517, 371, 495, 505.
Glaser, 868.
Godeffroy, 754.
Gottschall, 478.
Grætzel, 387, 588, 627.
Greiner et Erpf, 659.
de la Gressière, 876.
Griffiths (appareils), 624, 628.
Grosfils, 822.
Gruebs, 775.
Grüne, 924.
Grünfelder, 810.
Gur et Delabre-Fournier, 756.
Guillaumin, 890, 909.
Guillon-Bainville, 906.

H.

Haggenmacher, 921, 922.
Hassel, 662.
Hambruch, 607.
Hansen, 855.
Heidmann et Höttges, 855.
Heim, 688.
Helios, 494.
Hellfrisch, 671.
Hendlé, 717, 844.
Henrard, 451.
Herbertz, 597.
Herrmann, 891.
Herz, 845.
Hess, 287.
Heyden (von), 421, 555, 701, 705.
Hodez, 918.
Hœrder Bergwerks- und Hüttenverein, 14, 107, 154, 759, 794.
Höttges et Heidmann, 855.
Hogan, 767.
Horn, 592.
Hoyermann, 514.
Huard, 788.

J.

Jacobelli, 811.
Jæger, 295.
Jaffe et Darmstædter, 226, 621, 638.
Jeslein, 647.
Jouanique, 925.
Jourdan, 727.
Jousset, 920.
Justice, 195.

K.

Kauffmann, 772.
Keller, 824.
Klatte, 847.
Kœgel, 704.
Kœrting et Lieckfeld, 558.
Köllner, 275.
Kolzer, 425.
Koppel, 560.
Kowalsky, 881.
Krebs, 770.
Kreps, 781.
Krueger, 928.
Krupp, 50.
Kunhardt, 787, 817, 818.
Kurzwernhard et Bertrand, 556.

L.

Lagarde, 812.
Laval (de), 276, 518.
Lainé, 786.
Lambert, 776, 798.
Lambert (de), 912.
Lambotte, 168.
Lamuze, 816.
Lanser, 866.
Larsen, 745.
Lasserre, 797.
Latapie, 908.
Lauke, 795.
Le Caër, 790.
Legener, 625.
Lelièvre, 905.
Leroy, 789.
Lieckfeld, 558.
Lindsay, 674.
Linet, 695.
Lloyd, 729.
Lœhnert, 866.
Lohmann et Wernær, 700.
Löwe et Cie., 718.
Loomis, 668.
Lorenz, 679, 882.
Lürmann, 466.
Lux, 605.

M.

Maiche, 901.
Maïs, 919.
Maizier, 902.
Mareille, 801.
Mackinlay, 487.
Mangin, 897.
Martane, 758.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Martaresche, 664.
Maschinenfabrik Esslingen, 635.
Maschinenfabrik Esslingen et Elektrotechnische Fabrik Cannstadt, 610.
Matthes et Weber, 388.
Mathis, 897.
Mauclerc (de), 809.
Maudoux, 860.
Mendel, 315.
Menendez, 726.
Mercier, 625.
Merck, 706.
Mertz, 914.
Meseck, 843.
Mestreit, 617, 618.
Mez et Cie., 356.
Michaëlis, 2, 86, 118.
Millet, 858.
Millot, 689, 719.
Minck, 742.
Mitscherlich, 290, 355.
Mitter, 667, 710, 771.
Mœrlosse (de), 382.
Mohr, 362.
Montenegro, 676.
Monjou, 285.
Morel, 750.

N.

Næyer (de) et Cie, 182, 761.
Nähmaschinenfabrik von Feister und Rossmann, 823.
Netto, 854.
Nicolet, 793.
Nogaret et Balme, 601, 753.
Norris und Hogan, 767.
Nueda, 893.

O.

Oppenheim, 796.
Othon, 683.
Oudin, 778.

P.

Papst, 492.
Papiesz, 816.
Pasquier, 915.
Patry, 345.
Perreur, Lloyd et Élève, 729.
Peschard, 757.
Petit, 814.
Peyrusson, 733.
Pfeiffer, 699, 833.
Piat, 661, 760.
Picard, 753.
Pictet, 506, 774, 894.
Piette, 438.
Pittoni, 887.
Plessner, 869.
Plom, 783, 926.
Pœtsch, 289, 447, 653, 654.
Pollak, 905.
Pontallié, 848.
Ponzeletti et Oudin, 778.
Post, 665.
Potter, 539.
Prinz et Quellmalz, 377.
Proctor, 829.
Progressiva, 864.
Proust, 859.
Pujos, 768, 892.
Puttmann, 548.

Q.

Quellmalz, 377.
Quiry, 834.

R.

Rabtjen, 503.
Raty et Lambert (E.), 776, 798.
Raymond et Henrard, 451.
Reichard, 849.
Reihlen, 746, 927.
Reinhard, 836, 837.
Reinherz, 846.
Retterer, 734.
Rétif, 815.
Rheinische Stahlwerke, 14, 107, 134.
Ribeiro, 852.
Riley, 66.
Robert, 541.
Roche, 880.
Rode, 720.
Rodriguez, 888.
Rœssler, 836, 837.
Römheld, 800.
Rommenhöller, 806.
Roppe, 884.
Rossetti, 441.
Rossmann, 823.
Roth (A.) et Roth (G.), 629.
Roth (L.), 225, 544.
Rouff, 907.
Rousse, 904.
Rudloff, Gruebs et Cie., 773.
Rumpfer, 830.
Rushforth, 703.
Rustor, Proctor et Cie., 829.

S.

Salenius, 745, 777.
Scharlé, 443, 486.
Schenk (von), 171.
Schergen, 496.
Scheibler, 188, 190, 238, 240, 266, 281, 461, 564.
Schlesinger, 736.
Schlickeysen, 455.
Schlieselhuber, 833.
Schliwa, 472.
Schmückert, 889.
Schmitt, 806.
Schnitzlein, 840.
Schœller, 519.
Schouberszky, 1.
Schubert, 612.
Schulke, 660.
Schulze, 842.
Schweitzer, fils, 620.
Schwengers Söhne, 673.
Servais (E.), 590, 615, 626, 666.
Seel, 792.
Seyberlich et Trampedach, 352.
Shedlock, 497.
Siem, 828.
Simon, 841.
Sims, 540.
Small, 821.
Société anonyme des appareils Clapp et Griffiths, 628.
Société anonyme du Compresseur Jourdan, 727.
Société anonyme pour l'étude et la création de soudières, 712.
Société civile propriétaire du système de serrage pour boulons sans filets ni écrou, 672.
Société industrielle des glycerines et acides gras, 874.
Spas, 918.
Spoo, 185.
Spühl, 654.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Stammer et Cie., 799.
Steffen, 847.
Steffens, 740.
Stephens, 587.
Steven Petit et Steven Bresson, 814.
Süss, 709.

T.

Tabourin, 899.
Taussig, 723.
Teilliard, 769.
Telegraphenbau (Aktiengesellschaft), 494.
Tentschert, 525, 577.
Tentschert et Minck, 742.
Texier et fils, 856.
The Electric Locomotive and Power Company Limited, 614, 685.
Thomas, 5, 69, 70, 71, 73, 414, 415, 416.
Thorrand, 793.
Tourniaud, 586.
Trampedach, 552.
Trémandau, 896.
Tricard, 748.

V.

Vayriot, 916.
Vanderaiken, 509.
Vaudiot, 923.
Verdié, 475.
Verein chemischer Fabriken, 686.
Verrier, 744.
Vincent (A.), 646.
Vivien, 786.
Von Alten, 775.
Von Baggesen, 597.
Von Heyden, 421, 533, 701, 705.
Von Schenck frères, 171.

W.

Wedelstædt (de), 851.
Weinberger, 463.
Wernær, 700.
Wertheimer, 531.
Westhofen, 524.
Wheeler, 322.
Whitwell, 233, 241.
Winckler, 883.
Wolters, 649.
Worms, 865.

Z.

Zettler, 851.
Zuntz, 785.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Table alphabétique des objets brevetés.

(Les chiffres indiquent les numéros des brevets.)

A.

Accouplement, 861, 895.
Acide carbonaphtolique, 701.
— chlorhydrique, 414, 415.
— gras, 874.
— salycilique, 421, 533, 705.
Acier, 5, 50, 69, 70, 71, 154, 317, 371, 390, 473, 495, 505, 547, 564, 628, 720, 779. — V. Convertisseurs; Lingots.
Aérostat, 852.
Aérateur de lits, 465.
Alcools, 871.
Alliages, 478.
Allumettes, 767.
Aluminium, 388, 627, 854, 862, 865, 950.
Appareil à chapler, 850.
— élévateur, 869.
— frigorifique, 773, 774. — V. Auto-vendeurs.
Armes à feu. — V. Fusils; Matières explosives.
Auto-vendeurs, 838, 839, 855.

B.

Balances, 589, 605, 740, 758, 825, 880, 890, 896, 909.
Bandages herniaires, 801.
Bâteau-torpille, 540.
Baudriers, 559.
Becs de lampe, 501. 609, 755.
Biberon, 766, 905.
Bicycle, 775.
Bière (pression), 849.
Bouchages, 780, 782, 855.
Boulons, 562, 569, 669, 672, 695.
Boutons, 855.
Brasserie, 156, 550, 582, 412, 415, 459, 578, 685, 857.
Bretelles, 559.
Brique conjonctive, 257.
— réfractaire, 5, 66, 75, 107.
Briquettes, 799, 925.
Bronolithe, 452.
Brosses, 356, 759.
Broyeurs d'ajoncs, 856.

C.

Câbles, 301, 797.
Café, 785, 928.
Calculatrice, 882.
Calorifères, 560.
Canne-fusil, 824.
Carbonates de soude et de potasse, 414.
Cartes chromo-françaises, 908. — V. Jeu de cartes.
Caves glacières, 156, 550.
— pour bières subfermentées, 412.
Ceinture, 622.
Céramique, 492.
Cellulose, 290.
Céréalose, 648.
Chaises, 888.
Charbon (brûlé sans fumée), 754.
Charrue, 625.
Chaudières, 761, 840.
Chauffage, 197, 241, 441, 560, 665, 688, 891, 914. — V. Briquettes.
Chauffe-bains, 881.
Chemins de fer, 472, 474, 487, 562, 597, 610, 655, 660, 675, 747, 861, 895. — Télégraphes, Traverses.
Chlore, 414, 415, 611.
Chocolat, 928.
Crôme, 907.
Ciments, 171, 225, 544, 649, 745, 795.
Clichés, 555.
Clouterie, 562, 918.
Colorant, 852.
Combustible, — V. Briquettes.
Compas, 875.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Compresseur Jourdan, 727.
Compteur automatique, 562.
— pour liquides et gaz, 911.
Conservation (procédés de), 822, 846, 895.
Convertisseurs, 14, 66, 107, 154, 195, 493, 541, 547, 592, 615, 626, 666, 850.
Couches, 828, 916.
Coussinets, 471.
Crayon communicatif, 796.
Crochets, 562.
Cubilot, 659.
Cuisine de campagne, 887.
Cuvelage, 653.
Cycloïgraphe, 772.

D.

Dalles, 479, 696.
Débouchement (des bouteilles), 425.
Dégraissage, 545.
Désucration (des mélasses), 675.
Distillerie, 459, 697, 786, 871, 875.
Draperie, 659, 678. — V. Tissage.
Dynamite, 924.

E.

Eau-de-vie, 786.
Eau de Seltz, 746.
Eaux dentifrices, 757.
Eclairage, 610, 699, 920.—V. Électricité, Gaz, Lampes.
Ecrémeuse, 724. — V. Réfrigérateur.
Ecrou, 755.
Electricité (machine), 901 ; (accumulateurs), 685, 733 ; (pile) 729. — V. Télégraphe et téléphone, Sonnerie, Tannage.
Electrolyse, 819.
Electro-avertisseur, 814, 851.
Electro-moteur, 614.
Elément de transport, 756.
Elévateurs, 615.
Encriphore, 912.
Etuve médicinale, 842.
Explosifs, 929. — V. Dynamite.
Extincteur, 809.

F.

Fer, 475, 564, 720, 879, 917. — V. Convertisseurs, Fontes, Laminage, Lingots.
Fer à cheval, 612.
Ferblanterie, 857.
Ferments, 527, 927.
Fermoir, 821.
Filature, 808. — V. Draperie, Tissage.
Filetage universel, 444.
Filtre, 815.
Fonçage, 654.
Fonderie, 397.
Fonte, 5, 14, 50, 69, 70.
Fourches, 662.
Fours (revêtement réfractaire), 5, 66.
Freins, 366, 742.
Fusils, 745, 777.

G.

Garde-arbre, 878.
Galacti-densimètre, 904.
Gaz d'éclairage, de chauffage, 546, 668, 674.
— combustible, 389.
Gazo-injecteur, 750.
Glucose, 829.
Glycerine, 874.
Goudrons, 389.
Graisseurs, 478, 795.
Graisses de machines (épuration), 275.
Grillages, 577.
Grue de sauvetage, 790.

H.

Hauts-fourneaux, 233, 392, 460, 608, 715. — V. Fer, Fontes, Fonderie.
Havresac, 515.
Huilerie, 813.
Hydrates alcalins, 415.

I.

Imperméable (drap), 820.
Imprimerie (machines), 322 ; (cliché), 333.
Indicateur financier, 784.
Inhalateur, 841.

J.

Jalousies, 667, 710, 771.
Jeu de cartes, 805.

K.

Kib-bonez, 896.

L.

Laitier, 776. — V. Scories.
Laminage, 704, 751, 759, 794, 807.
Lampes, 501, 609, 709, 755, 792, 867.
Lanoline, 926, 621, 638.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Lanternes vénitiennes, 877.
Latrines, 509, 531, 586.
Lavage, 345.
Lessives de chlorure de fer et d'étain, 686.
Levure, 884.
Lhœstoroule, 677.
Liage des céréales, 919.
Lingots, 505, 536.
Liquides volatils, 774.
Lithographie, 333.
Lits (aérateur), 463 ; (sommiers), 906, 915.
Locomotives (tuyaux de soufflage), 736.

M.

Machines à air chaud, 770.
— à battre, 632.
— à broyer le lin etc., 902.
— à calculer, 882.
— à coudre, 168, 647.
— centrifuge (séparation des liquides), 578.
— différentielle, 816.
— dynamo-électriques, 494, 901.
— frigorifique, 506, 657, 834.
— à gaz, 899.
— à imprimer et à perforer, 322.
— à presser les étoffes, 653.
— à river etc., 661, 760.
— à tricoter, 806.
— à vapeur, 182, 466, 703, 736, 761, 840. — V. Moteurs.
Magnesium, 865.
Maisons mobiles, 789.
Malt, 837.
Maltose, 382.
Manége, 631.
Matières amylacées, 459.
— explosives, 329, 432, 616, 718, 732.
Mélasses (désucration), 673.
Mesure pour vêtements, 283.
Métaux (des terres alcalines), 387 ; (extraction), 497.
Minérais (réduction et fusion) 618.
Momification, 893.
Montres, 607.
Moteurs, 717, 844 ; (thermique), 312 ; (à gaz), 338 ; (au bisulfure de carbone), 508 ; (auto), 582, 655 ; (automagnétique), 756 ; (électro), 614.
Moulins, 620, 800, 813, 843.
Musique, 741, 788, 831.

N.

Natation (appareil de), 810.
Navires (bâteau-torpille), 540 ; (appareil de sauvetage), 778. — V. Propulsion.
Nytroglycérine, 804.

O.

Ocres, 791.
Oxyde de carbone (fabrication , 617 ; (application), 618.
Ozonisation, 769.

P.

Pavage, 825.
Panification à vapeur, 293.
Parapluie-canne, 744.
Perforatrice, 926.
Peptone, 706.
Pèse-lait, 904.
Pétrins mécanique, 910.
Phosphates, 415, 416.
Photographie, 762, 763, 764, 870.
Phylloxera, 827.
Pierres artificielles, 287.
Pianos. — V. Musique.
Pince, 873.
Plaques pour latrines, 509.
Poêle roulant, 1.
Pompes, 496, 591, 726, 848, 866.
Porte-crayon et -plume, 912.
Poudre, 868.
Poupées, 903.
Pouzzolanes, 798.
Précipités de fer, 917.
Presse à soufflet, 915.
Pressoirs, 185, 727.
Projecteurs-amplificateur, 920.
Projectiles-compound, 679.
Propulsion (des véhicules et des navires), 691.
Publicité, 812.

Q.

Queue de billard (mouche), 765.

R.

Rails, 675, 747. — V. Voie métallique.
Réfractaires (matières) 698. — V. Briques, Revêtements.
Réfrigérant, 894.
Réfrigérateurs du lait, 443, 486, 724, 802.
Résine, 503.
Rétène, 900.
Revêtement réfractaire, 5, 66. — V. Briques.
Rideau-persienne, 710. — V. Jalousies.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Rivets, 369, 669.
Robinets hydropneumatiques, 923.
Rochets (abattage), 783.
Roues, 898.

S.

Sassage, 921, 922.
Sauvetage, 790, 810.
Savon, 448.
Scies, 245, 860.
Scories, 238, 240, 461, 514, 564, 743, 803. — V. Laitier.
Sels de fluor, 588.
Semelles, 612, 897.
Serrure, 749.
Sertissures, 581.
Silicium, 863.
Sommiers-lits, 906, 915.
Sonde, 289.
Sonneries, 723, 845.
Soude, 712.
Sourdines, 538.
Souterrains (température), 447; (aérage), 595.
Sucres, 188, 190, 266, 281, 552, 583, 648, 673.
Sulfate d'ammoniaque, 385.
Sulfite-celluloïde, 355.

T.

Tambour convertisseur, 615, 626, 666.
Tannage, 630, 716, 768, 858, 865, 892.
Tarares, 853, 883.
Teinturerie, 700, 889.
Télégraphie, 423, 787, 817, 818, 826, 872.
Téléphonie, 650, 672, 845.
Terrasses, 864.
Thé, 928.
Tirefonds, 362, 369.
Tissage (métiers), 526; (tissus), 377.
Toiture en tôle, 548.
Tôles, 216, 477, 548. — V. Grillages.
Tonneaux métalliques, 734.
Torpille, 540.
Touraillage, 413, 715.
Traverses métalliques, 876.
Transmission (de la force motrice), 619.
Transpositeur. — V. Musique.
Treuil à vapeur, 886.
Tuiles, 455.
Turbine, 276.
Tuyaux, 847.
Tuyères, 629.
Typographie. — V. Imprimerie.

U.

Urne récepteur, 748.

V.

Vans. — Tarares.
Véhicules. — V. Freins, Impériales, Propulsion, Roues, Voitures, Wagons.
Velo-Porphyre, 657.
Vinaigre, 2. 86, 118.
Vins mousseux, 782.
Vis, 362, 369; (de transports), 836.
Voitures, 883.

W.

Wagons, 472, 487, 635, 883.
Wagons-bascule, 590.

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

SOMMAIRE.

		Pages.
Aperçu général		1
Relations extérieures		1
Consulats étrangers		1
Contributions		2
Accises		2
Ville de Luxembourg	Foires aux draps	2
	» aux cuirs	2
	Abbatoir	3
	Octroi	3
Incendies		3
Caisse d'épargne		4
Banque Internationale		5
Brasseries		5
Commerce de chevaux		5
Distilleries		7
Faïencerie de Septfontaines		7
Etablissement de V. Thibeau à Limpersberg		7
Etablissement céramique Utzschneider et Jaunez à Wasserbillig		7
Ganterie		8
Usine à gaz		8
Horticulture, culture des roses, arboriculture		8
Industrie lainière		9
Meunerie		10
Huilerie		10
Industrie minière et métallurgique de 1886		10
Chaudières à vapeur		16
Fabrication du papier		17
Plâtres et albâtres		17
Usine à plâtre à Heisdorf		17
Fabrique de poudre		18
Fabriques de tabacs et cigares		18
Tanneries		19
Toiles et teintureries		20
Vignobles		20
Sociétés d'assurances		21
Brevets		22
Renseignements statistiques sur les résultats de l'exploitation des chemins de fer		23
Renseignements statistiques sur les divers services postaux, télégraphique et téléphonique		34
Statistique douanière du commerce d'importation		38
Statistique douanière du commerce d'exportation et de transit		75
Statistique douanière des importations de l'Union douanière dans le Grand-Duché		91
Composition de la Chambre de commerce		92
Annexe : Relevé des brevets en cours dans le Grand-Duché à la date du 31 décembre 1887, avec table		93

Luxembourg. — Imprimerie de la Cour V. BÜCK.